

*DEmographie, Sexe et Genre :
Bilan et perspectives*

Journée Séminaire à l'INED, le 21 juin 1999

**Stéphanie Condon
Michel Bozon
Thérèse Locoh**

Paris, mai 2000

L'unité « Démographie, genre et sociétés » est composée de chercheuses et chercheurs de l'Ined, et accueille des chercheurs appartenant à d'autres institutions de recherche et des doctorants impliqués dans des projets de recherche de l'Ined.

L'approche de genre est indispensable à l'analyse des questions de population. Elle a toujours été, de façon implicite, présente dans les analyses des faits de population. Il est apparu nécessaire de rendre plus explicite, plus manifeste, le lien entre systèmes de genre et questions démographiques

par une remise en question des modèles d'analyse, de la sélection des thèmes abordés, voire des stéréotypes culturels qui orientent la recherche sur la population. Cela ne peut se faire que par une collaboration interdisciplinaire. L'unité « Démographie, genre et sociétés » se veut un lieu de réflexion sur ces thématiques où l'on puisse confronter différentes approches disciplinaires et favoriser des collaborations entre des collègues qui travaillent sur des pays, des régions, des milieux sociaux différents. Elle demeure ouverte à celles et ceux qui rencontrent la question des rapports entre hommes et femmes dans leurs travaux et souhaitent en faire une grille d'analyse de leurs recherches.

Introduction aux travaux du Séminaire

Stéphanie Condon

A sa création au début de 1996, l'équipe Démographie, Sexe et Genre de l'INED, dont les membres à l'époque étaient Michel Bozon, Stéphanie Condon et Thérèse Locoh, a fixé comme premier objectif la mise en place d'un atelier de recherche. Le but de cet atelier, réunissant des chercheurs de l'INED et d'autres institutions, était de faire avancer notre réflexion sur les effets des rapports sociaux de sexe en démographie. Dans la recherche en démographie, nous avons l'habitude de travailler sur des données réparties selon le sexe et de décrire les différences entre les comportements des hommes et des femmes. Au cours des dernières années, des chercheurs d'autres disciplines des sciences sociales ont tenté d'aller au-delà du constat des différences entre les comportements féminins et masculins pour avancer dans l'analyse des rapports de sexe. Mais mener de telles analyses est loin d'être simple. Quels outils théoriques sont à notre disposition ? Quelles méthodes sont appropriées pour introduire une perspective de genre dans l'élaboration d'enquêtes ou dans l'analyse de données statistiques ou de données d'enquêtes que nous pourrions revisiter ?

L'équipe a souhaité donc réunir des chercheurs intéressés par la perspective des rapports homme – femme et travaillant dans une diversité de domaines de la démographie, afin de diversifier les approches et les connaissances théoriques. Au début de 1997, nous nous sommes adressés à plusieurs collègues de l'INED, d'autres instituts de recherche et de l'université que nous pensions être intéressés par ce travail et nous avons pu constituer un groupe de douze personnes s'engageant dans la durée. Vous trouverez en annexe la liste de ces personnes, leurs institutions d'appartenance (IDUP, Paris X, IRD ex ORSTOM, CEPED et INSEE) et un résumé biographique de chacune.

Les réunions de travail, complétées par des échanges d'informations régulières, ont eu lieu tous les deux ou trois mois depuis avril 1997. Parmi les thèmes abordés, citons les théories de la baisse de la fécondité, l'impact des politiques sociales sur l'activité professionnelle féminine, les indicateurs du statut des femmes et des rapports homme femme, la domination masculine, les différences entre les réponses des femmes et des hommes aux enquêtes, les migrations, la nuptialité en Afrique de l'Ouest, la représentation des rôles féminins et masculins dans les albums illustrés pour enfants. Chacune et chacun à tour de rôle a participé à l'animation d'une séance de travail en présentant un texte d'un spécialiste ou en parlant de ses propres recherches (voir en annexe pour les intervenants et les thèmes des réunions). A trois reprises, nous avons invité un chercheur extérieur au groupe à intervenir sur un thème particulier. Au cours de ce travail, nous nous sommes penchés sur certaines questions clés notamment celle de la transposabilité en contexte francophone des concepts utilisés dans le monde scientifique anglophone ou celle de la pertinence pour la démographie de méthodologies employées dans d'autres domaines de recherche.

Le programme de la journée reflète ce travail que nous avons souhaité faire connaître à nos collègues (voir le programme en annexe). Les interventions de la première partie de la matinée ont présenté des réflexions théoriques sur le genre et la démographie. La deuxième séance a abordé la question de la mesure des rapports homme-femme. L'après-midi a commencé par des exemples d'analyse de données d'enquête par questionnaire dans une perspective de genre. La dernière séance

a pris la forme d'une table ronde sur la possibilité d'intégrer une perspective de rapports hommes/femmes dans l'analyse des enquêtes démographiques existantes et dans l'élaboration de nouvelles enquêtes. Une intervention de Thérèse Locoh a clos la journée en proposant des pistes à suivre. La journée a été organisée de manière à laisser une grande place aux discussions. Nous avons invité deux collègues, Maria Cosio et Henri Leridon, à partager la présidence de la journée. Le directeur de l'INED a accepté d'ouvrir le séminaire par une courte intervention. Le séminaire a attiré environ quatre-vingt collègues de l'INED et d'autres institutions françaises ou étrangères et leur participation a donné lieu à des discussions très intéressantes au cours de la journée. Les interventions de la salle nous seront très utiles pour la suite de nos travaux.

Le *genre* comme concept et outil d'analyse en sciences sociales

Annie Labourie-Racapé

"Ceux qui se proposent de codifier les sens des mots luttent pour une cause perdue car les mots, comme les idées et les choses qu'ils sont faits pour signifier, ont une histoire. Ni les professeurs d'Oxford, ni l'Académie française n'ont été entièrement capables d'endiguer le flot, de capter et fixer des sens dégagés du jeu de l'invention et de l'imagination humaine"

Joan Scott (1988)

L'ONU a organisé en septembre 1995 la IV^e Conférence mondiale sur les femmes à Pékin, un an après la Conférence internationale sur la population et le développement qui s'était tenue au Caire. Le mot *gender* revenait comme un thème récurrent dans les textes préparatoires aussi bien que dans les débats qui ont accompagné l'élaboration des différents programmes d'action. Son sens, sa traduction, son utilisation ne paraissaient pas clairs. J'ai essayé de comprendre et ce que je vais exposer est le résultat à ce jour de cette tentative. Une sorte de visite guidée.

Faut-il s'intéresser au *gender* ou le refuser à priori parce que c'est un mot qui nous vient d'outre Atlantique et qui est mal traduit par genre? Faut-il recourir à ce concept « trop souvent incompris et caricaturé en France » selon Joan W. Scott (1998) ?

La lecture des études et analyses récentes sur ce concept, issues des recherches féministes, et les interrogations qu'il suscite, lorsque certaines disciplines le prennent en compte, m'ont convaincue de sa richesse et de sa complexité. Son utilisation pour la conception et la mise en oeuvre de formations ou d'actions de développement m'en a révélé l'intérêt.

Le Canada, pays bilingue, s'est trouvé confronté à la traduction de ce terme. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a réalisé un lexique intitulé « La femme et le développement », donnant la traduction anglais-français et français-anglais des termes et expressions les plus couramment utilisés dans le cadre de la IV^e Conférence sur les femmes. Le terme *gender*, souvent associé à d'autres termes (*analysis, need, issues, perspective*), comporte plus de trente traductions en français. Le terme genre en français n'existe qu'associé à un autre mot : développement. La parité, concept européen, et non plus anglo-saxon, n'est signalé qu'associé à salarial (parité salariale) dans la traduction français-anglais. Il n'apparaît pas parmi les mots anglais dans la traduction anglais-français. Les Françaises sont sans doute plus à l'aise avec le concept de parité ; elles ont des comptes à régler avec leur République qui ne leur a accordé le droit de vote qu'en 1944 et qui continue à avoir une fâcheuse tendance à les exclure des responsabilités politiques. Ces observations sont faites ici pour souligner non seulement les difficultés de traduction mais aussi qu'un mot né dans un contexte social économique et culturel déterminé peut ne pas exister dans un autre cadre s'il ne traduit pas la réalité ou la réflexion sur cette réalité.

Certains textes, en particulier Onusiens, traduisent le mot genre par « sexo-spécificité » alors qu'en France il est souvent traduit par « catégories sociales de sexe » ou « rapports sociaux de sexe », selon le contexte.

Toute traduction est interprétation. Christine Planté (1991), à l'occasion d'un colloque sur le thème « Sexe et genre » estime que le concept de genre n'a en français, ni exactement le même sens, ni la même histoire que l'anglais *gender* plus riche et plus complexe. Travailler sur un concept issu d'une autre culture nous conduit à poser de nouvelles questions. Selon Eric Fassin (1993) sociologue américaniste, la notion de genre sert, non à imposer un modèle français ou américain, mais à faire ressortir des problématiques nouvelles qu'il faut évidemment apprivoiser à la culture de chaque société.

Concept importé, concept contesté, le genre s'est-il avéré opérationnel autant dans le champ de la recherche que dans celui des politiques et de la mise en oeuvre d'actions?

Dans une première partie j'essayerai de donner quelques éléments sur les différentes interprétations de ce concept. Ensuite j'examinerai sa fécondité, lorsqu'il s'agit de mesures politiques ou de mise en oeuvre d'actions. Enfin je proposerai quelques hypothèses sur ce qu'il implique dans les recherches en sciences sociales aujourd'hui.

1 - Du sexe au genre ou du genre au sexe. Des interprétations diversifiées du concept.

L'approche en termes de genre n'est pas, à proprement parler, nouvelle. L'anthropologue Nicole Claude Matthieu a développé depuis plusieurs années cette idée, en terme de sexe social (1991). Nombre d'études ou d'activités diverses s'inscrivent dans cette perspective sans utiliser le terme, mais en revanche, son utilisation ne signifie pas nécessairement la prise en compte de la problématique qu'il suppose.

Le terme *gender* est apparu pour la première fois en 1972, dans un ouvrage d'Ann Oakley. Les féministes américaines voulaient par là rejeter tout déterminisme biologique et distinguer les caractéristiques biologiques (le sexe), des caractéristiques socioculturelles (le genre) des deux composantes de l'humanité, les femmes et les hommes. Cette approche a ainsi introduit un outil d'analyse nouveau des situations spécifiques vécues par chacun des deux sexes, ceci d'autant plus que le mot *sex* en anglais a un sens plus restrictif que le mot sexe en français, dans la mesure où il désigne les caractéristiques strictement biologiques des individus.

Pour celles et ceux qui souhaitaient ne pas se limiter à l'étude de la condition féminine, le genre a le mérite de mettre en évidence l'aspect relationnel entre les deux sexes. Toute analyse suppose le regard sur le féminin et le masculin ainsi que la prise en compte des relations entre les sexes.

Dans un ouvrage récent (1992) « *La fabrique du sexe* » Thomas Laqueur, professeur d'histoire à l'Université Berkeley, ouvre de nouvelles perspectives. Pour lui, que les sexes soient ou non biologiquement distincts, la différence des sexes, comme toute différence, ne peut être expliquée seulement par des faits ; le genre existe dans les discours, dans la rhétorique des sociétés.

Dès l'Antiquité l'ordre des êtres serait défini selon le modèle d'un sexe unique. Femmes et hommes étaient classés selon leur degré de perfection métaphysique, les hommes étant au sommet. Du point de vue anatomique on ne reconnaissait pas de différence entre les organes sexuels féminins et masculins, les premiers étant à l'intérieur du corps humain, les seconds à l'extérieur. Au XVIII^e, XIX^e siècle apparaît l'idée selon laquelle les deux sexes sont opposés. La vie politique, sociale et économique des femmes et des hommes est dès lors justifiée par la différence biologique. Selon Thomas Laqueur, ce ne sont pas seulement les découvertes biologiques de l'époque qui ont

introduit une différence incommensurable des sexes, c'est une autre interprétation du réel. Pour nous le corps est le réel alors que le genre est une catégorie culturelle. Avant l'époque des Lumières, le corps est épiphénomène et le genre est le réel. Être homme ou femme c'était tenir un rang, avoir un place dans la société plus qu'appartenir à des catégories biologiques différentes.

L'interprétation des corps masculin et féminin, analyse Thomas Laqueur, ne doit rien aux progrès scientifiques. C'est la politique qui constitue le sujet : « *le corps privé, stable et fermé qui paraît être à la base des notions modernes de la différence sexuelle est aussi le produit de moments historiques et particuliers* » (p.32). Je vous renvoie à son ouvrage.

Des chercheuses féministes françaises se refusent ou hésitent à entrer dans cette opposition entre nature et culture que porte la distinction sexe/genre, le sexe étant renvoyé au règne de la nature. Pour Christine Delphy (1991) le sexe est un trait physique semblable à d'autres traits physiques tels que la couleur des yeux, qui ne donnent pas lieu à une dichotomie et à une classification hiérarchique. Le genre précéderait alors le sexe ; dans cette hypothèse le sexe serait simplement un marqueur de la division sociale, servant à identifier les dominants des dominés.

Lors d'un séminaire, tenu en mai 1999 à Dakar, sur « les recherches féministes dans la francophonie plurielle », qui réunissait principalement des chercheuses féministes, québécoises et africaines, l'utilisation du terme genre a suscité des réactions assez vives, pour des raisons diverses. Pour les unes il servirait à cacher la FEMME. Pour d'autres, dans la mesure où il est très utilisé par les organisations internationales, il permettrait de noyer en quelque sorte la problématique des questions féministes. Enfin le genre serait un concept plus neutre que celui de sexe et desservirait par là même la cause des femmes.

Autre perspective, le genre signifierait la diversité des orientations sexuelles. Il permettrait surtout de sortir des deux seuls genres masculin et féminin imposés par notre langue. Bernard Scholl (1994), linguiste, faisait remarquer dans un article paru en 1994 dans la revue des sciences humaines que le masculin et le féminin ne sont pas les seuls genres grammaticaux, certaines langues pouvant en compter jusqu'à vingt. Le danois possède deux genres le « neutre » et le « commun ». L'iranien n'a pas de mot séparé pour « il ou elle », ce qui donne à la poésie iranienne une « délicieuse ambiguïté tout en posant des problèmes de l'ordre moral au régime actuel » ajoute l'auteur.

Des chercheuses françaises ont adopté la formule « rapports sociaux de sexe » pour traduire *gender* dans le sens où est entendu, rapport de classe. Une telle interprétation permet de faire apparaître la domination de l'une des deux parties sur l'autre alors que le concept de genre effacerait d'une certaine manière cette idée. Les travaux du Groupe d'études sur la division sociale et sexuelle du travail, (GEDISST-CNRS Paris), entre autres, s'inscrivent dans cette perspective. Ils ont montré tout l'intérêt et la fécondité d'une telle approche. Un tout récent ouvrage « Femmes et partage du travail » publié sous la direction de Helena Hirata et Danièle Senotier, membres du GEDDIST, en est une illustration. Le changement de titre de la revue éditée par ce groupe, « Cahier du Genre » alors que le titre ancien était « Cahier du GEDISST » révèle une prise en compte de ce concept.

Pierre Bourdieu retient-il le genre dans son analyse de la domination masculine (1998) ? Je répondrai oui indiscutablement, mais... et j'oserais quelques interrogations forcément réductrices.

Les concepts qu'il a introduits dans son analyse des processus de reproduction sociale relevant de différents champs culturels, économiques et sociaux, gardent leur force et leur pertinence lorsqu'il analyse la construction sociale de la différence des sexes. L'*habitus*, produit de l'histoire de l'agent, a quelque chose à voir avec cette construction.

Il définit « les genres » comme des *habitus* sexués en tant que dispositions, perceptions, appréciations, actions, différenciés et différenciants, « *construits comme deux essences sociales*

hiérarchisées » (p.29). Il nous dit que « *la différence biologique entre les sexes, c'est à dire entre les corps masculin et féminin, et tout particulièrement, la différence anatomique entre les organes sexuels, peut aussi apparaître comme la justification naturelle de la différence socialement construite entre les genres, et en particulier de la division sexuelle du travail* » (p.16). Et il invite à un travail de déshistorisation afin qu'apparaissent les invariants trans-historiques de la relation entre les « genres », ajoutant qu'une « *compréhension véritable des changements survenus et dans la condition des femmes et dans les relations entre les sexes ne peut être entendue paradoxalement que d'une analyse des transformations des mécanismes et des institutions chargés d'assurer la perpétuation de l'ordre des genres* » (p.92), les trois instances principales étant la famille, l'église, l'école. Des chercheuses féministes¹ se sont déjà attachées à ce type de travaux.

S'il apparaît clairement que les genres sont intégrés dans le discours de Bourdieu, le « genre » comme concept, dans le sens où Joan Scott en fait un outil d'analyse, est peu cité. Il est inscrit au même titre que d'autres catégories telles l'ethnie, la culture, la langue. Le concept de domination, particulièrement fécond pour analyser les différences ethniques, raciales ou d'autres, s'avère aussi incontournable pour l'analyse des différences sexuelles tout en n'épuisant pas la complexité et la spécificité de cette différence au regard de toutes les autres. En enfermant les différences de sexe dans la seule domination masculine ne prend-t-on pas le risque d'occulter, en quelque sorte, ce qui est unique dans la relation entre les sexes, relation qui ne ressemble à aucune autre ? La notion de genre, plus ouverte, ne permet elle pas de renouveler, d'enrichir l'analyse des différences sexuelles ?

Le « genre » ne porte pas comme la « domination », avec d'autres termes qui lui sont attachés, tel que soumission ou subordination, une dimension qui invite à prendre position, à se défendre, à lutter contre. Concept plus mou, il oppose, distingue, différencie, éclaire certaines réalités faisant apparaître inégalités et discriminations qui peuvent être du domaine de la domination.

Joan W. Scott, dans la préface de son ouvrage « *La citoyenne paradoxale* » (1998), donne une définition du « genre » qui peut ouvrir un débat et sortir d'un certain enfermement que peut induire l'utilisation du seul concept de domination. « *Le genre est l'organisation sociale de la différence sexuelle. Il ne reflète pas la réalité biologique première, mais il construit le sens de cette réalité. La différence sexuelle n'est pas la cause originare de laquelle l'organisation sociale pourrait dériver ; elle est plutôt une structure sociale mouvante qui doit elle-même être analysée dans ses différents contextes historiques* » (p.15). Elle recherche le sens donné à l'histoire lorsque ce concept est catégorie d'analyse et son article « *Genre : une catégorie historique* » (1988) est intéressant de ce point de vue : « *le genre est un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier les rapports de pouvoir* » (p.141). Tous les faits sociaux se lisent et peuvent s'analyser et se comprendre à partir de cette notion et ses analyses sur le lien entre le genre et le pouvoir illustrent son approche. Deux exemples extraits de son article et de son dernier ouvrage permettent de mieux comprendre sa perspective.

Le contrôle des femmes est organisé dans les régimes autoritaires ou encore dans des pays islamistes aujourd'hui. Certes, il n'apporte rien d'immédiat à l'État mais il sert en quelque sorte l'affirmation et la consolidation du pouvoir. Joan Scott (1988) ajoute que dans nos sociétés démocratiques les politiques ont été construites à partir de concepts « genrés ». Ainsi l'État providence s'est fait protecteur des femmes et des enfants, les socialistes utopiques en France et en Angleterre ont conçu leurs rêves en termes de complémentarité des individus, les anarchistes européens étaient connus pour leur refus des conventions du mariage (p.146). La haute politique est

¹ Voir chapitre "controverse" du premier numéro "Travail et pauvreté: la part des femmes" de la revue du MAGE "Travail, genre et société" où Michelle Perrot, Yves Sintomer, Beate Kraus, Marie Duru-Bellat font une lecture critique de l'ouvrage de Pierre Bourdieu "*La domination masculine*" (1998) suivie d'une réponse de l'auteur.

un concept « genré » puisqu'elle fait reposer la raison d'être de son autorité supérieure sur l'exclusion des femmes de son fonctionnement (p.147).

Dans son ouvrage, Joan Scott analyse comment le droit de vote a été accordé aux femmes en 1944, non pour servir la cause des femmes, mais parce qu'il permettait, à l'issue de la seconde guerre mondiale, de faire la rupture entre la 3^e et la 4^e République, d'établir la distance avec le régime pétainiste et de symboliser ainsi le droit d'entrée de la France dans les grandes démocraties occidentales (p.218).

Si je cite ces exemples c'est non seulement en raison du contenu mais pour illustrer comment une historienne a fait du concept de genre une catégorie d'analyse dans des domaines qui n'ont pas explicitement à voir avec les rapports de sexe.

2 - Autres notions issues de la perspective genre, ou se rattachant à cette approche.

Les textes émanant d'organisations internationales ou de la Commission européenne développent de plus en plus l'idée de « *mainstreaming de genre* ». Elle peut se définir comme l'application de la perspective de genre et de l'objectif d'égalité des chances aux politiques et aux actions, ce qui veut dire l'intégration des caractéristiques spécifiques de la place et de la position des femmes et des hommes dans l'élaboration des politiques et des mesures économiques et sociales ainsi que dans leur mise en oeuvre.

Il n'est pas indifférent d'avoir nommé une Déléguée Interministérielle aux Droits des Femmes en France en 1998 de préférence à une Ministre de la Condition Féminine. La Déléguée placée auprès du Premier Ministre aurait pour mission de veiller à ce que, au regard de tel ou tel problème relevant d'un Ministère, les caractéristiques particulières des femmes et des hommes soient prises en compte dans la mise en place des politiques et de leurs mesures d'application ainsi que dans l'analyse et l'évaluation des conséquences de ces politiques pour l'un et l'autre sexe. Un ou une Ministre de la Condition Féminine serait censé porter son attention sur la situation particulière des femmes. La mission d'une Déléguée Interministérielle était certes difficile mais on ne peut que regretter la suppression d'un tel poste qui représentait une avancée.

Autre perspective que l'on retrouve plutôt dans des textes anglo-saxons : la thématique « *genre et développement* ». Elle se rapproche de l'idée précédente mais s'applique aux projets et actions de développement concernant les pays du Sud (Labourie-Racapé et Locoh, 1998). Cette approche est aujourd'hui reprise en France par des réseaux associatifs lorsqu'il s'agit de développement local. Bien que m'adressant à un auditoire de chercheurs et chercheuses, j'illustrerai ce point.

Des associations qui s'intéressent au développement local en milieu rural, dont certaines conduisent des actions de formation auprès de femmes créatrices d'activités se sont approprié le thème « genre et territoire ». Des consultant(e)s ou des élu(e)s locaux, sont chargés d'établir des diagnostics de territoires. Ils présentent la situation économique, sociale, culturelle d'un pays, d'une région, d'une communauté de communes en vue d'aménager le territoire et de répondre aux besoins des populations. Lors des séminaires organisés sur ce thème, la question s'est posée de savoir si ces diagnostics prenaient en compte l'approche genre (Biche 1998). L'une des observations parmi d'autres a été que la catégorie *femme* n'apparaissait le plus souvent qu'en deuxième partie ou à la fin des rapports, avec d'autres populations qui, présentant des caractères particuliers, appelaient des actions spécifiques. Les femmes sont citées sur le même plan que les jeunes, les immigrés ou d'autres catégories spécifiques. La « catégorie » *homme* en revanche n'apparaît jamais. C'est sans doute parce qu'elle n'a aucune caractéristique spécifique, sinon celle de représenter l'Homme... En revanche les rapports sont le plus souvent conjugués au « neutre » c'est à dire au masculin. L'acteur est un homme. Les statistiques sont rarement sexuées.

Il est sans doute difficile et déstabilisant de prendre en compte la place et la position spécifique des femmes et des hommes au regard du groupe social concerné dans la mise en oeuvre d'un projet de développement ou la mise en place d'une mesure politique. Cela peut toucher à des situations acquises et à des problèmes de pouvoir implicite ou explicite. Traiter les femmes comme une catégorie à protéger, à défendre, est plus simple et ne comporte guère de risques.

On ne peut passer sous silence ici le concept de « *parité* ». D'un certain point de vue cette idée peut être rapprochée de la notion de genre, dans le sens même ou elle sous-tend les deux dimensions sexuées de l'humain.

L'actualité politique en France au cours de ces derniers mois nous a familiarisés avec ce terme. L'image qui lui est attachée est celle d'une représentation égalitaire des femmes et des hommes dans les instances politiques. Outil politique incontestable, il relève cependant d'une approche philosophique et juridique qui dépasse la seule question de super quotas 50 %/50 %. Poser le principe de la parité, c'est penser que les femmes ne sont pas une minorité parmi d'autres (ethnie, race, âge...) dont il faut défendre les droits et les acquis mais l'un des deux pôles de l'humain. Elles sont la moitié de l'humanité. La parité, ce n'est pas protéger une minorité mais poser le principe d'une égalité de statut.

L'égalité entre femmes et hommes a été pensée dans le passé, mais encore trop souvent aujourd'hui, en référence à la norme masculine : « être l'égal de... » signifie « ressembler le plus à... » « être pareil à... », c'est à dire pour les femmes ressembler aux hommes, à la catégorie dominante. Aujourd'hui, me semble-t-il, c'est un autre type d'égalité qui se dessine, une égalité qui donnerait aux femmes et aux hommes la même capacité de concevoir, d'agir dans tous les domaines et de bénéficier du bien-être.

3 - Quelle approche genre dans les sciences sociales ?

Dans de nombreuses études et recherches, les spécificités féminines au regard du masculin-neutre ont été observées en termes de complémentarité et de hiérarchisation implicite. Le souci de prendre en compte la population féminine conduisait à développer des recherches sur cette catégorie particulière au même titre que des études sur les jeunes, sur les handicapés ou sur des minorités ethniques. L'approche *genre* veut dépasser cette seule considération. Elle suppose que la réflexion et l'étude des situations sociales, économiques, démographiques s'attachent non seulement aux caractéristiques des individus, éventuellement agrégées, mais aux relations entre les deux composantes féminine et masculine de l'humanité, et à une meilleure compréhension de ces relations et de leur incidence sur ces situations.

J'illustrerai mon propos par des exemples pris en sociologie de l'emploi, domaine qui m'est familier. Lors d'une interview récente à la radio, Margaret Maruani faisait remarquer que les sociologues du travail ont utilisé le *neutre* pour analyser le travail des femmes : Michel Crozier, par exemple, a réalisé des recherches sur les « employés » de bureau au masculin alors qu'il s'agit d'emplois en grande majorité féminins. Des recherches ont été menées sur les ouvriers (au masculin) de l'habillement alors que ces ouvriers sont des ouvrières. La nouvelle revue « Travail, Genre et Sociétés » issue du groupe de recherche MAGE, veut, par une lecture des positions des femmes et des hommes, mettre en perspective les statuts des unes et des autres et ainsi apporter des éclairages sur l'ensemble d'une réalité économique et sociale. Dès l'introduction du premier numéro, « *Travail et pauvreté: la part des femmes* », la volonté d'intégrer l'approche genre se manifeste par une double démarche : « *poser la question de la différence des sexes dans les sciences sociales du travail et inviter à la réflexion sur le travail dans le champ des recherches sur le genre* » (p.5).

Dans une analyse critique d'un ouvrage intitulé « *Le monde du travail* » (Kergoat *et al.*, 1998), Rachel Silvera (1999) fait remarquer que deux contributions seulement sont spécifiquement

consacrées aux femmes mais que dans les 46 autres textes, deux seulement intègrent à leurs analyses la place spécifique des femmes au travail. La dimension sexuée de l'organisation du travail ou encore les frontières entre emploi et travail ne sont à aucun moment abordées. Une telle perspective donne à penser que l'évolution du travail de ces dernières années n'aurait rien à voir ni avec la féminisation des emplois, ni avec le développement des emplois flexibles ou du temps partiel. Les enjeux du travail sont entendus au sens « neutre » donc masculin. Là encore, l'approche genre est absente.

Un autre exemple, toujours en socio-économie du travail, illustre la nécessité et l'intérêt des deux approches, celle qui consiste à étudier la situation spécifique de la population féminine et celle qui intègre les deux dimensions féminine et masculine dans l'étude d'une réalité sociale.

Dans le numéro 30 des « 4 pages du Centre d'études de l'emploi » Claude Rack (1998) traite de l'insertion professionnelle des jeunes filles. C'est la première perspective et elle apporte un éclairage nécessaire sur la situation spécifique de cette population. « La lettre du CEE » (1998) qui porte sur « Travail, emploi et activité » intègre la diversité des situations des femmes et des hommes par rapport à ce thème. Dès la première page Annie Fouquet (1998) y écrit: « *On peut travailler et ne pas avoir d'emploi: c'est le cas de la mère de famille qui n'est pas rémunérée pour les services qu'elle rend. Elle dépend du revenu du mari qui lui donne indirectement droit à la protection sociale. Elle perd ses droits non par le licenciement mais par le divorce* » (p.1). C'est la deuxième perspective qui est une illustration de l'approche genre dans le sens notamment où la prise en compte de la situation spécifique des femmes au regard de l'emploi fait émerger de nouveaux questionnements qui ne concernent pas seulement les femmes mais l'ensemble de la société.

Quelques interrogations pour la démographie.

S'inscrire dans une telle perspective implique une attention particulière vis-à-vis d'informations recueillies **sur** les populations, les femmes et les hommes et, **auprès** des populations, femmes et hommes. Il ne s'agit pas seulement de veiller à ne pas oublier la catégorie « femme », ou la variable « sexe » dans l'analyse explicative. Il s'agit de prendre en compte, au regard du problème étudié, les caractéristiques propres à la situation des femmes et des hommes. Une telle perspective ne peut qu'enrichir l'ensemble de la recherche puisque les spécificités « d'un homme sur deux » qui ne sont pas seulement attachées à des caractéristiques biologiques, n'auront pas été occultées.

L'information recueillie auprès des femmes est-elle de même nature que celle obtenue auprès des hommes? Véronique Hertrich (1997) aborde ce thème, lorsqu'elle se pose la question de savoir si les réponses des hommes valent celles des femmes, dans un questionnaire concernant la fécondité. Elle observe que sur certains points les hommes répondent mieux que les femmes alors que sur d'autres points c'est l'inverse, et elle s'interroge sur les raisons de ces discordances. Pour qu'une information soit correctement restituée par un individu, ajoute-t-elle, il faut qu'il ait connaissance des données, qu'il les aient mémorisées enfin qu'il les transmette fidèlement, trois conditions qui sont traversées par les différences dans les situations vécues par les femmes et les hommes dans la société concernée, autrement dit par les rapports sociaux de sexe. Elle ouvre ainsi la voie à une question plus générale pour le chercheur en sciences sociales : en quoi les réponses des femmes et des hommes sont-elles différentes puisque le discours des uns et des autres est attaché à des situations vécues qui peuvent être profondément différentes, compte tenu des rapports sociaux de sexe propres à la société considérée et qui se jouent en termes de pouvoir?

La première étape est évidemment que les statistiques soient sexuées, ce que les démographes savent faire ; mais ensuite, l'interprétation de ces chiffres au regard de la situation différente des femmes et des hommes par rapport au problème étudié est nécessaire. Il serait intéressant d'opérer une relecture de certaines enquêtes ou études de l'INED qui ne sont pas centrées directement sur une

étude de la population féminine, et qui sont conjuguées au neutre. Sans doute trouverait-on que certaines, sans jamais utiliser le concept de genre, s'inscrivent néanmoins dans cette perspective alors que d'autres, ayant totalement négligé cet aspect, ont appauvri leur analyse.

Conclusion

Les démographes travaillent sur les variables âge et sexe, mais comment passer du sexe au genre? Les démographes et sociologues analysent les rapports de génération. Que signifierait l'analyse des rapports de genre ? Est-ce que le genre ne serait pas d'une certaine façon à la variable sexe ce que la génération est à la variable âge ? Il apparaît qu'il existe là une problématique à explorer et un débat à développer.

Travailler le concept de genre ne se réduit pas à une querelle linguistique. Nous n'avons pas à en faire usage simplement parce qu'il est devenu courant, avec des interprétations diverses ainsi que j'ai tenté de le montrer dans ce texte. Nous avons à nous interroger sur sa pertinence et son intérêt dans différentes disciplines scientifiques. Est il un bon outil d'analyse?

Le concept de genre peut être le détour nécessaire pour retrouver le féminin et par là même le masculin. Dévoiler le féminin sous le neutre pour faire apparaître le masculin, dépouillé de ses attributs de dominant.

Références bibliographiques

- Biche Brigitte, Labourie-Racapé Annie, 1998. – « L'approche genre. Un outil d'analyse pour les actions NOW et le développement local », Pour, *revue du GREP*, Femmes en milieu rural. Nouvelles activités, nouvelles compétences, n° 158, juin. 182 p.
- Bourdieu Pierre, 1998. – *La domination masculine*. – Paris, Seuil, 142 p.
- Bozon, Michel, 1990. – « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie », *Population*, revue de l' INED, n° 2, mars-avril 1990, p. 327-360.
- Delphy Christine, 1991. – « Penser le genre: quels problèmes? » in M.C. Hurtig, M. Kail et H. Rouch (eds), *Sexe et genre : de la hiérarchie entre les sexes* p. 89-101. – Paris, Éditions du CNRS, 285 p.
- Ephesia, 1995. – *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, La Découverte, collection Recherche, 739 p.
- Fassin Eric, 1993. – « Le féminisme au miroir transatlantique », *Esprit*, « Masculin, Féminin », Novembre, p. 99 à 112.
- Fouquet Annie, 1998. – « Travail, emploi, activité », *La lettre. Centre d'études de l'emploi*. Paris, n°52 avril, 12p.
- Héritier Françoise, 1996. – *Masculin/Féminin. La pensée de la différence* , Paris, Odile Jacob.
- Hertrich Véronique, 1997. – « Les réponses des hommes valent-elles celles des femmes? Une double collecte sur les questions génésiques et matrimoniales dans une population du Mali », *Population*, 1, p.45 à 60.
- Hirata Hélène, Senotier Danièle (dir.), 1996. – *Femmes et partage du travail*, Paris, Alternatives sociologiques, Syros, 280 p.

- Hurtig Marie-Claude, Kail Michèle, Rouch Hélène (eds), 1991. – *Sexe et genre: de la hiérarchie entre les sexes*. Paris, Éditions du CNRS, 285 p.
- Kergoat Jacques, Boutet Josiane, Jacot Henri et Linhart Danièle (dir.), 1998. – *Le monde du travail*. Paris, La Découverte, coll. « textes à l'appui », 448 p.
- Labourie-Racapé Annie, Locoh Thérèse, 1998. – « Genre et démographie: nouvelles problématiques ou effet de mode? ». Paris, INED, *Dossiers et Recherches*, n°65, février, 28 p.
- Laqueur, Thomas 1992. – *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*. Paris. Gallimard, NRF, essais, 355 p.
- Locoh Thérèse, Labourie-Racapé Annie, Tichit Christine (eds), 1996. – *Genre et développement: des pistes à suivre*. – Paris, Documents et manuels du CEPED, n°5, 154 p.
- Locoh Thérèse, 1999. – « Mais enfin le genre c'est quoi ? » in Locoh Thérèse et Koffi N'guessan (dir.) *Genre, population et développement en Afrique de l'Ouest*, ENSEA, FNUAP, Abidjan, 166 p.
- Maruani Margaret (ed) 1999. – « Travail et pauvreté, la part des femmes ». Paris, *La revue du Mage Travail genre et sociétés*, L'Harmattan, 1, 287 p.
- Matthieu Nicole Claude, (1991). – *L'anatomie politique : catégorisation et idéologies de sexe*. Paris, Coté femmes, 205 p.
- Oakley Ann, 1972. – *Sex, Gender and Society*. – Temple Smith, London.
- Planté Christine, 1991. – « La confusion des genres », in: Marie Claude Hurtig, Michèle Kail, Hélène Rouch (eds.) *Sexe et genre*, p. 51-58. – Paris, Éditions du CNRS, 285 p.
- Rack Claude, 1998. – « L'insertion professionnelle des jeunes filles » 4 pages. *Centre d'études de l'emploi* ; Paris, n°30, novembre.
- Scholl Bernard, 1994. – « Langage : la loi du genre » *Sciences Humaines* Paris, n°42 août septembre, 1 p.
- Scott W. Joan, 1988. – « Genre : une catégorie historique » *Cahiers du GRIF* n°37,38. Traduction Eleni Varikas, Paris, p. 125 à 153.
- Scott W. Joan, 1998. – *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*. Paris, Bibliothèque Albin Michel, Histoire, 292 p.
- Silvera Rachel, 1999. – « Notes de lecture » Travail, genre et société (Revue du MAGE). [*Travail et pauvreté la part des femmes*] Paris, 1, p. 241-242.

Genre et fécondité

Arlette Gautier

Introduction

La féministe radicale Kate Millett, qui a introduit en sociologie les notions de genre et de patriarcat, les avait empruntées au psychologue Stoller pour indiquer la différence entre sexe anatomique et l'identité de genre (Millett 1971 : 43). Par la suite ce terme a pu recouvrir des sens variés (Scott 1988 : 129-130) :

- 1) Une volonté de tenir compte dans l'analyse tant des femmes que des hommes, pour contrecarrer l'occultation des femmes dans bien des analyses sociologiques depuis Marx et Weber (Kandall 1988 : 79-90 ; Zaidman 1992) ;
- 2) Une insistance sur la construction sociale des différences entre les sexes, en opposition à leur trop fréquente naturalisation. Ainsi, la construction du terme parentalité permet à Anne-Marie Devreux de montrer que le devenir des hommes, comme des femmes, est influencé par leur entrée dans la parentalité, même si c'est dans des sens différents. Ces deux types d'analyse étaient menés en France sous le vocable « rapports sociaux de sexe », qui insiste sur leur caractère social et contradictoire (Hurtig et Rouch 1992) ;
- 3) Plus récemment, avec la vogue du déconstructionnisme inspiré des travaux des philosophes français, a eu lieu un « tournant linguistique » qui met au centre de l'analyse les discours producteurs des catégories de perception des différences entre les sexes et qui vont s'imposer aux acteurs. Ainsi, la construction sociologique et statistique de l'opposition entre hommes-producteurs et femmes au foyer a eu lieu alors que les femmes constituaient une partie très importante de la classe ouvrière (Scott 1992) ;
- 4) Mais ce terme peut aussi être utilisé parce qu'il fait érudit et scientifique, avec des sens, et parfois des contre-sens, assez variés. Il permet aussi à certains chercheurs de faire l'impasse sur tout ce qui a été publié précédemment sous la rubrique « femmes » et « rapports sociaux de sexe » et de se présenter ainsi, à peu de frais, comme novateur, tout en réintroduisant l'occultation des femmes et des chercheuses combattue avec l'invention de ce concept.

On peut difficilement écrire du concept de fécondité qu'il est fondé sur l'occultation des femmes puisqu'elle leur est au contraire attribuée de façon exclusive. Ainsi, selon un dictionnaire de démographie, la fécondité est le « phénomène en rapport avec les naissances vivantes considérées du point de vue de la femme, du couple ou, très exceptionnellement, de l'homme... Toutefois cette dernière forme de fécondité étant très rarement étudiée, on emploie ordinairement le seul mot fécondité pour désigner la fécondité féminine » (Pressat 1979 : 75). Contrairement aux études portant sur le travail ou les migrations, une approche en terme de genre ne fait donc pas apparaître les femmes mais fait surgir les hommes, puis les rapports sociaux entre les sexes, comme déterminants du niveau de fécondité. On peut cependant dire que le concept de fécondité naturalise la procréation, en l'extrayant des relations sociales où elle s'exerce (Tabet 1985) : pour dépasser une approche androcentrique du monde, de nouveaux indicateurs doivent être inventés.

I - Ajouter les hommes dans l'étude de la fécondité

Deux approches ont été récemment menées avec brio pour dépasser la seule assignation de la fécondité aux femmes : l'étude de la fécondité masculine et celle du rôle des hommes dans les décisions reproductives.

Etudier la fécondité masculine

Des chercheurs ont étudié la fécondité masculine en France et au Sénégal et dans les deux cas elle était plus élevée que celle des femmes et cela d'autant plus que l'âge moyen à la paternité diffère fortement de celui de la maternité. La fécondité des générations françaises a été étudiée par Nicolas Brouard (1976) : pour les femmes la baisse séculaire amorcée au milieu de XVIII^e siècle s'est interrompue après la génération 1895, dont la descendance finale était légèrement inférieure à deux enfants par femme. Elle a ensuite augmenté jusqu'à la génération 1930 avec 2.64 enfants et diminue à nouveau depuis. Pour les hommes, le tableau d'ensemble est assez semblable, avec une différence majeure : une partie du creux des générations 1890-1905 a été comblé pour laisser la place à une bosse avec un maximum égal à 2.26 enfants par homme dans la génération 1896. En effet, les générations masculines de 1890-1900 ont été touchées de plein fouet par la guerre de 1914-18, avant d'avoir eu le temps de se marier et de procréer. Il en est résulté un déséquilibre sur le marché matrimonial, qui a bénéficié aux hommes survivants et a été néfaste aux femmes des générations correspondantes. L'écart relatif entre les descendance masculines et féminines dépassait donc 10%. Gilles Pison a analysé en 1982 un cas encore plus spectaculaire, celui de la population de Peul Bandé du Sénégal. Dans cette société, l'écart d'âge au premier mariage est de l'ordre de dix ans et la moitié des hommes prennent une seconde épouse une dizaine d'années plus tard, l'écart atteignant alors 20 ans. La vie féconde des hommes se poursuivant beaucoup plus longtemps du fait qu'ils prennent fréquemment une seconde épouse nettement plus jeune qu'eux, leur descendance finale brute dépasse 11 enfants contre moins de 7 pour les femmes. Ces deux études montrent donc combien il est nécessaire d'analyser la fécondité des deux sexes. Une autre approche a ouvert de nouveaux horizons.

Etudier la place des hommes dans les choix procréateurs

Longtemps les enquêtes de fécondité n'ont questionné que les femmes, alors même que l'on savait que les hommes interviennent souvent, et parfois de façon déterminante, dans le processus de décision d'enfantement. En France, il a fallu attendre 1994 pour que l'enquête INED/INSEE sur la contraception interrogent les hommes (Bozon : 655-657). De même, alors que seules deux enquêtes mondiales de fécondité avaient interrogé les hommes, les enquêtes démographiques et de santé les plus récentes les questionnent, notamment là où leur exclusion rendait incompréhensible le maintien d'une fécondité élevée. « Ainsi, sur 28 enquêtes démographiques et de santé de la troisième génération réalisées en Afrique subsaharienne sur la période 1994-98, 25 ont été étendues aux hommes, contre 4 sur 9 en Amérique latine et Caraïbes et 3 sur 18 seulement en Asie, Moyen-Orient et Afrique du Nord » (Andro 1999 : 4). Or, la comparaison des réponses et des pratiques des femmes et des hommes dans deux pays du Sahel conduit Véronique Hertrich et Armelle Andro (1998) à conclure que l'opinion masculine est bien plus déterminante que celle des femmes ; en effet, elle seule influe sur l'utilisation de la contraception, à la différence de ce qui se passe au Ghana (Andro 1999). De plus, ces enquêtes ont démontré que les hommes pratiquent plus la contraception que les femmes. Il ne faudrait pas en conclure trop rapidement que la pratique des couples est sous-estimée par les sources féminines, car les hommes peuvent pratiquer le préservatif avec des partenaires qui ne sont pas leurs conjointes officielles (Hulton et Falkingham, 1996).

Ces approches, certes nécessaires, risquent cependant d'occulter la différence des sexes là où elle est irréductible, c'est-à-dire dans les capacités d'enfantement des femmes, au nom d'un « neutre social » qui les prétend identiques et nie donc leur spécificité et les discriminations qui les touchent (Fouque 1995). Un exemple des conséquences de cette fausse symétrie, que la notion de genre pourrait d'ailleurs facilement conforter si l'on n'y prend pas garde, est la mise en œuvre récente dans de nombreux pays africains, de la nécessité de l'autorisation des deux conjoints pour la stérilisation de l'un d'entre eux. L'égalité semble alors respectée mais, dans la réalité, les femmes seules tombant enceintes, la stérilisation est loin d'avoir le même sens pour l'un et l'autre sexe. Une

véritable égalité implique que la femme ait, comme les hommes, la pleine propriété de son corps et donc la capacité de se rendre inféconde, même si son conjoint ne le souhaite pas.

Il faut donc repenser les indicateurs à partir de l'expérience des femmes.

II - Repenser les concepts

En effet, la mesure de la fécondité a longtemps servi à instrumentaliser les femmes, à tenir un discours d' »arpenteur » (Moreau-Bisseret 1988), qui ne rend pas compte de leur expérience et est, de plus, insuffisant pour comprendre son soi-disant objectif : le renouvellement des générations.

La fécondité, un concept qui instrumentalise les femmes

Bien que l'étude de la fécondité se soit longtemps focalisée sur celle des femmes et qu'elle n'ait interrogé que celles-ci, on ne peut pas dire qu'elle s'intéressait au point de vue des femmes. Au contraire, elle a souvent propagé une occultation du caractère humain de la procréation, au profit d'une naturalisation de celle-ci, dans la lignée de la pensée occidentale sur ce thème (Clarke et Lange 1979). Ainsi, ce moment intense de la gestation, où bien des femmes se sentent pleinement vivre, a été qualifié on ne peut plus bizarrement de « temps mort ».

La notion de fécondité a été inventée (Le Bras 1981) au moment même où celle-ci baissait dans tous les pays occidentaux, ce qui était vécu alors comme une manifestation de décadence. Une des réponses données à cette inquiétude a été la création de politiques familiales, ayant ou non une composante eugéniste, mais toutes fondées sur la « nationalisation des femmes » (Thébaud 1992 : 25) et de leurs facultés de procréation. Plus récemment, dans le contexte inverse de l' « explosion démographique », les politiques anti-natalistes mises en œuvre dans les pays en développement visaient à restreindre la fécondité. Or ces politiques, pro- ou anti-natalistes, fondées sur la mesure démographique de la seule fécondité des femmes sont discriminatoires car ces dernières deviennent en quelque sorte coupables d'une fécondité, soit trop faible, soit trop basse. Ainsi, les politiques de population qui sont menées sur cette base vont soumettre les seules femmes à diverses mesures coercitives, que ce soit l'interdiction des méthodes contraceptives, comme ce fut le cas en France de 1920 à 1967 (et même 1972, les décrets d'application ayant fort tardé) ou l'imposition de ligatures ou de stérilets dans plusieurs pays en développement et pour les femmes pauvres ou supposées dysgéniques en Scandinavie ou aux Etats-Unis. Ainsi, les associations de femmes nigérianes ont vivement critiqué la politique de population qui s'assignait comme objectif de faire baisser la fécondité des femmes à quatre enfants. Elles ont souligné qu'il suffisait aux hommes de prendre une autre épouse pour ne plus être soumis à cette norme (Dixon-Mueller 1993 : 94). Malgré la justesse de cette remarque, aucun pays pratiquant la polygamie n'affiche, à ma connaissance, des objectifs de fécondité pour les deux sexes, comme le voudrait une approche équitable et bien que le calcul de cette fécondité masculine soit tout à fait possible.

Enfin, l'hypertrophie de l'étude de la fécondité est même contre-productive du point de vue de la connaissance du remplacement des générations. En effet, l'indicateur synthétique de fécondité est un instrument utile mais qui doit être utilisé avec précaution et qui doit perdre la prééminence qu'il a acquise, depuis une assez courte période à l'aune de la démographie (Lebras 1991). Il ne permet pas de rendre compte de l'expérience des femmes et induit au contraire en erreur. On dit, par exemple, que l'indicateur synthétique de la France et de la Grande Bretagne sont identiques mais cela ne rend pas compte de l'expérience des femmes puisque la distribution des parités varie d'un pays à l'autre. Les Françaises de la génération 1955 vont être peu nombreuses à ne pas avoir d'enfant et 20% à en avoir deux, en revanche, 18% des Anglaises n'auront pas d'enfant et 12% 2 ; les pourcentages de femmes ayant deux et trois enfants étant par contre identiques : 39% et 32-31% (*Vingtième rapport...1991* : 1112). Cela se traduit par des expériences familiales, professionnelles et

autres extrêmement différentes. Seule la distribution des naissances rend compte de cette variété des expériences et permet de lutter contre une vision unanimiste et simpliste.

Mettre au centre de l'analyse démographique l'expérience des femmes implique d'aller plus loin et de revoir en profondeur les indicateurs utilisés.

Construire de nouveaux indicateurs

Depuis l'accord acquis à la conférence du Caire, les politiques démographiques ne doivent plus avoir des objectifs décidés d'en haut par les gouvernements mais doivent mettre à son centre les individus et notamment les femmes. L'action publique doit permettre aux individus et aux couples d'avoir les enfants qu'ils veulent – de façon certes responsable- et donc mettre à leur disposition les moyens nécessaires de contraception, y compris d'urgence, mais aussi de lutte contre la stérilité. Pour être cohérent avec ce consensus, les démographes doivent utiliser des indicateurs adaptés qui ne biaisent pas la mesure dans le sens d'une instrumentalisation des femmes. Aussi les notions de fécondité désirée et non désirée, développée par Bongaarts, pourrait-elle compléter celle de fécondité, comme mesures de la réussite des programmes. Dans les pays en développement hors Chine, 25% des naissances ne sont pas désirées : ce sont ces naissances qui doivent être l'objet de la mesure et de l'action, non la fécondité en soi. Qui plus est, la mesure démographique tiendrait alors compte de la stérilité.

De plus, la notion de fécondité instrumentalise les femmes en se préoccupant que du produit fini, les « naissances vivantes » et en évacuant de la mesure et donc de l'analyse les morts fœtales et les mort-nés, bien que ces derniers soient aussi nombreux que les enfants morts l'année de leur naissance. Or, pour une femme, il y a peu de différences entre un mort-né et un enfant mort les premières heures de sa vie. Dans la lignée des travaux de Nicky Hart (1996), qui a inventé le concept de mortalité reproductive pour y inclure ces décès, il serait utile de prendre en compte l'ensemble du processus de reproduction. J'ai proposé la mesure de la procréation comme plus pertinente que celle de la seule fécondité (Gautier, à paraître). Cet indicateur tiendrait compte 1) du temps de mobilisation du corps féminin qui comprend à la fois la gestation et l'allaitement. 2) du niveau « utile » de la procréation, compte tenu de la mortalité des enfants 3) du coût en santé pour les femmes de cette fonction sociale, que peut mesurer le taux de mortalité maternelle. Ces trois aspects sont bien documentés par les statistiques internationales (sauf pour l'allaitement et bien que les chiffres varient parfois d'une source à l'autre), et sont compilées par le dernier rapport du FNUAP. En effet, la procréation implique la mobilisation du corps des femmes pendant les neuf mois de grossesse et éventuellement pendant l'allaitement, longtemps nécessaire à la survie de l'enfant, et donc partie intégrale de la production d'enfant.² L'allaitement dépend en grande partie de la technologie et de la richesse des nations mais aussi des représentations³. Il est encore de près de deux ans dans beaucoup de pays d'Afrique noire. Cela veut dire qu'une femme d'Afrique centrale, orientale ou de l'Ouest, qui a en moyenne six enfants (FNUAP 1997 : 70-72), passera près de 18 ans en état de grossesse ou d'allaitement (cela sans tenir compte des fausses couches), alors qu'une Européenne n'y passera que deux ans.

De plus, le niveau de mortalité va déterminer un niveau de « productivité » différent de cette natalité, et donc aussi du niveau de fécondité nécessaire pour que les buts démographiques de la société ou du couple soient atteints. Ainsi, au milieu du XVIIIe siècle en France, selon la table de Duvillard, la moitié des enfants mouraient avant quinze ans, ce qui peut être considéré comme une perte énorme, tant en affection qu'en énergie, sans même parler de l'aspect économique. Avec la

² On pourrait d'ailleurs soutenir que l'arrivée du lait pasteurisé a plus changé la condition des mères que celle de la pilule, qui est en compétition avec d'autres méthodes de contraception.

³ Ainsi, au Japon, un des pays pourtant les plus industrialisés de la planète, les manuels de puériculture imposent l'idée, soi-disant scientifiquement démontrée, que la mère doit allaiter son enfant nuit et jour pendant un an (Jolivet 1993 : 117).

baisse de la mortalité généralisée depuis la deuxième guerre mondiale, ces pertes humaines ont fortement diminué, mais elles restent néanmoins importantes dans certains pays : en 1997 19 pays connaissent une mortalité de plus de 100 pour 1000. Cela veut dire qu'une Afghane va perdre 1.8 enfant avant l'âge d'un an et une Nigériane ou une Zaïroise 1.3 enfant, soit autant que le niveau total de fécondité en Europe. Pire, une habitante de Sierra Leone perdra 2 enfants avant qu'ils aient atteint cinq ans sur les 6.5 qui lui naîtront (PNUD 1995 : 189).

La mortalité maternelle est l'indicateur le plus grossier des conditions de la procréation, car il faudrait pouvoir tenir compte de la morbidité et des invalidités qu'elle occasionne, mais c'est le seul disponible. D'après un rapport du FNUAP (1997 : 67-69) il y a 19 pays où la mortalité maternelle est de plus de 1000 pour 100 000 (dont 15 pays africains), 26 entre 500 et 999, 37 entre 100 et 499, 30 entre 20 et 99, 13 entre 10 et 20 (dont la France) et 9 moins de 10. Les résultats sont parfois surprenants par rapport à ce qui peut être attendu : ainsi Cuba, dont le taux de mortalité infantile est un des plus faibles du monde, atteint néanmoins 95 pour 100 000 pour la mortalité maternelle. C'est là sans doute un des effets pervers de la focalisation sur la mortalité infantile comme indicateur du développement social, qui conduit à ne se préoccuper que de cet aspect. Le Maroc ne fait guère mieux que le Soudan, bien qu'il soit nettement plus riche, et l'Allemagne atteint 22 pour 1000 alors que la Suisse et la Suède accèdent au premier rang avec un taux de seulement 6 pour 100 000, suivies par la Norvège et l'Espagne avec un taux de 7.

Il n'y a donc pas homogénéité entre les trois aspects retenus des conditions de la procréation. En Afrique subsaharienne, par exemple, si le niveau de fécondité est à peu près équivalent sur tout le continent (sauf en Afrique australe, au Kenya et au Zimbabwe), autour de 6 enfants par femme, la mortalité infantile et la mortalité des moins de cinq ans est déjà nettement plus diversifiée, ce qui est encore plus le cas de la mortalité maternelle puisqu'elle est le double au Nigeria ou au Zaïre par rapport au Cameroun, au Kenya, ou au Togo. Ailleurs aussi, des femmes relativement peu fécondes paient néanmoins un lourd tribut à la maternité⁴. Un même indicateur de fécondité peut donc masquer de grandes variations dans les conditions où s'exercent cette fonction sociale.

Par ailleurs, contre la naturalisation introduite par la notion de fécondité, il faut s'interroger sur les conditions sociales dans lesquelles elle s'exerce, et notamment sur le degré de liberté ou de contrainte sur les capacités reproductrices des femmes. De nouveaux indicateurs sont nécessaires. J'ai ainsi proposé de se servir des données sur des conditions d'autorisation de l'avortement et de la stérilisation. En se servant des données de Mauldin et Ross, on voit qu'en Amérique Latine comme en Afrique subsaharienne, les époux contrôlent les possibilités d'accès à ces méthodes dans les deux tiers des pays. Pourtant, les contextes sont bien différents puisqu'un tiers des pays latino-américains interdisent totalement l'avortement, instituant un droit de mort sur les femmes au nom de leurs capacités procréatrices, alors même que la moitié des pays africains privilégient un pouvoir de vie, ne l'autorisant que si la vie de la femme est en danger (Gautier 1999).

Conclusion

La démographie, comme toutes les sciences sociales, connaît périodiquement des changements de paradigme, en parallèle avec les changements de la société. Le genre, comme le note Van Kaa (1996) dans son analyse des narrations sur la fécondité, pourrait être un des instruments du renouvellement de l'analyse, si ses potentialités ne sont pas étouffées, du fait notamment de la position dominée des femmes dans les instances scientifiques. C'est à ce prix que la démographie cessera d'apparaître comme androcentrique, comme elle l'a été plus particulièrement dans ce domaine, si sensible, de l'étude de la fécondité.

⁴ Ainsi, l'Indonésie a un indice de fécondité de 2.6 mais un taux de mortalité maternelle de 650 pour 100 000, le Bangladesh de respectivement 3.1 et 850, la Bolivie de 4.3 et 650 (Fnuap 1997 : 67-72).

Bibliographie

- Andro Armelle – « Analyser les modes de régulation de la fécondité du point de vue du couple : le cas du Mali et du Burkina-Faso ». *Séminaire international La santé de la reproduction en Afrique subsaharienne*, Abidjan, ENSEA-IRD, 1999.
- Andro Armelle et Hertricht Véronique – « Demand for contraception by sahelian couples : are men's and women's expectations converging ? The cases of Burkina Faso and Mali », *Seminar on Men, family formation and reproduction*, Buenos Aires 13-15 mai 1998.
- Bongaarts John – « Trends in unwanted childbearing in the developing world. », *Studies in Family Planning* 28(4), dec. 97 : 267-277.
- Bozon Michel – « Les rapports des femmes et hommes à la lumière des grandes enquêtes quantitatives ». In *Ephesia - La place des femmes*. Paris, La découverte, : 655-665 .
- Brouard Nicolas - « Evolution de la fécondité masculine depuis le début du siècle », *Population* 31(6), 1976 : 1123-1156.
- Clarke Lorene M.G. et Lange Lynda – *The sexism of social and political theory. Women and reproduction from Plato to Nietzsche*, University of Toronto Press, 1979.
- Devreux Anne-Marie - « Les différentes étapes de la déconstruction-reconstruction des objets et des concepts », In *Cahiers de l'APRE* n°3, sept.85 : 7-28.
- Dixon-Mueller Ruth – *Population policy and women's rights. Transforming reproductive choice*, Westport/londres, Praeger, 1993.
- FNUAP – « Le droit de choisir : droits et santé en matière de reproduction », *Etat de la population mondiale 1997*.
- Fouque Antoinette – *Il y a deux sexes*, Paris, Gallimard, 1995.
- Gautier Arlette - « Les droits reproductifs ; : une nouvelle génération de droits ? », *Le genre des droits*, Athènes, Diotima 1996.
- Gautier Arlette - « Les droits reproductifs en Afrique subsaharienne », *Séminaire international « La santé de la reproduction en Afrique subsaharienne »*, Abidjan, ENSEA-IRD, 1999.
- Gautier Arlette - « Les droits reproductifs en Amérique latine » à paraître in « La santé de la reproduction en Amérique latine », *Dossiers du CEPED*.
- Gautier Arlette – « Programmes de planification familiale et liberté reproductive », *Séminaire international « La santé de la reproduction en Amérique latine »*, Abidjan, ENSEA/IRD, novembre 1999.
- Gautier Arlette – « Régimes démographiques, genre et procréation », à paraître in *Régimes démographiques, Colloque de l'AIDELF* (septembre 1998, La Rochelle).
- Hart Nicky – « Reproductive mortality in England and Wales », *Population Studies*, 1997.
- Hulton Louise et Falkingham Jane – « Male contraceptive knowledge and practice : what do we know ? », *Reproductive Health Matters* 7, mai 96 : 90-100.

- Hurtig Marie-Françoise et Rouch Hélène (eds) – *Sexe et genre*, Paris, éditions du CNRS, 1991.
- Jolivet Muriel – *Un pays en mal d'enfants*, Paris, la Découverte, 1993.
- Kandall Terry R. – *The woman question in classical sociological theory*, Miami, Florida University Press, 1988.
- Le Bras Hervé – *Marianne et les lapins. L'obsession démographique*, Paris, Olivier Orban, 1991.
- Le Bras Hervé – « L'invention de la fécondité », *Le débat*, 1981
- Mauldin Patrice et ROSS John, 1994, *A compendium of statistics on family planning*, New York, Population Council.
- Millett Kate – *La politique du mâle*, 1969, Paris, Stock, 1971.
- Moreau-Bisseret Noëlle – « The discourse of demographic «reproduction» as a mode of appropriation of women » IN Seidel Gill – *The nature of the right. A feminist analysis of order patterns*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1988 : 81-114.
- Pison Gilles – *Dynamique d'une population traditionnelle : les Peul Bandé (Sénégal Oriental)*, Paris, Travaux et documents, cahiers n°99, PUF/INED, 1982.
- Pressat Roland – *Dictionnaire de démographie*, Paris, PUF, 1979.
- Scott Joan – « Genre : une catégorie utile d'analyse historique ». *Les cahiers du GRIF*, N°spécial « Le genre de l'histoire » N°37-38, print.88.
- Scott Joan – « L'ouvrière, ce mot impie ». In Georges Duby et Michelle Perrot (eds) - *Le XIXe siècle*. Tome 4 de *L'histoire des femmes*.. Paris, Plon, 1992.
- Tabet Paola – « Fertilité naturelle, reproduction forcée » in Mathieu Nicole-Claude - *L'arrondissement des femmes*. Paris, éditions de l'EHESS, 1985 : 61-146.
- Thebaud Françoise (ed) – *Le XXe siècle*. Tome 5 de *L'histoire des femmes*, Edité par Georges Duby et Michelle Perrot. Paris, Plon, 1992.
- Van de Kaa – « Anchored narratives : the story and findings of half a century of research into the determinants of fertility », *Population Studies* 50(3), nov.96 : 389-32.
- Zaidman Claude – « Derrière le suicide, le divorce. Durkheim et les rapports sociaux de sexe », *Hommages à Pierre Ansar*,. Paris, L'Harmattan, 1992.

Des indicateurs démographiques du statut des femmes et des relations homme-femme

Jacques Véron
INED

L'hypothèse d'un lien étroit entre comportements démographiques et statut des femmes ou relations de genre ne fait aujourd'hui plus de doute. Thérèse Locoh (1996) considère le « statut des femmes comme [une] variable explicative majeure des comportements démographiques ». Ces derniers influencent aussi, en retour, le statut des femmes. Ce lien est-il suffisamment étroit pour que l'on puisse utiliser des variables démographiques comme indicateurs du statut des femmes ou des relations de genre, pour comparer la situation de divers pays du monde ?

Un mariage très précoce, un très grand nombre de naissances, une mortalité maternelle élevée sont caractéristiques d'un statut des femmes bas. Une forte différence d'âge entre époux traduit généralement des relations inégalitaires (Bozon, 1990). Mais l'interprétation en termes de statut des femmes ou de relations de genre de caractéristiques démographiques est parfois difficile. Il est par ailleurs plus aisé de s'entendre sur ce qu'est un statut bas qu'élevé.

Statut des femmes, sexe et genre

L'inégalité des sexes est de nature biologique et l'inégalité de genre de nature sociale. Mais la frontière n'est pas toujours clairement identifiable entre ces deux formes d'inégalités. Il existe une surmortalité masculine : c'est une règle biologique. Si, dans l'enfance, un moindre intérêt pour les filles se traduit par des soins qui leur sont dispensés moins généreusement qu'aux garçons, une surmortalité relative (du deuxième ordre, en quelque sorte) pourrait réduire la surmortalité masculine initiale. Le phénomène serait alors difficilement observable.

Un mode d'appréciation du statut des femmes ou de relations de genre est la comparaison de la situation des femmes entre elles, d'un pays à l'autre ou, au sein d'un même pays, entre diverses catégories de femmes (définies par l'appartenance sociale, la religion, le mode d'habitat, etc.). On peut ainsi comparer la précocité de la première naissance en Afrique, en Asie, en Europe, etc. et en conclure que lorsque la moitié des jeunes femmes ont commencé leur vie féconde à 20 ans, leur statut est plus bas que lorsque l'âge médian est sensiblement plus élevé.

Une autre façon de procéder consiste à comparer la situation des femmes à celle des hommes. Hors du domaine strictement démographique, on comparera par exemple le taux d'alphabétisation des femmes à celui des hommes ou le nombre d'années passées en moyenne à l'école par chacun des sexes. Dans le domaine démographique, on comparera l'âge au mariage des femmes à celui des hommes et on interprétera l'ampleur de la différence en termes de relations de genre.

Ces deux approches sont naturellement complémentaires. Si le mariage des jeunes femmes est précoce, c'est parce qu'elles disposent de peu d'autonomie au sein de leur famille, ce qui les conduit à accepter des relations conjugales définies sur une base inégalitaire. Ce mariage précoce peut aussi être associé à une forte différence d'âge entre époux.

Le statut des femmes est « un tout » en forte interaction avec le développement économique : la pauvreté compromet l'élévation du statut des femmes et un bas statut, conséquence par exemple d'une faible instruction rend difficile une plus forte autonomie des femmes. La maturité politique de la population considérée, les droits effectifs des femmes sont à

la fois cause et conséquence d'un bas statut. La place des femmes dans la société doit être vue comme un système d'interactions. Un ensemble de facteurs expliquent des relations de genre inégalitaire, et lorsqu'une dimension change (ce qui veut notamment dire qu'elle peut changer) -le niveau d'instruction des femmes par exemple- il s'opère un changement global.

Nous allons dans ce travail discuter un ensemble de « variables démographiques », dans une acception large de celle-ci, et voir dans quelle mesure elles permettent de rendre compte de différences de statut des femmes dans le monde (tableau 1). Nous faisons, à ce stade, l'hypothèse qu'il y a indépendance entre ces variables, sachant que cette hypothèse n'est pas légitime. Un travail ultérieur doit relier l'ensemble des caractéristiques considérées d'un point de vue dynamique..

Tableau 1. Phénomènes démographiques, statut des femmes et relations de genre (d'après Thérèse Locoh, 1996)

Phénomène	Interprétation possible
<i>Vie matrimoniale</i>	
Unions précoces (âge au mariage ou à l'entrée en union)	Unions imposées
Ecart d'âge au mariage	Situation inégalitaire entre mari et femme
Compensation matrimoniale	Expression de la valeur de la femme mais facteur de dépendance (il peut y avoir nécessité de remboursement en cas de rupture d'union).
Lieu de résidence	Installation du couple dans la famille du mari (Femme en situation d'étrangère)
Veuvages	Existence éventuelle de rites comme le lévirat
Divorce	Expression d'une volonté féminine de rompre avec une situation difficile (qui a l'initiative ?)
Polygamie	Dépendance des épouses et concurrence entre elles (on retrouve la dimension écart d'âge entre époux)
Femmes chefs de ménage	Féminisation de la pauvreté ou autonomie des femmes
<i>Fécondité</i>	
Nombre d'enfants par femme	Devoir de fécondité (nécessité d'être mère)
Contraception	Autonomie féminine, rapports entre hommes et femmes (domination ou coopération)
Fécondité masculine	Une famille nombreuse fonde en partie la condition féminine
<i>Santé et mortalité</i>	
Surmortalité féminine dans l'enfance	Apport nutritionnel et recours aux services de santé modulés en fonction du sexe de l'enfant
Pratiques d'excision ou d'infibulation	Risques spécifiques en termes de santé (lors de la pratique ou plus tard lors de l'accouchement)
Mortalité maternelle	Faible attention apportée à la santé des femmes.
Sida	Entrée précoce en union, refus difficile de relations sexuelles, imposition difficile du port du préservatif, centres de soins défectueux lors des accouchements

La vie matrimoniale

L'entrée en union

L'âge au premier mariage, lors qu'il est très précoce comme dans certains pays d'Afrique subsaharienne, (tableau 2) peut être considéré comme indicatif du statut des femmes : un âge médian au mariage de 15 ans, comme au Niger en 1992, traduit un bas statut des femmes et, simultanément, compromet une élévation de celui-ci. On peut noter un âge précoce au Bangladesh (1996-97) mais l'entrée en union n'est véritablement effective que nettement plus tardivement.

Les résultats des enquêtes démographiques et de santé conduites au Cameroun et au Sénégal montrent une élévation de l'âge médian au mariage mais celui-ci reste inférieur à 18 ans.

Tableau 2. Age médian au premier mariage des femmes de 25 à 49 ans, lors de l'enquête, pour quelques pays en développement

Pays	Age médian au premier mariage
Bangladesh 1996-1997	13,9
Cameroun 1991 1998	16,5 17,4
Egypte 1992	19,2
Niger 1992	15,1
Pérou 1991-92 1996	21,1 20,9
Madagascar 1992	18,2
Népal 1996	16,2
Namibie 1992	24,8
Sénégal 1992-93 1997	16,2 17,4

Source: DHS

La limite principale de l'indicateur âge au mariage est d'être d'interprétation asymétrique. Un âge au mariage très bas est associé à un bas statut mais un âge au mariage élevé a peu de signification car il peut seulement correspondre à une légalisation d'unions.

Les données sur la nuptialité peuvent être d'interprétation délicate : au Japon, le célibat des femmes de 25-29 ans s'accroît considérablement entre 1970 et 1990 (tableau 3) sans qu'il y ait plus forte cohabitation. Le célibat à ces âges au Japon n'a pas la même signification sociale qu'en France ou en Suède, où il est largement une remise en cause du mariage comme institution.

**Tableau 3. Japon, Evolution du célibat féminin dans le groupe
(proportion de femmes célibataires, en %)**

	1970	1975	1980	1985	1990
15-19 ans	97,8	98,6	99,0	98,9	98,2
20-24 ans	71,7	69,2	77,7	81,4	85,0
25-29 ans	18,1	20,9	24,0	30,6	40,2
30-34 ans	7,2	7,7	9,1	10,4	13,9

Source : Bureau of Statistics, Census of Japan

Il est utile de tenir compte de l'âge à l'entrée en union, lorsque les unions hors mariage sont nombreuses. Au Cameroun en 1998, 15 % des femmes de 20-24 ans sont célibataires mais sont en union (tableau 4). En République dominicaine, parmi les femmes de 15-19 ans, 2,4 % sont mariées mais 15 % se déclarent être en union consensuelle (tableau 4 bis).

**Tableau 4. Cameroun : Répartition des femmes de 20-24 ans
selon leur situation matrimoniale, en 1998**

Situation matrimoniale des femmes	célibataires	mariées	vivent avec quelqu'un	veuves, séparées ou divorcées
Proportion (en %)	26,4	50,3	15,3	7,5

**Tableau 4 bis . Proportion de femmes de 15-19 ans déjà en union
d'après les enquêtes DHS (en %, années 1986-1992)**

Pays	Mariées	En unions consensuelles ou informelles
République dominicaine	2,4	15,3
Guatemala	10,0	13,6

L'entrée en union est parfois difficile à appréhender d'un point de vue statistique. En Haïti, les formes d'unions sont diverses (tableau 5) et seules les unions ayant une certaine stabilité sont considérées pour l'âge à l'entrée en union.

Tableau 5. Haïti : Diversité des unions

Types d'union	Caractéristiques
renmen fiancé vivavek	unions transitoires faible solidité des liens non cohabitation
placé marié	unions plus stables cohabitation

Source : EDS, Haïti.

L'âge de début de la vie sexuelle est difficilement interprétable. Un âge précoce peut aussi bien traduire une liberté sexuelle preuve d'autonomie des femmes qu'être associé à une domination masculine.

La proportion de femmes chefs de ménage

Un autre indicateur ambigu est la proportion de femmes chefs de ménage (tableau 6). Une proportion élevée peut être considérée comme caractéristique d'une relative autonomie des femmes ou, tout au contraire, exprimer des situations de pauvreté et de précarité.

Tableau 6. Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage dans quelques pays

Pays	Homme	Femme
Bangladesh 1996/97	90,7	9,3
Sénégal 1997	81,6	18,4
Guatemala 1995	80,2	19,8
Haïti 1994/95	61,4	38,6

Source : DHS

La différence d'âge entre époux

Une forte différence d'âge entre époux traduit des relations de genre inégalitaires. D'ampleur très variable selon les époques et les pays, la « domination de l'homme par l'âge » est générale (Bozon, 1990).

Au début de ce siècle (1900-1909), en Inde, les hommes étaient de 7 années plus âgés que leurs femmes; la différence d'âge entre époux était alors aux Etats-unis et en France de 4 ans (Nations Unies, 1990). Cette différence varie selon le milieu social d'origine des époux.

La différence d'âge au mariage entre hommes et femmes reste aujourd'hui marquée dans les pays en développement : elle est proche de 4 ans en Arabie Saoudite et excède 8 ans au Ghana et au Burkina Faso.

L'écart d'âges entre époux tend à se réduire lorsque les pays se développent, sans que ce soit une loi absolue: en Corée du Sud l'âge au mariage des femmes s'accroît de moins de 22 ans en 1960 à plus de 25 en 1990 mais, dans le même temps, l'âge au mariage des hommes s'élève de 25 à 29 ans.

La polygamie

La pratique de la polygamie contribue à un écart élevé entre âges des époux. Elle traduit aussi une asymétrie des relations conjugales.

En Afrique sub-saharienne, particulièrement au Mali, au Sénégal et au Togo le mariage polygame reste très répandu. Au Sénégal, plus de 60% des femmes mariées, âgées de 45 à 49 ans en 1997 vivent en union polygame.

L'intensité de la polygamie est cependant extrêmement variable selon les pays, même au sein de l'Afrique. Plus de la moitié des femmes de 45-49 ans vivent en union polygame au Mali ou au Niger, alors que cette pratique concerne 8 % des Marocaines et à peine 3 % des Malgaches (tableau 7).

Tableau 7. Proportion de femmes mariées de différents groupes d'âge, vivant en union polygame, dans quelques pays (en %)

Pays	Age au moment de l'enquête	
	15-19 ans	45-49 ans
<i>Afrique au Sud du Sahara</i>		
Cameroun (1998)	23,3	47,5
Ghana (1993)	16,8	40,0
Kenya (1993)	17,2	29,4
Madagascar (1992)	4,1	3,1
Mali (1995-1996)	28,7	58,6
Niger (1992)	13,7	56,1
Ouganda (1995)	17,2	37,7
Sénégal (1997)	23,5	66,4
Tanzanie (1991-1992)	16,7	37,0
Tchad (1996-1997)		
<i>Afrique du Nord</i>		
Maroc (1992)	1,2	8,0
<i>Asie du Sud</i>		
Népal (1996)	3,6	8,5
Pakistan (1990-1991)	3,4	8,7

Source : DHS

Il existe un différentiel selon le mode d'habitat (urbain ou rural) : au Mali la polygamie est plus répandue à la campagne qu'en ville mais l'évolution selon l'âge de la proportion de femmes en unions polygames est similaire, à Bamako, dans les autres villes et en milieu rural.

L'Islam autorisant la polygamie, on ne s'étonnera pas que celle-ci soit très pratiquée dans les pays musulmans comme le Sénégal. Cependant au Maroc ou au Pakistan, autres pays musulmans, la polygamie est peu répandue, moins de 10 % des femmes mariées de 45-49 ans sont en union polygame.

La pratique de la polygamie devrait régresser lorsque le statut des femmes s'élève, en raison par exemple, d'un accès plus large à l'instruction. Lorsque les femmes avancent en âge, leur « risque » d'appartenir à une union polygame s'accroît : des données du moment ne permettent pas de distinguer l'effet d'âge de l'effet de génération et donc de savoir si les femmes jeunes sont moins souvent en union polygame parce qu'elles sont jeunes (et peuvent être une première épouse) ou parce que la pratique est en régression.

En comparant les données de plusieurs enquêtes conduites dans un même pays, on peut par contre apprécier l'évolution de ce phénomène. Ainsi, au Sénégal, l'intensité de la polygamie varie peu en une vingtaine d'années, entre 1978 et 1997 (tableau 8). Malgré les progrès de la scolarisation, malgré l'urbanisation, la polygamie se maintient.

Tableau 8. Sénégal : Proportion de femmes vivant en union polygame selon l'âge

Age	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Source							
EDS III 1997	23,5	32,5	39,6	47,8	56,8	61,0	64,4
EDS II 1992/93	25,0	32,9	42,5	49,2	58,1	68,4	59,6
EDS I 1986	27,1	33,2	40,9	56,0	63,7	59,7	62,0
ESF 1978	30,6	35,5	46,5	57,7	56,5	65,5	64,8
<i>Source : EDS 1997</i>							

Il semble qu'en dépit de leur aversion pour cette pratique, les femmes s'y résoudraient en l'absence de célibataires plus jeunes désireux de se marier, du fait notamment de la crise économique (Ndiaye, 1992-93).

Dans leur analyse de la polygamie à Dakar, P. Antoine et J. Nanitelamio (1995) notent que tous les hommes sont des « polygames potentiels », (par un effet de reproduction des modèles, un fils de polygame a plus de chance d'être polygame qu'un autre). Face à ces hommes « plutôt favorables à la polygamie », il y a des femmes pour lesquelles il importe de « se marier avant tout ». Celles qui acceptent mal la polygamie ont tendance à divorcer. Le « désir d'autonomie de la femme se manifeste plus par le divorce que par le célibat », remarquent les auteurs.

La vie reproductive

Dans les pays les moins avancés, les femmes consacrent beaucoup de temps à la reproduction démographique. Une forte fécondité signifie de nombreuses années passées à élever des enfants : avoir beaucoup d'enfants c'est souvent commencer sa vie féconde très jeune. Une forte fécondité est corrélée à un faible statut des femmes et celui-ci « explique » en partie une fécondité élevée.

Les relations de genre peuvent aussi être approchées par le degré de préférence pour les garçons qui peut conduire à une discrimination réelle à l'encontre des filles.

La fécondité des adolescentes

Le calendrier de la fécondité est révélateur du statut des femmes. Une forte fécondité des adolescentes compromet l'amélioration de leur condition. Etre mère très jeune est un facteur défavorable l'acquisition d'une réelle autonomie.

La proportion de femmes de 15-19 ans qui ont déjà commencé leur vie féconde excède 40% au Mali ou en Ouganda (tableau 9). Ce phénomène de forte fécondité des adolescentes n'est pas exclusivement africain, même si c'est dans ce continent qu'il est le plus marqué : au Népal, près d'un quart des femmes de 15-19 ans sont déjà mères ou enceintes de leur premier enfant. Le niveau de développement n'est pas le seul facteur en cause. En Jordanie, moins de 6% des femmes de 15-19 ans ont commencé leur vie féconde.

Tableau 9. Proportion de femmes ayant déjà commencé leur vie féconde, parmi les femmes de 15-19 ans lors de l'enquête

Pays	déjà mères	enceintes de leur premier enfant	ont commencé leur vie féconde
Bangladesh 1996-1997	31,0	4,6	35,6
Cameroun 1998	25,0	6,2	31,2
Guatemala 1995	17,5	3,6	21,1
Haïti 1994-1995	10,8	3,6	14,5
Jordanie 1997	4,0	1,8	5,7
Mali 1995-1996	33,6	7,8	41,5
Népal 1996	18,7	5,3	23,9
Ouganda 1995	34,1	8,7	42,9
Sénégal 1997	18,2	4,1	22,3

Source : DHS

Le nombre d'enfants par femme

Le nombre d'enfants peut aussi être considéré comme un estimateur du statut des femmes ou des relations de genre. Lorsqu'une société reconnaît « un statut » aux femmes en fonction de leur descendance, « leur statut » au sens actuel du terme s'en ressent.

Toutes les régions du monde ont aujourd'hui au moins amorcé leur transition démographique mais la fécondité reste encore élevée en Afrique, particulièrement centrale (tableau 10).

Tableau 10. Fécondité par « régions » du monde

Continents	Nombre d'enfants par femmes (1995-2000)
Afrique	5,1
centrale	6,2
nord	3,6
sud	3,4
ouest	5,5
Asie	2,6
est	1,8
centre et sud	3,4
sud est	2,7
ouest	3,8
Europe	1,4
est	1,4
nord	1,7
sud	1,3
ouest	1,5
Amérique latine et Caraïbe	2,7
Caraïbe	2,5
centre	3,0
sud	2,6
Amérique du Nord	1,9
Océanie	2,4
<i>Source : United Nations, 1999</i>	

Comme d'autres indicateurs déjà considérés, le nombre d'enfants est un indicateur asymétrique. Etre mère d'une famille très nombreuse est généralement un signe de bas statut. Par contre, une forte crise politique et économique comme celle qu'ont connue les pays de l'Est conduit les couples à avoir très peu d'enfants, sans que l'on puisse en conclure que le statut des femmes ait progressé de manière spectaculaire. En République tchèque la fécondité est de 1,2 enfant par femme mais ce sont avant tout les difficultés économiques qui sont en cause.

Une des conséquences de la forte fécondité est un temps très important consacré à l'éducation des enfants ce qui rend plus difficile l'exercice d'une activité professionnelle autonome.

Le temps de la maternité

Compte tenu du nombre d'enfants mis au monde dans certains pays en développement, la vie féconde des femmes s'étale sur une vingtaine d'années.

Le temps consacré à la maternité (différence entre les âges des mères à la naissance du dernier enfant et du premier) est, pour les femmes de 40 à 49 ans non célibataires, de 19,2 ans au Burkina Faso en 1993 et de 20,1 ans en Zambie la même année (tableau 11). La vie féconde des femmes s'étale sur 18 ans dans bon nombre de pays d'Afrique sub-saharienne. Au Maroc, cette période de fécondité est de 16,4 ans (en 1992) et en Egypte, la même année, elle est de 14,5 années.

Dans les autres régions, les femmes passent moins de temps à élever des enfants : en Indonésie, le temps consacré à la maternité n'est que de 13,7 années, en 1991, et en Colombie que de 12,2 ans (en 1990).

Tableau 11. Temps consacré par les femmes à élever des enfants, en Afrique, au début de la décennie 1990 (en années)

Pays	Nombre moyen d'années entre la naissance du premier enfant et du dernier, pour les femmes de 40-49 ans qui ont été mariées	Temps passé à élever un jeune enfant <i>(nombre d'années que les femmes de 15 à 49 ans passent à élever un enfant de moins de 6 ans)</i>
Burkina Faso 1993	17,4	19,1
Madagascar 1992	18,5	18,6
Malawi 1992	18,8	20,1
Namibie 1992	16,4	18,0
Rwanda 1992	18,4	20,8
Sénégal 1992-93	18,7	20,1
Tanzanie 1991-92	19,2	20,1
Zambie 1992	20,1	19,9

Source : Womens lives...

Le contraste avec les pays du Nord où les femmes mettent au monde un ou deux enfants est flagrant. Le temps de la maternité, ainsi calculé, ne dépend cependant pas seulement du nombre d'enfants mais aussi de leur espacement. Une faible fécondité (deux enfants par femme) est compatible avec un temps consacré à la maternité élevé, au vu de cette indicateur, si les femmes mettent au monde le premier enfant vers 20 ans et le deuxième vers 35 ans, par exemple.

Le temps passé à élever des enfants en très bas âge corrige cet effet pour des comparaisons entre pays du nord et des sud. Pour ces derniers, si les deux indicateurs se différencient d'un point de vue technique, les informations données ne sont pas très différentes.

La préférence pour les garçons

La préférence pour les garçons, inégalité de genre par excellence, peut être mesurée à partir d'enquêtes, il s'agit alors en quelque sorte d'une préférence « théorique » pour les garçons. Elle peut être telle qu'elle se traduit par une surmasculinité des naissances.

Au Pakistan ou au Yémen, on dispose de données sur cette préférence pour les garçons. Au Pakistan (tableau 12), la préférence pour une naissance masculine s'accroît considérablement dès lors qu'un premier enfant est né et qu'il ne s'agit pas d'un garçon (79 % des couples veulent un garçon). Si le premier enfant est déjà un garçon, les couples préfèrent un garçon comme deuxième enfant. C'est seulement lorsque les couples ont deux enfants dont deux garçons que se manifeste une préférence pour une fille (38 % des couples souhaitent alors une fille, 13 % un troisième garçon et 49 % des couples sont indifférents au sexe du prochain enfant).

**Tableau 12. Pakistan : préférence en matière de sexe de l'enfant
(en %, années 1990-91)**

Enfants déjà nés	Préférence pour un garçon	Préférence pour une fille	Indifférence au sexe de l'enfant
Aucun enfant	31,7	0,2	67,6
Un enfant			
• pas de garçon	78,6	-	21,4
• un garçon	21,6	8,5	69,9
Deux enfants			
• aucun garçon	93,0	-	7,0
• un garçon	44,0	-	55,6
• deux garçons	12,7	38,1	49,2
Trois enfants			
• aucun garçon	91,9	-	8,1
• un garçon	78,7	0,1	21,2
• deux garçons	34,4	5,7	60,0
• trois garçons...			

Source: Demographic and Health Survey of Pakistan, 1990-1991, Islamabad and Columbia, July 1992.

Au Yémen, cette préférence pour un garçon existe aussi mais elle est cependant moins marquée (tableau 12 bis). Parmi les couples sans enfant, 10% préfèrent une fille (contre 0,2% au Pakistan, comme on l'a vu). Les parents de deux filles ne marquent leur préférence pour un garçon comme troisième enfant qu'à hauteur de 50% contre 93% au Pakistan.

Les données de l'enquête de 1997 au Yémen font apparaître une évolution profonde de cette préférence (tableau 12 ter). La moitié des femmes qui ont un seul enfant qui est un garçon souhaitent une fille comme deuxième enfant.

**Tableau 12bis. Yémen : préférence en matière de sexe de l'enfant
(en %, années 1991-92)**

Enfants déjà nés	Préférence pour un garçon	Préférence pour une fille	Indifférence au sexe de l'enfant
Aucun enfant	22,6	10,0	66,2
Un enfant			
• pas de garçon	37,1	2,8	58,2
• un garçon	5,0	34,7	56,6
Deux enfants			
• aucun garçon	51,2	0,0	44,4
• un garçon	11,5	8,0	77,1
• deux garçons	5,6	42,7	51,1
Trois enfants			
• aucun garçon	44,2	4,3	43,9
• un garçon	30,0	1,0	63,8
• deux garçons	8,2	24,1	66,7
• trois garçons, ...			

Source: Demographic and Maternal and Child Health Survey, Yémen, 1991-1992, Central Statistical Organization, Pan Arab Project for Child Development, DHS.

Tableau 12ter. Yémen : Préférences en matière de sexe de l'enfant, en 1997

Répartition des femmes selon leur préférence (en %)	Préférence pour un garçon	Préférence pour une fille	Indifférence au sexe de l'enfant	« A la grâce de Dieu »
Enfants déjà nés				
Aucun enfant	28,3	13,1	44,2	14,3
Un enfant				
• pas de garçon	55,6	3,2	28,6	10,7
• un garçon	8,0	51,2	29,1	11,7
Deux enfants				
• aucun garçon	72,4	1,4	13,3	12,8
• un garçon	28,1	9,5	41,1	20,5
• deux garçons	5,4	66,9	20,5	7,2
Trois enfants				
• aucun garçon	76,4	0,0	7,0	16,6
• un garçon	47,3	1,9	36,1	13,9
• deux garçons	14,7	35,3	36,9	12,7
• trois garçons				

Source : DHS, 1997

La préférence pour les garçons peut être telle que les couples s'efforcent de mettre au monde le moins de filles possible. Ce phénomène de discrimination est bien connu en Chine, il est visible dans l'élévation du rapport de masculinité des naissances (tableau 13).

Un retour de l'infanticide des fillettes, des avortements sélectifs en fonction du sexe du fœtus et, également, un sous-enregistrement des petites filles expliquent cette surmasculinité des naissances. La politique de l'enfant unique a relancé en fait une pratique ancienne d'infanticide de filles attestée « quantitativement » à la fin du 19^e siècle et qui s'était poursuivie dans les années 30 et 40, périodes troublées, pour ensuite décliner. Depuis la fin des années 70 et surtout des années 80, cette pratique d'infanticide féminin est en nette recrudescence (Coale et Banister, 1994).

Tableau 13. Chine : Evolution de la masculinité à la naissance

Années	Rapport de masculinité à la naissance
1981	108,5
1986	111,0
1989	113,0
1990	114,0

Source : Population and Development in China, Figures and Facts, Chinese Population Today, vol 11, n°3, july 1994.

Ce même phénomène de surmasculinité des naissances est visible en Corée du Sud (tableau 14). La surmasculinité s'accroît considérablement avec le rang de naissance de l'enfant : en 1994, pour le rang 3, on comptabilise 2 naissances de garçons pour une naissance féminine (le rapport est plus élevé encore pour un rang de naissance plus élevé). Il faut noter que les naissances de rang supérieur à 2 sont toutefois beaucoup nombreuses que les naissances de premier ou deuxième rang ; la forte surmasculinité porte sur des effectifs plus faibles (en 1994, il y a 353 000 naissances de premier rang, 299 000 naissances de 2^e rang, 50 000 naissances de 3^e rang et 8000 naissances de rang 4 ou plus).

On peut estimer, en appliquant un rapport de masculinité normal à l'ensemble des naissances, que 50 000 avortements de fœtus féminins ont été pratiqués en 1994 en Corée du Sud.

Tableau 14. Corée du Sud : Evolution du rapport de masculinité selon le rang de naissance

Rang de naissances	1	2	3	4 ou plus	Total
1982	105,4	106,0	109,2	113,6	106,8
1983	105,8	106,2	111,9	120,0	107,4
1984	106,1	107,2	117,0	128,2	108,3
1985	106,0	107,9	129,2	147,6	109,5
1986	107,4	111,4	139,4	152,5	111,9
1987	104,8	109,2	135,7	150,9	109,0
1988	107,4	113,4	166,9	187,8	113,5
1989	104,3	112,6	185,0	206,0	112,1
1990	108,6	117,2	190,4	212,7	116,6
1991	105,8	112,6	181,1	199,2	112,5
1992	106,3	112,6	193,6	214,7	113,8
1993	106,6	114,8	204,7	238,1	115,5
1994	106,1	114,3	205,6	231,4	115,4

Source : NSO, Annual Report on the Vital Statistics, Korea, Seoul, 1991 et 1995.

La pratique contraceptive

Toute femme, ou tout couple, dispose en principe du « droit » de déterminer le nombre de ses enfants et l'espacement des naissances⁵. Encore faut-il que les femmes ou les couples puissent exercer véritablement ce droit, puissent effectuer véritablement un choix.

De l'information mais surtout de l'accessibilité de la contraception dépend en partie cette liberté de choix.

L'Afrique accuse un net retard sur les autres continents en termes de pratique contraceptive (tableau 15).

Tableau 15. Prévalence contraceptive dans le monde

Continents	Prévalence contraceptive
Pays en développement	
Afrique	20
Asie	60
Amérique latine et Caraïbes	66
Océanie	29
Pays développés	
Japon	59
Europe	72
Amérique du Nord	71
Australie/Nouvelle Zélande	76
Monde	58
<i>Source : United Nations, World Contraceptive Use 1998, New York, 1999.</i>	

On peut utiliser d'autres informations relatives à la pratique contraceptive pour apprécier le statut des femmes dans un pays : les femmes ont-elles recours à une méthode moderne ou traditionnelle (retrait, abstinence périodique) ? qui contrôle la reproduction (poids relatif de la contraception masculine et féminine) ?

La structure des méthodes contraceptives est très variable (tableau 16). En Algérie l'utilisation de la pilule domine l'utilisation de méthodes traditionnelles tandis qu'en Egypte la pose d'un stérilet est le mode de contraception le plus courant. Au Vietnam l'utilisation du stérilet est aussi courante (elle concerne 33 % des femmes d'âge reproductif) mais les méthodes traditionnelles (retrait, abstinence périodique, etc.) sont utilisées par 21 % des couples en période de fécondité. En Allemagne la pilule, symbole de l'autonomie féminine, est la méthode la plus utilisée alors qu'au

⁵/ La politique de l'enfant unique en Chine est une atteinte à ce droit.

Japon ce mode de contraception est inaccessible aux femmes car interdit par la loi. L'essentiel de la contraception est l'affaire des hommes (46 % des couples sont « protégés » par l'utilisation de préservatifs).

Tableau 16. Méthodes contraceptives utilisées dans quelques pays du monde

Pays	Prévalence contraceptive (en %) (1)	dont			
		Pilule (2)	Stérilet (3)	Préservatif (4)	Méthodes traditionnelles(5) (retrait, abstinence périodique...)
<i>Pays en développement</i>					
Algérie 1995	52	44	4	1	3
Egypte 1995	47	10	30	1	1
Colombie 1995	72	13	11	4	13
Mexique 1995	67	8	15	4	9
Bangladesh 1996/97	49	21	2	4	8
Vietnam 1994	65	2	33	4	21
<i>Pays développés</i>					
Allemagne 1992	75	59	6	4	3
Canada 1995	75	15	3	10	1
France 1994	75	36	20	5	5
Japon 1994	59	0	2	46	6
<i>Note : pour obtenir (1), il faut ajouter à la somme (2)+(3)+(4)+(5) les proportions de femmes et d'hommes stérilisés et celles des femmes utilisant des méthodes faisant appel à des services médicaux.</i>					
<i>Source : ONU, World Contraceptive Use, 1998, New York 1999.</i>					

La stérilisation féminine

Pratiquées originellement pour des raisons thérapeutiques ou eugéniques, les stérilisations sont dans certains pays un moyen courant de limitation de la fécondité. A l'échelle du monde, la stérilisation féminine est d'ailleurs la modalité de contraception la plus répandue, nettement devant le stérilet.

Du point de vue d'une analyse du statut des femmes, on peut se poser deux questions : une large pratique de la stérilisation féminine est-elle un signe d'émancipation des femmes ou le résultat d'une politique incitative, peu respectueuse des choix des femmes. On se souvient des campagnes de stérilisations forcées dans l'Inde d'Indira Gandhi, lors de l'Etat d'urgence. Comment interpréter la partition entre fréquences de stérilisations féminines et masculines ?

La pratique de la stérilisation est très inégalement répandue sans qu'apparaisse de lien avec le niveau de développement des pays. Au Nord comme au Sud, il existe des pays où les stérilisations sont très rares et d'autres où elles sont très fréquentes (tableau 17). Mais sauf exceptions, la stérilisation reste avant tout une affaire de femme: la stérilisation féminine est trois fois plus fréquente que la stérilisation masculine.

Extrêmement peu pratiquée en Afrique -excepté en Tunisie où elle concerne 15 % des femmes en âge de reproduction-, la stérilisation est très répandue dans certains pays d'Asie et d'Amérique de même qu'en Australie.

**Tableau 17. Stérilisation masculine et féminine dans quelques pays du monde,
(en pourcentage des couples d'âge reproductif)**

Pays	Stérilisation féminine	Stérilisation masculine
<i>Afrique</i>		
Bénin 1996	0	0
Kenya 1993	6	0
Tunisie 1994	15	1
<i>Asie</i>		
Chine 1992	35	10
Corée du Sud 1991	35	12
Japon 1994	3	1
<i>Amérique</i>		
Canada 1995	30	16
Etats-Unis 1990	24	14
République dominicaine 1996	41	0
Brésil 1993	40	3
<i>Europe</i>		
Allemagne 1992	1	0
Pays Bas 1993	5	11
Royaume-Uni 1993	14	18
<i>Océanie</i>		
Nouvelle Zélande 1995	15	18
<i>Source : ONU, World contraceptive use 1998, New York 1999.</i>		

En Asie de l'Est, le tiers des femmes en âge d'avoir des enfants sont stérilisées. C'est en Chine et en Corée du Sud que la proportion de femmes d'âge reproductif stérilisées est la plus importante (35 % des couples en âge d'avoir des enfants).

En Amérique latine et aux Caraïbes, les stérilisations sont également courantes. Dans la République dominicaine ou au Brésil, la stérilisation atteint des valeurs records de 40% des femmes d'âge reproductif.

La relation entre stérilisation et autonomie des femmes est d'autant plus difficile à analyser que les stérilisations sont un moyen important de contrôler la fécondité dans certains pays développés, alors que dans d'autres la pratique est très peu répandue. Aux Etats-Unis 23 % des femmes d'âge reproductif sont stérilisées et au Canada 31 %. La stérilisation féminine ne concerne que 3 % des femmes au Japon et 1% en Allemagne.

Dans les pays où la stérilisation masculine se pratique, elle est beaucoup moins courante que la stérilisation féminine. Les seules exceptions notables sont les Pays-Bas, la Grande Bretagne et la Nouvelle Zélande. Avec une proportion de 18 %, ces deux derniers pays sont ceux où la proportion d'hommes stérilisés est la plus élevée.

Santé et mortalité

La mortalité de la petite enfance

Une des dimensions de l'inégalité de genre est le traitement différentiel d'un garçon ou d'une fille dans la petite enfance. Si la meilleure alimentation est réservée aux enfants mâles et, plus généralement si les garçons font l'objet de soins plus attentifs, cela risque d'avoir des conséquences en termes de santé et de mortalité.

Compte tenu de la forte surmortalité des garçons, il faudrait que l'effet soit de grande ampleur pour être visible statistiquement : réduction marquée de la surmortalité voire surmortalité des filles. Les données disponibles ne permettent pas d'apprécier les conséquences de cette inégalité.

Les avortements à risque

Le programme d'action de la Conférence du Caire insistait sur la nécessité, pour améliorer la situation des femmes, de réduire les avortements à risque, ces avortements pratiqués dans des conditions d'hygiène insuffisantes par du personnel non qualifié. Sachant que l'avortement ne peut être considéré comme un moyen parmi d'autres de limiter la taille des familles, une réduction du nombre des avortements à risque suppose une légalisation de l'avortement.

Le nombre d'avortements pratiqués dans un pays peut dès lors être interprété de manière paradoxale : s'il y en a peu, ce peut être parce qu'une loi restrictive fait que les avortements sont pratiqués de manière clandestine. Si les avortements sont nombreux, c'est que les femmes sont libres de décider d'une interruption volontaire de grossesse et dans des conditions médicales satisfaisantes. Mais ce peut être aussi qu'elles y sont contraintes, comme en Chine, en raison de la politique de l'enfant unique. Et des avortements nombreux sont la preuve que l'information sur la contraception ou l'accès à celle-ci sont en défaut.

La condition des femmes est supérieure là où l'avortement est autorisé mais peu pratiqué.

La pratique de mutilations génitales

Un des obstacles importants à une élévation du statut des femmes ou à des relations de genre plus égalitaires est la pratique de mutilations génitales dont sont victimes les petites filles.

Plusieurs enquêtes DHS fournissent des informations chiffrées sur cette pratique. Ainsi en Erythrée ou au Mali, plus de 90 % des femmes ont subi au moins une des formes de mutilations génitales (tableau 18 et 18 bis).

La prévalence des mutilations selon leur type diffère entre ces deux pays : En Erythrée les femmes subissent une clitoridectomie dans plus de la moitié des cas et une infibulation dans un tiers des cas. Au Mali, plus de la moitié des femmes subissent une clitoridectomie et entre 40 et 50 % des femmes une excision. Par contre l'infibulation est très peu pratiquée.

Tableau 18. Erythrée - Prévalence et type de « mutilations génitales » (en 1995)

Age (en années)	Proportion de femmes « circonscises »	Type de « circoncision »		
		Clitoridectomie	Excision	Infibulation
15-19	90,4	70,7	4,3	24,6
20-24	94,4	62,9	4,5	32,4
25-29	94,9	55,1	3,7	41,0
30-34	95,6	51,4	6,0	42,6
35-39	97,0	57,1	5,7	37,2
40-44	95,9	61,6	2,4	36,4
45-49	97,1	66,5	4,4	29,1

Source : DHS

Tableau 18 bis. Mali - Prévalence et type de « mutilations génitales » (en 1995-96)

Age (en années)	Proportion de femmes « circonscises »	Type de « circoncision »		
		Clitoridectomie	Excision	Infibulation
15-19	92,5	50,0	48,5	0,7
20-24	94,2	51,2	47,9	0,3
25-29	93,9	50,8	47,9	0,5
30-34	94,8	52,3	46,9	0,6
35-39	93,9	54,8	44,4	0,5
40-44	94,2	55,5	44,2	0,1
45-49	92,4	53,1	44,6	0,3

Source : DHS

La pratique des mutilations génitales dans un pays tel que le Mali dépend varie assez peu selon les caractéristiques socio-économiques des femmes. Qu'elles soient instruites ou non, vivent en ville ou non, soient chrétiennes, musulmanes animistes ou d'une autre religion, elles sont excisées dans une proportion d'au moins 85 %.

Les enquêtes DHS fournissent aussi sur des informations sur les conséquences des mutilations génitales. En Erythrée, 40 % des femmes qui ont subi une infibulation et 44% de celles qui sont excisées déclarent avoir connu des problèmes à la suite de ces interventions : problèmes lors de relations sexuelles et/ou pendant l'accouchement.

Le cas des mutilations sexuelles est intéressant en termes de relations de genre. D'après cette même enquête DHS de l'Erythrée, les femmes soient plus attachées à la poursuite de cette pratique

que les hommes (tableau 19). On constate que le taux de femmes favorables à la poursuite de la circoncision s'accroît avec l'âge.

**Tableau 19 . Erythrée - Opinions des femmes et des hommes
sur la poursuite de la pratique des mutilations génitales**

Age	Proportion de femmes estimant que la pratique de la « circoncision » doit être poursuivie	Proportion d'hommes estimant que la pratique de la « circoncision » doit être poursuivie
15-19 ans	40,9	24,2
20-24 ans	49,0	29,5
25-29 ans	59,0	48,1
30-34 ans	60,9	43,9
35-39 ans	68,2	53,0
40-44 ans	66,6	62,7
45-49 ans	71,2	55,4

Source : DHS, 1995

Mortalité maternelle

La mortalité maternelle constitue un des risques que constitue un accouchement difficile effectué en dehors de toute structure de santé. Le suivi de la naissance n'est toutefois pas seul en cause. Ainsi, au Mali, le tiers des naissances sont suivies par du personnel de santé (ce qui n'est pas considérable mais supérieur à la moyenne des pays les moins avancés) et la mortalité maternelle y est la plus élevée du monde avec 2000 décès de mères pour 100 000 naissances vivantes.

En Afrique subsaharienne, ce risque moyen de décès maternel est de 600 pour 100 000. Il n'est, dans les pays industrialisés, que de 10 pour 100 000.

Une forte mortalité maternelle est un signe suffisant mais non nécessaire d'une condition des femmes difficile

La vulnérabilité au sida

Pour apprécier statistiquement d'autres conséquences sur la santé ou la mortalité de relations de genre inégalitaires on pourrait considérer l'épidémie du sida. L'inégalité devant l'instruction, une forte différence d'âge entre hommes et femmes ayant ensemble des relations sexuelles, la prostitution, etc. sont des facteurs de forte vulnérabilité des femmes à l'infection du VIH. Mais des analyses fines doivent être menées pour disposer de données précises et d'interprétations satisfaisantes.



Cette recherche sur des indicateurs démographiques du statut des femmes ou des relations de genre reste exploratoire. L'analyse critique des données doit être poursuivie. Nous avons vu que l'utilisation des indicateurs démographiques était asymétrique puisqu'il servaient plus à identifier un statut des femmes bas qu'un statut élevé. Malgré cette limite, on peut essayer à partir de données démographiques, complétées par d'autres comme le niveau d'instruction des femmes ou leur participation à la vie politique, d'apprécier le statut des femmes dans le monde (Véron, 1997).

La réflexion doit se poursuivre sur la signification des indicateurs démographiques et leur aptitude à « décrire » le statut des femmes ou les relations de genre, mais elle doit aussi se poursuivre sur les formes que peut prendre une élévation du statut des femmes et sur les possibilités de mesurer une réduction des inégalités de genre.

Il apparaît aujourd'hui clairement que l'on peut s'entendre sur les caractéristiques d'un bas statut des femmes : âge au mariage et à la naissance du premier enfant précoce, pratique d'avortements sélectifs selon le sexe de l'enfant, forte mortalité maternelle, etc.

Mais un désaccord naît lorsque l'on cherche à définir un statut des femmes élevés. Quelles formes d'autonomies doivent être universellement revendiquées et atteintes ? Existe-t-il un modèle commun à l'ensemble du monde ? Quel pays incarne ce modèle qui pourrait être commun ? Du terrain de l'observation nous passons à celui de la norme.

Références

- Antoine P. et Nanitelamio J.(1995), Peut-on échapper à la polygamie à Dakar?, *Les Dossiers du CEPED* n°32, Paris.
- Bozon M. (1990), Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints: une domination consentie. I. Types d'union et attentes en matière d'écart d'âge, *Population* n°2, mars avril, p. 327-360.
- CEA (1993), *Statut et rôle de la femme dans le processus de développement en Afrique et comportement démographique: stratégies et implications*, Addis-Abeba, Novembre.
- Coale A. J. and Banister J.(1994) Five Decades of Missing Females in China, *Demography*, Vol. 31, N°3, August.
- Locoh T. (1996), «De la démographie, des femmes et des hommes...», in Genre et développement : des pistes à suivre, T. Locoh, A. Labourie-Racapé et C. Tichit eds, *Documents et manuels du CEPED* n°5, Paris
- Ndiaye S. (1992-93), Nuptialité et exposition au risque de grossesse, in *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal* (EDS-II).
- PNUD (1994), Rapport mondial sur le développement humain, 1994, Paris, *Economica*.
- PNUD (1995), Rapport mondial sur le développement humain, 1995, Paris, *Economica*.
- United Nations (1990), Patterns of First Marriage: Timing and Prevalence, New York
- United Nations (1995), The World's Women 1995, Trends and Statistics, New York .
- United Nations (1999), World Contraceptive Use, 1998, New York.
- Véron J. (1997), *Le monde des femmes*, Paris, Le Seuil.
- Westoff C. F., Blanc A. K. et Nyblade L.(1994), Marriage and Entry into parenthood, *DHS Comparative Studies* No. 10, Calverton, Maryland, Macro International Inc.
- Women's lives and experiences. A decade of research findings from the Demographic and Health Surveys Program, Macro International Inc, August 1994.

Espaces et relations de genre en Algérie

L'apport d'une analyse des rapports homme-femme à travers l'espace

Rabia Bekkar
PARIS X

Cette communication est issue des travaux menés sur l'espace des femmes en Algérie et sur les pratiques de l'espace des migrants maghrébins dans leurs pays d'origine. La relecture de ces travaux ainsi que ceux effectués par les chercheurs en Algérie permet de dégager quelques points de débat sur le genre et les rapports féminin / masculin.

Il ne s'agit pas ici d'une analyse statistique, ni d'une étude à partir des catégories démographiques mais d'une tentative de décrypter les rapports entre les femmes et les hommes, les relations de couple, voire, les relations intergénérationnelles, en utilisant l'espace comme analyseur.

Comment l'espace permet-il de lire l'interaction des pratiques des femmes et des hommes ? "Des pratiques chorégraphiées, écrivait Erving Goffmann, qui disent les relations différenciées". A ce propos, ce dernier parle de *genderisme institutionnel*, c'est à dire la spatialisation "des comportements liés à une catégorie de sexe"⁶. Celui-ci a pour conséquence l'exclusion de l'un ou l'autre de l'espace et des activités qui s'y déroulent.

Sans doute pour comprendre la teneur de l'imbrication de la morphologie spatiale et des rapports de genre au Maghreb, il faut situer l'analyse dans le contexte social, économique et culturel voire religieux dans lesquels s'inscrit l'analyse. Un contexte que je ne développerai pas ici mais pour une meilleure compréhension du propos, il faut, à tout le moins, retenir les éléments suivants :

- La prescription de l'ordonnement et de la hiérarchisation des sexes dans les statuts de la famille (code personnel en Tunisie, Mudawana au Maroc et code de la famille en Algérie) largement en défaveur d'une relation équilibrée entre les femmes et les hommes : elle se traduit par une inégalité d'héritage et du statut matrimonial, une tutelle imposée, le mariage comme seule alternative à la sexualité, à la filiation et à la procréation. C'est là un des moyens que la société utilise pour rappeler à l'ordre les individus et notamment la "gente féminine".

- L'importance sociale et par suite l'influence des places occupées (ou qui devrait être occupées) par les hommes en considérant que la différenciation des sexes est une donnée première et irréductible.

- L'enjeu des relations de sexe est décisif dans les pays du Maghreb et notamment en Algérie tant la situation est marquée par la violence et la radicalisation des positions.

- La sexualité est un enjeu des rapports familiaux, des relations hommes /femmes et de la circulation de celles-ci dans l'espace urbain. Cet enjeu se traduit par l'illégitimité de la sexualité hors du mariage et de son contrôle qui affecte des places précises aux femmes et aux hommes.

- L'implosion de l'espace urbain et des espaces de sociabilités a provoqué la crise du logement qui entraîne une reformulation complète des espaces et des pratiques.

⁶ E. Goffmann, " The Arrangement between the sexes ", in Theory and society, Vol. 4, n°3, 1977, pp. 301-331.

Maisons et rapports de genre

Il est sans doute difficile de penser, dans les sociétés maghrébines, les rapports entre les femmes et les hommes sans les inscrire dans l'espace de la maison, tant celle-ci s'imbrique et se confond avec la famille.

La maison est le lieu de l'identité ancestrale patrilinéaire y compris lorsque la femme en est propriétaire ; on parlera toujours de *dar flen*, la maison d'un tel. Dans le vocable *dâr*, nous retrouvons la superposition de l'espace de la famille et des femmes. L'homme dira *dâri* pour désigner publiquement sa femme. une expression qui traduit une représentation des univers privé et public.

Univers des femmes et de la sexualité, l'espace de la maison est constamment opposé à l'espace de la ville, univers de l'échange, de la visibilité et du pouvoir des hommes.

Cette vision rigide des frontières est légitimée par la morale, la religion et la *horma* (code de l'honneur). Elle justifie la recherche constante des séparations matérielles et symboliques des femmes et des hommes (en dehors ceux appartenant à la famille). Bien évidemment cette tentative séculaire de mise en place des limites entre le monde des femmes et celui des hommes ne résiste pas à la vie quotidienne autrement plus complexe : l'urbanisation, la scolarisation des filles et la salarisation des femmes transforment et bousculent les limites. Mais la prégnance de l'idéologie patriarcale, particulièrement active au moment des conflits idéologiques, est telle que l'éducation des filles et des garçons continue à se faire en répartissant les rôles, les statuts et les places à chaque sexe : la jeune fille apprend très tôt *l'itidâl* (le maintien) et la maîtrise de la maison et le jeune homme, la visibilité et les relations publiques.

Il n'est donc pas étonnant que la majorité des femmes continuent à s'identifier à leur maison en se rendant disponible pour les enfants et le mari, et que les hommes perpétuent la valorisation de la visibilité dans l'espace public.

Cette opposition provoque des conflits importants entre les deux sexes et à l'intérieur des familles. Trois exemples me serviront d'appui pour montrer comment l'espace peut révéler les relations de sexes dans leurs dimensions complexes.

***Bayt lug'âd*, la pièce familiale**

Ouverte sur le patio ou le couloir et à proximité de la cuisine, *bayt lûg'âd* est un lieu nodal de la maison. Elle est la pièce de vie, le "lieu où l'on reste" (traduction littérale du mot *bayt lug'ad*). Espace de rencontre et de passage des membres, son évitement par l'un des enfants est vécu comme un désaccord. Tous les membres de la famille sont incités à y passer le plus clair de leur temps. C'est l'espace de mise en relation des hommes et des femmes aux moments clefs de ritualisation de la vie familiale : déjeuner, dîners, fêtes.

Pourtant cette pièce est dominée par le rassemblement des femmes : le "coin des femmes" dit-on souvent. Elles y passent leur temps libre, s'y reposent, reçoivent les amies, y effectuent le travail de couture, de broderie. *Bayt lug'âd* est le quartier général de la mère ou de la belle-mère. Elle y gère l'ensemble de l'économie domestique, répartit les tâches entre les filles et les belles filles et s'entretient avec les hommes de la maison. L'observation de l'aménagement de cette pièce livre des indications sur la mise en place d'une hiérarchisation des places des femmes et des hommes. En effet, celle-ci se traduit par la banalisation et la modestie des meubles en opposition aux pièces d'apparat où se tiennent les hommes. C'est dans cette pièce que dorment les filles qui ne bénéficient pas de la priorité d'individualisation des pièces. *Bayt lug'âd* est le lieu de retranchement des femmes lorsque les hommes arrivent avec des étrangers à la famille. Car cette pièce est souvent située au fond de l'habitation contrairement à la pièce des invités, *bayt diâf*, proche en général de l'entrée.

Perturbation du modèle et co-présence plus longue des femmes et des hommes

Je propose d'analyser cette perturbation à travers l'introduction de la télévision dans l'espace domestique. Installée dans la pièce familiale, la télévision oblige à reformuler les espaces et les rapports entre les sexes. Les hommes, dont traditionnellement la sociabilité se déploie à l'extérieur de la maison, séjournent aujourd'hui de plus en plus à l'intérieur. Cette pratique bouleverse les habitus puisque les hommes qui restent à la maison sont assimilés au monde féminin et voient leur sacré droit, pour reprendre la notion de Pierre Bourdieu, menacé. L'acquisition d'une antenne parabolique élargit le panel des chaînes et des programmes de ce fait le temps de présence des hommes à la maison s'allonge ; s'ensuit une négociation permanente entre les femmes et les hommes pour occuper l'espace.

Des adaptations de pratiques sont donc nécessaires afin de rendre la cohabitation possible. Dès que les moyens financiers le permettent, les hommes achètent un deuxième poste de télévision souvent accompagné d'un magnétoscope. La chaîne haute fidélité est installée dans la pièce des invités ; ainsi, on procède au réajustement des limites spatiales. Une analyse intéressante serait à faire à propos de l'usage des ordinateurs personnels.

Couple et cohabitation familiale

Au Maghreb, avec la crise de logement et le prix de l'immobilier, la cohabitation de plusieurs générations de couples constitue un phénomène général. Les jeunes couples habitent dans l'espace familial. En effet, en dehors de la chambre à coucher du jeune couple, tout le reste de la vie quotidienne et des activités se déroule dans l'espace familial. Cette état de fait se traduit par la reconstitution de la séparation des mondes des femmes et des hommes, ces derniers confient à leurs mères une large autorité sur leurs femmes, situation qui se traduit par un regain de l'extériorité des hommes.

Tout est mis en oeuvre pour inciter la mère à abandonner les rapports sexuels. Cela se traduit par la banalisation de la chambre des parents qui devient progressivement le lieu de passage et de stockage de linge et de provisions.

Simultanément, la chambre conjugale du jeune couple, intégrée à l'espace de réception, est transformée au même titre que le salon en espace de représentation. La chambre est montrée aux visiteurs au même titre que les espaces d'apparat.

Est-ce à dire que le jeune couple émerge et bénéficie d'une autonomie ? Paradoxalement, cette mise à distance de la sexualité des parents ne se traduit pas par une reconsidération de la sexualité des jeunes. Le jeune couple est constamment dissuadé de s'isoler de la vie commune. La belle fille passe toute la journée dans l'espace familial et ne rejoint sa chambre qu'à une heure tardive de la nuit. Dans une recherche sur la sexualité au Maroc, Abdessemad Dialmy⁷ a relevé que 40% des jeunes couples partagent leur chambre avec des enfants ou la belle-mère. La plupart des familles occupent donc toujours l'espace selon les sexes. En conséquence, les couples dissocient leurs rapports sexuels et l'espace traditionnel qui est censé les accueillir (la chambre à coucher).

⁷ A. Dialmy, Logement et sexualité, Casablanca, Fennec, 1994.

Perspective d'analyse en terme de couple à partir des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) : Etudier l'évolution de la fécondité dans une perspective de genre.

*Armelle ANDRO
INED - Paris X*

La fécondité et la reproduction sont quasi exclusivement étudiée du point de féminin. La primauté donnée aux femmes dans ces analyses s'inscrit dans un ensemble de représentations sociales sur les rapports entre les sexes, la famille, le mariage mais aussi dans un certain nombre de contraintes plus méthodologiques⁸. Dans ces dimensions biologiques d'abord, la reproduction est plus facilement mesurable chez les femmes que chez les hommes. A cela viennent s'ajouter un certain nombre de raisons plus techniques : les femmes rapporteraient mieux que les hommes, dans les enquêtes, les événements concrets de leur histoire féconde, elles sont plus facile à interroger car elles sont à la maison alors que les hommes travaillent à l'extérieur, et surtout ce sont elles qui assument généralement la charge des enfants (notamment en cas de rupture d'union). Ces multiples raisons viennent conforter le contenu normatif important de cet objet d'étude : la reproduction est l'affaire des femmes. Compte tenu des données ainsi collectées, les indicateurs de mesure et de suivi des évolutions de la fécondité sont donc généralement calculés pour les femmes, renforçant ainsi le présupposé de départ.

Cependant, depuis quelques années déjà au sein des organisations internationales, la question de l'introduction des hommes dans l'analyse des stratégies de reproduction s'est peu à peu imposée, notamment à la suite de l'évolution des politiques de population dans les pays du Sud. Sous la pression des mouvements féministes qui ont imposé la prise en compte des inégalités entre les sexes dans les recommandations internationales sur les questions de reproduction et face aux limites des modèles théoriques explicatifs traditionnels pour comprendre le maintien d'une fécondité élevée dans certaines régions du monde, l'étude des questions de population évolue peu à peu. La collecte de nouvelles données sur la reproduction par le programme EDS (Enquêtes démographiques et de santé) de l'USAID (Agence américaine pour le développement international) est consécutif au développement de ces nouvelles perspectives d'analyse.

Même si il reste essentiellement axées sur les questions de contrôle de la fécondité, l'innovation principale du programme EDS réside dans l'introduction d'un échantillon d'hommes dans les enquêtes. On peut alors se demander dans quelle mesure ces dernières permettent réellement d'appréhender la reproduction dans une perspective de genre. Autrement dit, à partir d'enquêtes qui restent élaborées dans une perspective néomalthusienne (intégrant les rapports entre les sexes seulement à des fins opérationnelles pour agir sur la croissance de la population et la santé des individus), peut-on néanmoins adopter une perspective de genre (construire des outils qui permettent de percevoir et de comprendre les inégalités entre les sexes pour les réduire) ? De telles données permettent-elles de mettre en œuvre des instruments d'analyse nouveaux pour adopter une perspective de genre, notamment en adoptant le couple comme unité d'analyse pour étudier la gestion sociale de la fécondité ?

Le programme EDS :

Les enquêtes EDS prennent la suite des grandes enquêtes mondiales de fécondité, menées dans les années 70. Ces enquêtes EMF ont permis de développer, au delà de la simple mesure des

⁸ Greene, Biddlecom, 1997

indicateurs de fécondité et de mortalité dans les pays du sud, les connaissances sur les déterminants de la fécondité.

A partir de 1986, le programme EDS (enquêtes démographie et santé) a été mis en place. C'est un programme d'enquêtes de très grande ampleur, qui fournit donc des données nouvelles sur la fécondité, la planification familiale et la santé des mères et des enfants dans les pays en développement. Ce programme d'enquêtes s'inscrit dans la logique des préoccupations de la communauté internationale qui, on l'a vu, depuis la décennie 70 cherche à définir les moyens pour d'une part réduire la croissance de la population mondiale et d'autre part, depuis les années 90, améliorer les conditions de vie, notamment des enfants et des femmes dans les pays en développement⁹.

La thèse soutenue par les instigateurs du programme EDS est donc claire : la fécondité des femmes est trop élevée, pour améliorer la santé des femmes et des enfants, il est nécessaire de la maîtriser. C'est ce qui sous-tend le concept de santé de la reproduction, mis en avant à la conférence du Caire. EDS milite pour une approche en terme de planification familiale pour répondre à une demande des femmes, supposée ou réelle, de contrôler leur fécondité et pour promouvoir la santé des enfants.

En Afrique par exemple, on dispose actuellement de données récentes, représentatives du niveau national pour 24 pays. Le programme EDS comporte de plus 3 phases : plusieurs enquêtes sont disponibles pour de nombreux pays ce qui a permis d'étudier les évolutions en cours dans les comportements de reproduction dans ces derniers.

Les enquêtes EDS présentent donc l'avantage d'être un programme d'observation conçu dans un cadre international qui a permis la mise à disposition d'une banque de données standardisées, rendant possible les analyses comparatives. Pour de nombreux pays en développement, c'est une source de données sans égale pour les chercheurs en population.

Mais, elles comportent aussi des limites pour les mêmes raisons : la standardisation uniformise les résultats et les analyses. Leur accessibilité et leur comparabilité fait que les analyses statistiques ont tendance à se limiter aux variables directement disponibles dans le questionnaire et donc évacue certaines interrogations du champ des études sur la fécondité. Or les données sont très limitées pour ce qui est des questions de production, de revenu et d'emploi par exemple.

Le questionnaire standardisé EDS a cependant connu différentes améliorations au cours de son histoire, s'adaptant à l'évolution des préoccupations des politiques de population. Ainsi, à partir de la deuxième phase du programme qui débute au début des années 90, on a introduit dans l'enquête un questionnaire destiné aux hommes.

La problématique envisagée alors est différente de celle qui a cours dans les pays occidentaux. On considère dans les pays développés que les projets de fécondité sont élaborés par les deux conjoints et que les informations collectées auprès de l'un des deux sont dans la plupart des cas représentatives de celles du couple conjugal. Dans les pays en développement par contre, et notamment en Afrique Sub-saharienne, les stratégies de fécondité des hommes et des femmes peuvent être différentes. D'où l'intérêt de disposer sur des enquêtes aussi amples que les EDS, de données permettant de d'avoir des informations appariées sur des conjoints. En France par exemple, si l'on veut procéder à des comparaisons de réponses, on se heurte à l'absence de fichiers appariés : quasiment aucune enquête n'interroge les deux conjoints d'un même couple, et on doit se contenter de reconstituer des "pseudo couples" construits en contrôlant certaines caractéristiques des individus¹⁰.

⁹ Tabah Léon, 1994.

¹⁰ Bozon Michel, 1995.

Les caractéristiques de l'échantillon d'hommes :

Si les échantillons de femmes sont standardisés depuis le début du programme EDS (on interroge l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans dans les ménages sélectionnés), les échantillons d'hommes sont plus variés. Dans tous les cas, le nombre d'hommes interrogé est inférieur à celui des femmes (les hommes sont interrogés dans 1 ménage enquêté sur 4 en règle générale). Pour certaines enquêtes, on ne dispose que d'un échantillon de maris (c'est à dire que l'on a interrogé seulement les hommes en union).

Plus généralement, on peut considérer que dans la logique du programme EDS, les hommes sont instrumentalisés : ils ne sont pas introduits dans l'enquête au même titre que les femmes qui restent au centre de la démarche. Le questionnaire homme est d'ailleurs beaucoup moins riche que celui des femmes. N'ayant pas le même statut d'enquêté central que ces dernières, ils ne sont appréhendés que comme élément potentiellement perturbateur du projet féminin de maîtrise de la fécondité et comme partenaire sexuel. On est ici dans la perspective des recherches anglo-saxonnes sur le genre, c'est-à-dire que la question féminine reste la préoccupation principale et que les hommes ne sont pris en compte que dans la mesure où ils permettent de mieux connaître la situation des femmes.

Ce choix théorique se répercute sur le contenu du questionnaire homme qui, compte tenu de la place secondaire qui leur est attribuée, est beaucoup moins riche que le questionnaire femme. On ne dispose par exemple de quasiment aucune information sur l'histoire génésique des hommes, les enfants restant exclusivement rattachés aux femmes. Les informations recueillies auprès des hommes sont de plus mal rattachées à ses différentes partenaires : par exemple si un homme déclare utiliser une méthode contraceptive, les données ne permettent pas de définir avec exactitude s'il le fait avec toutes ses partenaires ou seulement dans le cadre de ses relations extra-maritales.

Cependant, malgré ses limites, l'existence d'un questionnaire homme permet de travailler sur un échantillon de conjoints appariés et donc d'essayer d'élaborer une nouvelle façon d'aborder les questions de gestion de la fécondité qui tiennent compte des deux partenaires de la reproduction.

Les apports d'une approche en terme de couple.

Pour appréhender la reproduction dans une perspective de genre, il ne s'agit pas de se limiter à une comparaison des aspirations et comportements des hommes et des femmes mais plutôt d'aller au-delà pour mettre en évidence les relations, les processus à l'œuvre entre conjoints qui conduisent à la constitution de la descendance. Pour saisir ces mécanismes, le choix du couple comme unité d'analyse peut être une voie très opérationnelle.

Traditionnellement seules les femmes sont interrogées, le modèle de la conjugalité occidentale apparaissant en filigrane dans les enquêtes : les conjoints sont implicitement perçus comme émetteur d'un projet de fécondité unique, saisissable par le seul biais de la femme. Le couple conjugal prenant ses décisions en commun apparaît donc comme la norme dans la plupart des enquêtes et notamment les enquêtes EDS, non pas forcément comme réalité sociale encore effective mais au moins comme schéma devant s'imposer dans l'avenir¹¹.

Pour justement mettre à bas ces présupposés, l'adoption du couple comme unité d'analyse de la fécondité peut nous permettre de discuter l'hypothèse que l'évolution des relations entre hommes et femmes dans les pays du Sud ne se fait pas forcément dans le sens de l'émergence du couple conjugal occidental. En l'occurrence, l'outil statistique que constitue ici le couple peut permettre de montrer qu'il n'existe pas forcément comme réalité sociale.

¹¹ Bruce Judith ,1996.

En d'autres termes, il s'agit d'élaborer des indicateurs de concordance et de discordance entre conjoints sur les questions de reproduction, de faire apparaître les évolutions à l'œuvre dans les comportements en élaborant par exemple la typologie des rapports de pouvoir et de négociation implicite ou explicite dans le couple. Si il n'existe pas de sphère de décision commune pour les questions de fécondité dans certains types de couples, on ne peut le mettre en évidence qu'en intégrant les deux partenaires à l'analyse. Dans cette perspective, on ne se base plus sur des facteurs explicatifs individuels mais sur des facteurs explicatifs conjugaux. Autrement dit, on va considérer les différences ou les similitudes entre conjoints dans leurs caractéristiques socio-économiques plus que sur leurs caractéristiques elles mêmes : on s'intéressera à l'écart d'âge, à l'écart de revenu, à l'écart de niveau d'instruction entre les époux.

On peut alors développer des schémas explicatifs d'étude de la fécondité qui mettent en évidence la diversité des situations et des changements et sortir des schémas classiques qui assignent souvent a priori des rôles aux hommes et aux femmes dans la reproduction. Cependant cette démarche qui intègre la dimension du genre se heurte à certaines limites étant donné que les enquêtes décrites ici n'ont pas été élaborées dans cette perspective.

Les limites posées par le type enquête :

Les questionnaires restent tout d'abord trop exclusivement axées sur les questions de reproduction alors qu'il faudrait disposer de données complémentaires sur des domaines plus divers (le régime de production, les structures familiales, la mobilité) pour appréhender plus globalement les relations de genre, c'est à dire prendre en compte l'ensemble des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes.

De plus, l'absence de données détaillées sur la fécondité des hommes, sachant les différences importantes qui existent entre sexes sur le plan de la fécondité, est préjudiciable à l'analyse : dans le cas de l'Afrique Sub-Saharienne notamment, dans certains pays, il y a plus de 4 enfants de différence entre la descendance finale des hommes et celle des femmes. Disposer de l'intensité et du calendrier de la fécondité pour les deux partenaires permettrait pourtant de mieux percevoir les différences de logiques reproductives qui sont à l'œuvre dans les couples étudiés.

Mais dans une problématique qui intègre la dimension du genre, on est surtout confronté aux limites intrinsèques du questionnaire fermé et on peut se demander quelle part des rapports sociaux de sexes est réellement appréhendée par ce type de format de questions qui contiennent dans leur formulation de nombreux a priori sur les rôles respectifs des hommes et des femmes dans la reproduction. On pose d'autre part dans beaucoup de cas les mêmes questions aux hommes et aux femmes mais obtient-on des réponses comparables, correspondant au même type de discours ? Les effets de présentation induits par l'enquête sont différents pour les deux sexes et sont difficiles à mesurer dans des réponses de ce type. De plus certains éléments structurels n'apparaissent pas dans les déclarations car les individus dominés n'ont pas entièrement conscience des éléments qui limitent leurs choix. Des protocoles plus complexes seraient nécessaires pour faire apparaître ces dimensions des relations de genre. Enfin, les effets d'interaction entre enquêteurs et enquêtés ne sont pas contrôlés dans ces enquêtes: on ne connaît pas par exemple le sexe de l'enquêteur.

Les enquêtes de ce type ne permettent d'appréhender qu'une part des rapports de genre dans les couples sur les questions de reproduction, il faut développer des approches qualitatives complémentaires pour réellement comprendre les processus à l'œuvre entre les hommes et les femmes.

Des enquêtes qui ne doivent pas être négligées :

Pour aborder les questions de rapports entre les sexes, de rapports de domination, les grandes enquêtes quantitatives restent donc assez limitées. Même en faisant un effort plus important pour contrôler les relations entre les enquêtés et les enquêteurs, en tout état de cause, ces enquêtes permettent de formuler de nouvelles hypothèses sur les rapports entre les sexes mais ne permettent pas d'appréhender l'ensemble du phénomène. On percevra toujours mieux les mécanismes à l'œuvre entre hommes et femmes avec des approches plus qualitatives.

Néanmoins on ne doit pas négliger leur apport car elles font émerger de nouvelles questions et rendent possible la construction d'indicateurs qui soient plus "genrés" prenant le couple comme unité d'analyse (même s'il existe alors des problèmes méthodologiques).

Cette démarche est importante pour l'élaboration des politiques de population car elle conduit à redéfinir les indicateurs traditionnels dans une perspective de genre. En construisant des mesures sur le couple et non plus seulement sur les femmes, on peut s'orienter vers des projets politiques qui ne reposeront plus exclusivement sur les épaules de ces dernières mais qui tiendront compte de leur situation dans l'ensemble de la société et notamment de leur marge de manoeuvre effective dans les décisions de reproduction.

Néanmoins, l'introduction des hommes dans l'analyse de la reproduction et dans l'élaboration de nouveaux instruments de mesure doit exclusivement avoir pour but de faire changer la perception des phénomènes et de rendre plus intelligible les régimes de fécondité et leur évolution. Mais la mise en place de politiques opérationnelles relevant de cette démarche ne doit pas venir à l'encontre de l'autonomisation que les femmes ont pu conquérir ou commencer à conquérir dans le contrôle de leur fécondité.

Bibliographie :

- Andro Armelle, 1995. – « *La participation masculine à la planification familiale en Afrique Sub-Saharienne : ses enjeux pour la baisse de la fécondité* », Mémoire de DEA, Paris X - Nanterre, 90 p.
- Andro Armelle et Hertrich Véronique, 1998. – « Demand for contraception by Sahelian couples : are men's and women's expectations converging ? : the cases of Burkina Faso and Mali. », in : *Men, family formation and reproduction*, seminar organized by the Committee on gender and Population of the IUSSP and the CENEP - Buenos Aires, 15-18 Mai 1998.
- Becker Stan, 1996. – « Couples and Reproductive Health ; a Review of Couple Studies », *Studies in family planning*, Volume 27, n°6, p. 291-306.
- Bozon Michel, 1995. – « Les rapports entre femmes et hommes à la lumière des grandes enquêtes quantitatives » in Ephesia (Ed), *La place des femmes : les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, p 655-667 - Paris, La Découverte, 740 p.
- Bruce Judith, 1994. – « Reproductive Choice : The Responsibilities of Men and Women », *Reproductive Health Matters*, n°4, p. 68-70.
- Ezeh Alex Chika, Seroussi Michka and Raggars Hendrik, 1996. - *Men's fertility, contraceptive use, and reproductive preferences*, DHS Comparative studies n°18. - Calverton, Maryland, Macro International Inc., 45 p.

- FNUAP, 1996. - *Le rôle des hommes dans le domaine de la santé en matière de reproduction, y compris la planification familiale et la santé en matière de sexualité*. Rapport technique n°28 - New York, FNUAP, 1996, 110 p.
- Greene Margaret E. et Biddlecom Ann E., 1997. - *Absent and Problematic Men : Demographic Accounts of Male Reproductive Roles*. Policy Research Division Working Papers n°103 - New York, Population Council, 64 p.
- Hertrich Véronique, 1997. - "Les réponses des hommes valent-elles celles des femmes ? : une double collecte sur les questions génésiques et matrimoniales dans une population du Mali", *Population*, n° 1, p. 45-62.
- Labourie-Racapé Annie et Locoh Thérèse, 1998. - « Genre et démographie : nouvelles problématiques ou effet de mode ? », *Dossiers et recherches n°65* - Paris, INED, 28p.
- Locoh Thérèse, 1996. - « Changements des rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse » in Coussy Jean et Vallin Jacques(Ed), *Crise et population en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, Les études du CEPED n°13, p.445-469 - Paris, CEPED, 580p.
- Tabah Léon, 1994. - « Les antécédents de la conférence du Caire », *Revue Européenne de Démographie*, Volume 10, n°4 1994, p. 349-380.

Replacer les femmes dans l'histoire de l'immigration en France : l'apport des données d'une enquête nationale par questionnaire

Stéphanie Condon
INED

Après cette réflexion sur un champ de recherche démographique où les femmes font généralement objet de l'étude, nous passons à un autre champ, c'est-à-dire les migrations internationales, où ce sont à l'inverse les comportements des hommes qui ont longtemps été au centre de l'attention de chercheurs et politiques.

Dans le cas de l'immigration en France, malgré les données statistiques disponibles depuis plusieurs décennies (recensements, enquêtes sur l'emploi...), on a prêté peu d'attention à la place des femmes dans ce phénomène. On parlera ici d'une enquête française dont l'objectif était d'étudier l'intégration des populations d'origine étrangère. Si cette enquête n'a pas été conçue pour analyser les rôles féminins et masculins dans la migration ni les rapports homme-femme, le fait que le même questionnaire a été passé auprès des femmes et des hommes ouvre des possibilités d'analyse dans une telle perspective. On commencera par une discussion de la place des femmes immigrées dans les modèles de migration, ensuite on fera une brève présentation de l'enquête. Puis quelques exemples d'analyses en cours seront donnés pour illustrer les possibilités d'utilisation des données de l'enquête.

I. Le rôle passif attribué aux femmes dans les modèles de migration

Les modèles de migration en général accordent un rôle actif à l'homme et un rôle passif à la femme, notamment si elle est en couple au moment de la migration. Mais les femmes mariées peuvent jouer un rôle actif dans le projet migratoire du couple. Puis il peut exister en même temps deux projets conjugaux, que chacun des membres du couple ait conscience du projet de l'autre ou non, et ces projets peuvent être divergents. De même, ces divers projets évoluent au cours du séjour : ils peuvent converger, sinon diverger. La situation migratoire peut donner lieu donc à de nouveaux espaces de négociation dans le couple et entre les générations. On peut donner l'exemple de divergence possible sur le désir de retour au pays d'origine : c'est un cas de divergence peu prise en compte dans le modèle global d'explication de la baisse de la propensité au retour avec l'allongement du séjour, modèle s'appliquant aux hommes et aux femmes.

Liée à ce modèle des rôles masculins et féminins dans la migration est une vision dichotomique de l'immigration où prédomine un schéma « homme – immigré – travailleur » d'un côté, « femme – mère dans la famille immigrée – épouse du travailleur » de l'autre. Cette vision n'a pas laissé de place dans la recherche en France pour le travail des femmes, ni pour le rôle de père des migrants masculins. En même temps, la migration des femmes célibataires n'intéresse que peu politiques et chercheurs ; lorsque l'on ne les oublie pas, elles sont représentées comme des actrices autonomes dans leur migration, à l'inverse des femmes mariées, c'est-à-dire elles sont assimilées à des hommes. Si les femmes sont passées de l'invisibilité à une relative visibilité dans les recherches sur l'immigration en France, c'est plutôt par leur rôle de mère de la seconde génération ou par les problèmes d'insertion sociale que par d'autres rôles dans la cité ou dans la migration : les activités des femmes dans la sphère publique restent largement occultées (travail, vie sociale, associations). Mais les femmes vivant en couple au moment du départ ont des rôles autres que domestiques, par exemple une activité professionnelle. Outre l'apport économique - souvent ignorée - du travail des femmes immigrées à la société, la signification de ce travail en terme de statut de la femme dans la famille et de sentiment d'autonomie pour la femme mérite notre attention.

Il existe également un paradigme dominant du passage des femmes et hommes migrants de la tradition à la modernité pendant la migration. Il s'appuie sur une représentation globalisante et figée dans le temps des sociétés rurales traditionnelles (des pays méditerranéens) et des rôles féminins et masculins ainsi que des rapports homme-femme dans ces sociétés¹². L'analyse de l'intégration prend l'arrivée en France comme une année zéro, un début de rupture entre deux modes de vie et ne conçoit qu'une progression linéaire de l'intégration dans la société moderne à partir de ce moment-là. Mais l'étude de l'activité des femmes avant la migration insérée dans une description de la place de l'activité professionnelle féminine dans la société d'origine peut contribuer à nuancer cette représentation globalisante des rôles et des rapports dans ces sociétés rurales. Une telle étude peut souligner la complexité du processus de la « modernisation » des migrants, et une différence de rythme pour hommes et femmes, de formes de changement de mode de vie et de normes, ou l'existence de désirs plus nombreuses chez les femmes.

II. Les données d'une enquête française sur l'immigration : l'enquête Mobilité géographique et insertion sociale (MGIS, INED-INSEE, 1992)

Cette enquête nationale par questionnaire a été menée auprès d'environ 9000 hommes et de femmes originaires de 7 pays ou régions et résidant en France en 1992. L'originalité de cette enquête est de permettre la connaissance de la date d'arrivée de l'individu en France. Le questionnaire comporte des modules étudiant les histoires migratoire, familiale, professionnelle, résidentielle depuis l'arrivée, la scolarité, la nationalité, des éléments de la vie avant la migration dont vie professionnelle, et enfin des pratiques culturelles et sociales. Sauf pour une série de questions sur la contraception et sur l'avortement adressée uniquement aux femmes, le même questionnaire a été passé auprès des hommes et des femmes.

Cette enquête par questionnaire adressée aux individus des deux sexes permet :

- une objectivation des différences entre hommes et femmes ;
- de démontrer des différences au sein des populations féminine et masculine ;
- par des modules biographiques d'analyser p. ex. le passé professionnel au pays d'origine, l'activité en début de séjour, les transitions activité-inactivité ;
- de réinsérer les pères dans la famille et aussi d'étudier les comportements des femmes dans la sphère publique, notamment dans le monde du travail.

Une utilisation de l'enquête au second degré, c'est-à-dire à travers l'analyse de la construction de l'outil et la lecture du questionnaire, peut révéler certaines représentations de la population enquêtée. Si, dans l'élaboration de l'enquête M.G.I.S. on voulu demander aux hommes aussi leur histoire familiale, le nombre d'enfants vivants et le nombre idéal d'enfants, on a considéré comme moins important les conditions d'arrivée en France des personnes déclarant être venues « rejoindre ou accompagner un membre de la famille ». Ainsi les personnes rejoignant ou accompagnant leurs parents (enfants migrants) ou celles rejoignant ou accompagnant leur conjoint et n'ayant pas déclaré un motif de travail en plus de ce premier motif n'ont pas eu à répondre aux questions sur le choix de la France comme destination, la durée de séjour prévue, ou sur les circonstances de l'arrivée en France (notamment la présence de famille ou de compatriotes en France à l'arrivée, l'hébergement à l'arrivée). Le fait que ces questions n'ont pas été posées aux « conjointes » (de travailleurs immigrés) est le reflet d'une représentation de la femme mariée/en couple comme un élément passif dans les décisions liées à la migration et à sa préparation.

¹² Voir l'article de Morokwasic (1975) cité en bibliographie.

Nous tenterons ici de montrer comment les réponses au questionnaire peuvent être utilisées dans une analyse de l'immigration dans une perspective de genre. L'exemple de l'immigration portugaise sera pris pour démontrer des possibilités et limites de cette enquête dans une étude sur la place de la femme dans la migration. Les analyses sont menées sur une sous-population de migrantes adultes (de personnes arrivées en France après l'âge de quinze ans). Nous avons choisi de limiter le champ aux seules femmes adultes pour analyser l'entrée sur le marché du travail français. Ce choix se justifie aussi du point de vue des rapports sociaux de sexe et de la spécificité de l'expérience féminine: l'apprentissage des normes qui conditionnent les comportements des femmes et les rapports homme-femme est quasiment achevé à cet âge. A travers ses expériences à l'école, dans la famille, dans le groupe des pairs, la femme a déjà intériorisé les attentes de la société par rapport à son identité (rôle de fille, d'épouse et de mère et place de la femme dans le monde du travail). Ainsi, le passage dans une autre société aux normes et valeurs culturelles différentes de celles de la société d'origine, peut entraîner à la fois un regard critique sur les pratiques que la femme immigrée observe dans son quartier, sur son lieu de travail et une remise en question de ses propres normes et valeurs.

III. Quelques exemples d'analyse des données d'enquête révélant une diversité de situations et suggérant des stratégies variées

1. Au-delà de l'immigration familiale, des femmes seules ont quitté le Portugal dès les années soixante

L'immigration portugaise est caractérisée dans la plupart des travaux comme une migration correspondant au modèle classique des migrations d'hommes seuls suivies d'une immigration familiale une fois le courant établi. Au début des années soixante, la migration masculine s'est accélérée, puis de nombreux hommes étaient rejoints par leur femme ou femme et enfants à partir du milieu de la décennie. Les données de l'enquête montrent l'importance aussi des femmes migrantes célibataires : parmi les femmes arrivées en France à 16 ans ou plus et toujours résidant en France en 1992, 30% étaient célibataires ne vivant pas en couple et sans enfant au moment de la migration. Certaines de ces femmes sont venues en France avec leurs parents, mais la plupart (60%) sont venues seules ou pour rejoindre un autre membre de la famille. Ces femmes étaient déjà nombreuses dans l'immigration avant 1970.

L'enquête a interrogé les femmes sur leur motif de migration. A partir de ces déclarations (faites en 1992), 55% ont donné le seul motif d'être venues pour accompagner ou rejoindre un membre de la famille, tandis que le quart disait être venue pour cette raison plus celle du travail et 15% ont donné le travail comme seul motif. Les femmes déclarant un double motif étaient souvent des femmes mariées ayant un ou plusieurs enfants.

Ainsi, un tableau plus complexe se dessine, avec des femmes et des hommes célibataires migrant en même temps que des couples et des familles. Très souvent, les femmes allaient jouer en France un autre rôle que « simple épouse », car le projet migratoire comportait leur insertion dans le marché du travail.

2. Les données de l'enquête permettent la remise en question des stratégies monolithiques des couples migrant du Portugal

Certains travaux sur l'immigration portugaise laissent supposer que la venue de la femme dans le cas des couples avait l'objectif de faciliter et avancer le retour du mari ou fiancé, grâce au

travail de la femme en France. Implicite dans cette description¹³ est le rôle passif de la femme. D'autre part, se soulève une série de questions sur l'organisation de la vie domestique pour permettre la migration et l'activité professionnelle en France des femmes ayant des enfants à charge. Mais est-ce que toutes les femmes mariées cherchaient un travail à l'arrivée en France ? Qui gardaient les enfants des couples ? Est-ce que les femmes cherchaient un type d'emploi et des horaires permettant de « concilier » la vie professionnelle et la vie domestique ?

A partir des données de l'enquête MGIS, nous pouvons étudier l'entrée sur le marché de l'emploi en début de séjour selon la situation familiale des enquêtées¹⁴. L'analyse de ces données révèle que 40% de l'ensemble des femmes sont entrées sur le marché de l'emploi au cours de la première année de séjour¹⁵, puis 52% avant deux années de séjour, et que la proportion était la plus élevée chez les femmes célibataires sans enfant à l'arrivée (67%). Au sein de la population des femmes en couple au moment de la migration, nous observons des différences de comportement : 21% des femmes mariées sans enfant à l'arrivée se sont portées sur la marché de l'emploi en début de séjour contre le tiers (33%) des femmes mariées ayant déjà un enfant. Si l'on différencie ces dernières selon la présence d'un enfant de moins de 3 ans en France, on trouve que seulement 18% des mères accompagnées d'un enfant en bas âge ont cherché un travail dans la première année de séjour contre 43% des mères migrant sans être accompagnée d'un jeune enfant. Ces résultats suggère une diversité de situations reposant sur des choix et des contraintes qui ont varié d'un couple à un autre. Pour les couples sans enfant, la migration correspondaient en général au début de la vie ensemble (ces femmes se sont mariées en moyenne 0,4 ans avant la migration). La plupart de ces femmes travaillaient juste avant de quitter le Portugal. En arrivant en France, les projets étaient peut-être encore flous et les désirs de la femme y avaient certainement une place importante. Pour tous les couples avec enfants, le choix entre le travail salarié en usine ou le travail comme femme de ménage¹⁶ aurait été orienté par les horaires de travail du mari, par le nombre et l'âge des enfants présents en France et les possibilités de garde des jeunes enfants. C'est un choix qui devait se négocier entre mari et femme, cette négociation se renouvelant avec le passage du temps suivant les changements dans l'organisation domestique et la reformulation des stratégies des divers acteurs.

Quant à l'organisation du travail pour les couples venus en France avec leurs enfants, là on rencontre l'une des limites importantes de l'enquête dans l'étude de l'activité féminine : nous ne disposons pas d'informations sur le temps de travail des femmes ou des hommes, ni sur le mode de garde des enfants. Nous n'avons pas d'informations non plus sur le réseau des proches, sur leurs composants ou leur lieu de résidence. Nous pouvons confirmer par l'enquête que de nombreuses familles ont laissé un ou plusieurs enfants au Portugal¹⁷, mais nous ne savons rien sur les conditions de cette décision (avec quelle personne l'enfant était hébergé, comment la décisions a été prise et pour quelles raisons). En tout cas, ce sont autant de décisions dans lesquelles la femme a certainement participé.

¹³ Par exemple Albano Cordeiro décrit : « ...l'immigration portugaise devient rapidement familiale : la société et la culture portugaise n'opposant pas d'obstacles particuliers au travail salarié des femmes, *les fiancés et les maris comprennent vite* l'avantage de disposer de deux salaires. Avec une épargne plus rapidement accumulé grâce au travail des femmes, *ils* pensent pouvoir repartir plus rapidement au Portugal ». (souligné par nous, S.C.) ; Cordeiro A, 1999, « Les Portugais, une population « invisible » ? » dans Ph. Dewitte (dir) Immigration et intégration. L'état des savoirs, Paris, Editions La Découverte, p. 107.

¹⁴ Pour plus de détails sur l'analyse, le lecteur pourra se référer à l'article de l'auteur à paraître dans la revue *Population* « L'activité des femmes immigrées du Portugal à l'arrivée en France, reflet d'une diversité de stratégies familiales et individuelles ».

¹⁵ A titre de comparaison, les pourcentages pour les autres populations enquêtées sont : 42% des migrantes d'Espagne, 8% des femmes de l'Algérie, 13% des femmes du Maroc, 9% des femmes de la Turquie, 18% des femmes des pays de l'Afrique subsaharienne, 33% des femmes de l'Asie du sud-est.

¹⁶ Voir l'étude très riche d'Isabelle Taboada-Leonetti et de Florence Lévi (1977).

¹⁷ Selon M. Tribalat, 40% des familles de plus d'un enfant ont laissé au moins un enfant sur place (1996, p. 67-68). Mais peu de ces enquêtés, dont à l'évidence le séjour s'est prolongé, ont laissé leurs enfants définitivement au Portugal.

3. L'activité professionnelle des femmes migrantes est souvent utilisée comme indicateur d'intégration, de modernisation des modes de vie et des valeurs. On s'interroge rarement sur l'activité des femmes avant la migration

Une série de questions de l'enquête explorent l'activité des migrants au moment du départ. A partir des données, nous apprenons que 63% des femmes migrantes avaient un emploi juste avant de migrer, les trois-quarts de celles-ci ayant un emploi stable. Si 37% travaillaient dans le secteur agricole, 33% étaient dans le secteur industriel et 20% travaillaient dans les services directs aux personnes. De nombreuses femmes donc avaient une expérience d'emploi salarié et dans une sphère éloignée de la sphère familiale et domestique. La proportion d'actives est la plus élevée chez les femmes mariées sans enfant (76%). On peut déduire une certaine autonomie de ces femmes qui, comme nous venons de le dire, ont commencé leur vie de couple peu avant la migration et qui en travaillant, préparaient le départ en France avec leur fiancé ou mari.

4. L'image de la femme « portugaise » en France dans les années 1980 et 1990 est celle de la mère d'une cinquantaine d'années, active, femme de ménage ou concierge, mariée à un maçon originaire du pays, ayant réalisé ou en train de réaliser le projet d'une maison au pays et/ou celle d'une maison individuelle en France.

Mais, comme on peut imaginer, il existe une plus grande diversité des situations que laisse penser cette image ; comme indique déjà les différences de statut familial à l'arrivée. Par exemple, en 1992, 65% des femmes nées au Portugal et résidant encore en France ont un emploi, 14% sont au chômage et 21% sont inactives (non retraitées, non étudiantes). Si 50% sont classées dans la catégorie socio-professionnelle des personnels de service directs aux particuliers (catégorie qui comprend les femmes de ménage et les concierges), 24% sont ouvrières industrielles ou artisanales non qualifiées, 8% ouvrières qualifiées et 7% employées de la fonction publique. De même, on trouve, par exemple parmi les femmes âgées de plus de 45 ans, non seulement des mères de famille mariées avec un homme du Portugal mais aussi des femmes mariées avec un homme originaire de la France ou d'un autre pays, des femmes divorcées, des veuves et des femmes célibataires sans enfant.

Il est vrai en plus que cette image efface les stratégies existantes au départ, comme celle qu'on vient de mentionner, le projet de retour rapide. Le plus souvent, les études sur les migrations interprètent le non retour comme un échec du projet initial et ne laissent pas de place à la reformulation de ces projets dans le couple du Portugal où les deux partenaires revoient sans cesse les nouveaux paramètres de leur situation (la scolarité des enfants, les revenus et l'épargne, l'état de santé des grand-parents au pays d'origine, le désir de retourner vivre dans le village d'origine etc.). Les femmes et les hommes sont influencés par de nouvelles normes (par exemple, le partage de la vie entre deux espaces, c'est-à-dire, entre le Portugal au moment des vacances et la France) et de nouvelles représentations (par exemple, l'importance de la scolarisation des enfants). Le fait que de nombreux couples et familles soient encore résidants en France quinze, vingt années après l'immigration indique que les projets de départ ont évolué et que des négociations dans le couple ont eu lieu.

Conclusions

Ce type d'enquête ne peut jouer qu'un rôle indirect dans l'analyse des rapports sociaux de sexe. Toutefois, les données de cette enquête, comme d'autres sur les conditions de vie des populations et surtout quand elles comportent des modules biographiques, peuvent donner lieu à des analyses riches des différences de comportement entre les femmes et les hommes et faire émerger de nouvelles pistes de recherche et de nouvelles hypothèses. C'est une enquête sur les comportements et non pas sur les opinions, les attitudes ; elle n'était pas destinée à l'étude des représentations des rôles féminins ou masculins, ni des rapports homme – femme. Mais les données

de l'enquête sont très utiles pour cadrer de telles analyses s'appuyant sur des données qualitatives (entretiens, textes...). Les exemples d'analyse donnés ici indiquent des possibilités d'analyse comparative des carrières féminines et masculines, d'étude de la probabilité d'une migration de retraite ou d'analyse du devenir des femmes venues célibataires en France.

Bibliographie

Sur l'étude de la place de la femme dans l'immigration en France

Chaïb S et Chaïb Y, 1994, *L'insertion socio-professionnelle des femmes d'origine étrangère : un bilan des connaissances*, Paris, ADRI.

Gaspard F., « Pourquoi avons-nous tant tardé ?, *Cahiers du Mage*, 3, pp. 115-118.

Goldberg-Salinas A., 1996, « Femmes en migrations. Une réflexion sur l'état de la question en France », *Migrants Formation*, n° 105, pp. 31-45.

Informations Sociales, 1997, numéro spécial intitulé *Les femmes d'origine étrangère et l'emploi*, Paris, CNAF.

Morokwasic M., 1975, « L'immigration féminine en France : état de la question », *l'Année Sociologique*, 26, pp. 563-575.

Taboada-Leonetti I. et Lévi F., 1978, *Femmes et immigrées. L'insertion des femmes immigrées en France*, Paris, La Documentation Française.

Sur l'enquête Mobilité Géographique et Insertion Sociale (INED avec le concours de l'INSEE, 1992)

Tribalat M, 1995, *Faire France*, Paris, La Découverte.

Tribalat M, 1996, *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, Paris, La Découverte/INED.

Sur l'immigration portugaise en France et la place des femmes dans cette migration

Brettel E M et Callier-Boisvert C, 1977, « Portuguese immigrants in France : familial and social networks and the structuring of community », *Studi Emigrazione* 46 pp. 149-203.

Condon S., 2000, « L'activité des femmes immigrées du Portugal à l'arrivée en France, reflet d'une diversité de stratégies familiales et individuelles », *Population* n°2, pp. 301-330.

Dos Santos M. et Mendes Cunhas M, 1983, « Du côté des immigrées portugaises : continuité et mutations », *Migrants Formation*, 54, pp.26-29.

Lévi F., 1977, « Modèles et pratiques en changement. Le cas des Portugaises immigrées en région parisienne », *Ethnologie Française*, VII, 3

De Varine (dir), 1997, *Les familles portugaises et la société française*, Paris, Editions W – Interaction France-Portugal.

Analyse d'enquêtes quantitatives et élaboration de nouvelles enquêtes dans une perspective de genre

Table ronde organisée par Michel Bozon (INED), avec Maria Cosio (Paris X), Maryse Jaspard (Paris I), Catherine Marry (LASMAS, MAGE), Laurent Toulemon (INSEE), Catherine Villeneuve-Gokalp (INED)

Michel Bozon : Je vous remercie tous d'avoir accepté de participer à cette table ronde sur les enquêtes et le genre. André Quesnel, qui était annoncé sur le programme, ne peut pas être là parce qu'il est sur le terrain au Mexique actuellement, en train de travailler sur les migrations. Je demanderai en premier lieu à tous les participants de présenter en 5 minutes un exemple d'enquête qu'ils ont réalisée ou analysée, en se posant la question des rapports hommes/femmes et en indiquant les problèmes qu'ils ont rencontrés. Je vais d'abord passer la parole à Catherine Marry, directrice du MAGE, qui est le GDR « Marché du travail et genre ». Je signale que le MAGE vient de fonder une nouvelle revue *Travail, Genre, Société* dont on a déjà un peu parlé ce matin. Si les analyses de genre ont acquis un certain dynamisme en France dans ce domaine, c'est notamment grâce à ce groupe.

Intervention de Catherine Marry

Je voulais vous parler d'un exemple sur lequel je travaille depuis une dizaine d'années, celui des femmes scientifiques. Ma question était la suivante : comment se fait-il qu'en dépit de l'élévation considérable du niveau d'études des femmes, on observe toujours une très forte ségrégation horizontale, c'est-à-dire par domaine d'études, les femmes étant toujours plutôt orientées vers les filières littéraires ou de sciences humaines et sociales et les hommes vers les filières scientifiques et d'ingénieurs ? Pour essayer de comprendre ce phénomène, sa permanence ou son évolution dans le temps, j'ai observé non seulement l'évolution des taux de féminisation, mais ceux d'orientation par domaines des femmes entrées dans l'enseignement supérieur des années 20 aux années 70. Je me suis appuyée sur l'enquête Formation-Qualification professionnelle de l'Insee, qui est très détaillée sur les diplômés et qui donne en particulier la spécialité, information précieuse, rarement présente dans la plupart des enquêtes. Je me suis très vite heurtée à des difficultés, tout d'abord de définition « qu'est-ce que ça veut dire des études « scientifiques ? ». Il fallait déjà distinguer entre sciences dures et sciences de la vie, décider si un certain nombre de disciplines féminisées comme les études d'infirmières, paramédicales ou sociales, peuvent ou non être classées comme scientifiques. Certains pays, l'Allemagne par exemple, le font. Devait-on le faire en France ? Cela semble plus justifié aujourd'hui, le niveau d'études des infirmières, notamment dans les matières scientifiques s'étant beaucoup accru. Autres questions : on voit qu'au fil des enquêtes, les nomenclatures ont changé et que ces formations qui étaient classées à part sont maintenant classées dans le supérieur parce qu'elles requièrent le Bac. Ainsi, lorsque l'on compare des données d'enquêtes de plusieurs années, on a des biais liés à ces changements de nomenclature, on n'arrive pas à comparer de la même manière. J'ai tenté le même exercice avec une collègue de mon équipe, Annick Kieffer et deux collègues de l'Université de Mannheim, Hildegard Brauns et Suzanne Steinmann, sur les enquêtes Emploi où il y a aussi l'information sur la discipline (depuis les années 90). Nous avons comparé la répartition par domaines d'études de cohortes de femmes et d'hommes, en France et en Allemagne, depuis le début du siècle jusqu'à aujourd'hui. On observe la même permanence de la ségrégation sexuée par domaines d'études, avec une représentation un peu meilleure des femmes françaises dans les disciplines scientifiques. Mais la comparaison des cohortes a révélé aussi un effet assez étonnant, celui de la diminution, au fil du temps et de l'âge, des gens (nés dans les mêmes années) qui se déclarent « scientifiques », sans qu'on sache vraiment ce que cela veut dire. Christian Baudelot avait vu la même chose sur le niveau de diplôme qui augmentait avec l'âge, « l'âge rend plus savant » avait-il écrit. C'est sans doute lié à un effet de mémoire mais aussi à un

essai d'adéquation avec la position actuelle, c'est-à-dire que plus les gens vieillissent, plus ils progressent dans l'échelle des emplois et finissent par déclarer un diplôme qui correspond à leur emploi et non pas aux études réelles qu'ils ont faites. On peut penser, de la même manière, que la plupart des gens, même ceux qui ont fait des études scientifiques, vont ensuite vers des emplois qui ne sont pas proprement scientifiques ou techniques et donc ne déclarent plus leurs études initiales « scientifiques ».

Tout cela peut paraître un peu de l'ordre du détail, mais il me semble que c'est intéressant pour étudier les carrières, puisqu'on sait qu'un des problèmes des carrières des femmes, y compris dans ces domaines scientifiques où elles sont peu nombreuses, c'est qu'elles s'évadent plus de ces domaines et retournent vers des domaines plus féminisés. Quelquefois elles deviennent sociologues ou autre chose...

Michel Bozon : Des sciences molles

Catherine Marry : Les sciences molles, carrément molles, quelquefois un peu moins molles, bon, mais il y a un vrai problème tandis que les hommes vont avoir une carrière différente. Eux aussi vont s'évader des sciences proprement dites mais, en général, pour des carrières promotionnelles, vers ce qu'on appelle des fonctions « polyvalentes », comme celles de direction. Donc ce n'est pas le même type d'évasion et de diversification. Voilà, c'était un des exemples que je voulais vous donner parce que, quand on essaie de faire des comparaisons internationales, je pense que ce critère de la ségrégation horizontale, que ce soit dans les emplois ou dans les études, est un indicateur intéressant du degré d'égalité entre hommes et femmes. On sait par exemple que la Suède est un pays où il y a une très forte égalité de salaires, relativement à d'autres pays, mais en même temps où cette ségrégation-là est particulièrement forte. Voilà. Je m'arrête là parce que je n'ai que cinq minutes.

Michel Bozon : Bon, merci beaucoup. Maintenant, je passe la parole à Maryse Jaspard, qui est professeur de démographie à l'IDUP et responsable d'une enquête très intéressante.

Intervention de Maryse Jaspard

Plusieurs expériences d'enquêtes quantitatives où j'ai tenté de prendre en compte les rapports de sexe ont jalonné mon itinéraire de démographe. Outre des études sur la maîtrise de la procréation (contraception, avortement) - thématique centrale des approches démographiques sur les femmes à une époque où on ne parlait pas encore de genre -, comme d'autres collègues ici présentes, j'ai tenté de faire fonctionner la problématique des rapports sociaux de sexe sur des données d'enquêtes de l'INSEE non collectées à cet effet. Ainsi à partir des données de l'enquête *Situations défavorisées* réalisée en 1986-87 et l'enquête *Jeunes* complémentaire à l'enquête *Emploi* de 1982¹⁸, nous avons reconstitué les parcours d'insertion, de transition à l'âge adulte des hommes et des femmes des générations nées entre 1952 et 1967, et notamment l'incidence de la naissance précoce d'un enfant sur ces parcours. J'ai également tenté de mettre en œuvre ce type d'analyse dans des enquêtes réalisées à l'Idup en 1992-93, en milieu étudiant sur la prévention du sida¹⁹. Compte tenu des contraintes spécifiques à chaque type de source, faire fonctionner les rapports de genre a souvent abouti à des approches comparatives selon le sexe. Aussi pourrais-je dire que jusqu'à maintenant je n'ai pu que caresser le rêve d'analyser les rapports sociaux de sexe, avec ces questionnements récurrents : y a-t-il des thèmes féminins ou masculins, faut-il enquêter les hommes et les femmes, faut-il un questionnaire différencié selon le sexe, doit-on interroger les partenaires ?

¹⁸ Cette recherche a été réalisée avec Françoise Batagliola et Elisabeth Brown, elle a donné lieu à de nombreuses publications, dont :

« Itinéraires de passage à l'âge adulte, différences de sexe, différences de classe », *Sociétés contemporaines*, n° 25, janvier 1997, L'Harmattan.

« Être parent jeune : quels liens avec les itinéraires professionnels ? », *Économie et statistique* n°4-5, juin 1997, Insee.

¹⁹ Jaspard Maryse (dir) (1995) : *Amour, sexualité, sida. Réflexions autour des résultats d'une enquête en milieu étudiant parisien*, Idup, Travaux et Recherches.

Paradoxalement ce n'est que tout récemment, au travers du thème de la violence envers les femmes, que m'a été donnée la possibilité de mettre en acte ce rêve dans le cadre de la réalisation d'une enquête quantitative nationale : *Enquête nationale sur la violence envers les femmes en France (Enveff)*. Cette enquête est menée par une équipe pluridisciplinaire (démographes, statisticiens, sociologues, psychologue, épidémiologiste) composée de huit chercheuses et un chercheur, nourri(e)s de la perspective de genre²⁰.

Commanditée par le Service des Droits des Femmes / Ministère de l'Emploi et de la Solidarité²¹, cette enquête doit être resituée dans un contexte international sensible à la question des violences faites aux femmes. Elle correspond aux recommandations faites aux gouvernements lors de la Conférence Mondiale des Femmes qui s'est tenue à Pékin en septembre 1995, notamment la demande de « statistiques précises concernant les violences faites aux femmes »²². La commande politique est une contrainte mais les chercheurs ne sont pas pour autant soumis au diktat du « politiquement correct » : seule une réflexion scientifique constructive sur les phénomènes peut faire avancer l'analyse en termes de genre.

De fait, dans le cadre des débats des organismes internationaux (politiques, de recherche, ONG) sur la permanence des inégalités entre hommes et femmes, la thématique des violences masculines faites aux femmes apparaît centrale. Dans une perspective de genre, on pourrait avancer qu'elle se situe au cœur des rapports sociaux de sexe, qu'elle en est l'articulation. Aussi nous sommes-nous trouvées confrontées à la reformulation d'une demande sociale fortement marquée par ce contexte, lui-même ancré dans une perspective de genre inspirée des théories féministes nord-américaines. S'il y avait consensus sur la nécessité de collecter des données fiables et homogènes sur ce phénomène, la mesure de la violence n'allait pas de soi. En France, les statistiques disponibles portaient (et portent encore) sur les seules violences déclarées à la suite d'une démarche des femmes vers une institution, aussi l'ensemble du phénomène était méconnu, d'autant plus que le concept même de violence envers les femmes restait à définir.

La violence, telle qu'elle est envisagée dans cette recherche, est une mise en acte aux formes multiples, elle est avant tout un processus qui s'exerce dans un continuum d'atteintes verbales, psychologiques, physiques et sexuelles. Elle est fondée sur un « rapport de forces » entre au moins deux personnes. Au-delà des actes, elle s'inscrit dans un fonctionnement d'emprise sur l'autre. Quels qu'en soient les protagonistes, les comportements violents portent atteinte à l'intégrité de la personne. C'est pourquoi nous avons choisi de ne jamais « nommer » la violence, mais d'évoquer uniquement des gestes, actes, faits, paroles, sans les qualifier de violents ; ne pas les hiérarchiser a priori, mais tenter par la construction d'indicateurs qui prennent en compte la nature et la temporalité des situations de cerner leur impact sur la personne et d'en établir une typologie *a posteriori*.

Dans la définition suivante, extraite du document produit par le Groupe de spécialistes pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes du Conseil de l'Europe : est considéré comme acte violent, « tout acte, omission ou conduite servant à infliger des souffrances physiques, sexuelles ou mentales ; directement ou indirectement, au moyen de tromperies, de séductions, de menaces, de contrainte ou de tout autre moyen ; (à toute femme) et ayant pour but et pour effet de l'intimider, de la punir ou de l'humilier ; ou de la maintenir dans des rôles stéréotypés liés à son sexe ; ou de lui refuser sa dignité humaine, son autonomie sexuelle, son intégrité physique, mentale et morale ; ou

20 L'équipe Enveff sous la direction de Maryse Jaspard (Idup) est composée de : Elisabeth Brown (Idup), Stéphanie Condon (Ined), Jean-Marie Firdion (Ined), Dominique Fougeyrollas-Schwebel (Iris-Cnrs-Université de Paris-Dauphine), Annik Houel (université de Lyon 2), Brigitte Lhomond (Lass-GS santé -Cnrs-Lyon), Marie-Joseph Saurel-Cubizolles (Inserm), Marie-Ange Schiltz (Cams-Cnrs)

21 L'initiative de cette recherche provient de la rencontre entre un chercheur de l'Ined (Michel Bozon) et des politiques féministes, membres de la commission Violence envers les femmes à la Conférence de Pékin.

22 Aubin Claire, Gisserot Hélène. (1994) : Les femmes en France : 1985-1995. Rapport établi par la France en vue de la 4e Conférence mondiale sur les femmes, Paris, La Documentation française, 149 p.

d'ébranler sa sécurité personnelle, son amour-propre ou sa personnalité ; ou de diminuer ses capacités physiques ou intellectuelles »²³.

Cette définition décrit un rapport de domination, plus précisément la domination masculine sur les femmes. Toutes les enquêtes nationales quantitatives réalisées à ce jour dans quelques pays (Canada, Suisse, pays du Nord de l'Europe) ou en cours, dans le cadre de l'OMS, portent sur la violence masculine envers les femmes. En effet, la violence masculine peut être analysée comme un mécanisme fondamental du contrôle social des femmes²⁴. Si nous nous inscrivons dans cette perspective, nous ne soutenons pas l'hypothèse selon laquelle le sens de la violence s'exercerait de façon univoque et exclusive des hommes envers les femmes. C'est pourquoi nous prenons en compte dans cette recherche toutes les formes de violences subies par les femmes quels qu'en soient les auteurs. Car, comme l'ont montré des anthropologues²⁵, la violence peut être exercée par les femmes elles-mêmes, dans des sociétés patriarcales où les femmes devenues « mères de garçons » exercent une tyrannie absolue sur leurs belles-filles ou encore par des femmes battues, dépossédées de tout pouvoir mais qui torturent leurs enfants pour en « faire des personnes justes et droites ».

Je dois m'arrêter là, car mon temps de parole est passé, toutefois je voudrais, si on me le permet, donner quelques précisions sur cette recherche.²⁶

Ses objectifs peuvent se résumer ainsi :

- Cerner les divers types de violences personnelles qui s'exercent envers les femmes, à l'âge adulte, dans leurs différents cadres de vie (famille, travail, lieux collectifs), quels que soient le (les) auteur(e)s des violences.
- Analyser le contexte familial, social, culturel et économique des situations de violence.
- Étudier les réactions des femmes aux violences subies, leurs recours auprès des membres de leur entourage et des services institutionnels.
- Appréhender les conséquences de la violence sur le plan de la santé physique et mentale, de la vie familiale et sociale, et de l'usage de l'espace privé/public.

Elle doit porter sur un échantillon national de 7000 femmes représentatif de l'ensemble des femmes de 20 à 60 ans résidant en France métropolitaine. La phase pilote est achevée, la pré-enquête a été réalisée en Ile-de-France et en Bretagne auprès d'un échantillon aléatoire de 485 femmes selon le protocole imaginé pour l'enquête nationale (par téléphone selon la méthode Cati). L'opération nationale doit être réalisée dans les six premiers mois de l'an 2000.

Le questionnaire d'une durée moyenne de 45 minutes est divisé en neuf modules.

- Les deux premiers modules permettent de recueillir les données contextuelles (caractéristiques familiales, économiques, sociales, résidentielles...), les éléments de biographie et l'état de santé des femmes et de leurs éventuels conjoints.
- Les diverses formes de violences s'exerçant dans toutes les sphères de la vie, les modules suivants sont conçus pour faire émerger les violences subies dans chacune, au cours des douze derniers mois : 1/ espaces publics (rue, transports, bars, magasins, administrations...), 2/ sphère professionnelle et étudiante, 3/ contacts privés avec des professionnels de santé ou autres (consultations, interventions à domicile...) 4/ couple, 5/ ex-conjoint, 6/ famille et proches.
- Le dernier module reprend, pour la vie entière, les principaux actes de violence.

²³ *Rapport final d'activités du EG-S-VL*, Groupe de Spécialistes pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes (EG-S-VL), Conseil de l'Europe, Strasbourg, juin 1997.

²⁴ Hanmer Jalna (1977) : « Violence et contrôle social de femmes », *Questions féministes*, n°1, p.69-88.

²⁵ Par exemple : Camille Lacoste-Dujardin dans le cas des familles maghrébines, Marie-Elisabeth Handman dans des villages grecs.

²⁶ Pour plus de détails voir : Jaspard Maryse et Équipe Enveff (février 1999) : *Enquête nationale sur les violences envers les femmes Bilan de la phase préparatoire et de l'enquête pilote*. Idup, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Service des Droits des Femmes

Cette structuration permet de favoriser la remémoration des situations de violences subies par les femmes. Conformément à notre définition de la violence, celle-ci n'est jamais nommée, les actes, faits et gestes sont toujours cités avec le plus de précision possible, et de façon neutre.

Michel Bozon : Merci. J'hésite un peu à interrompre comme ça, mais c'est le jeu. Je passe la parole maintenant à Catherine Villeneuve, qui est chercheuse à l'INED.

Intervention de Catherine Villeneuve-Gokalp

Dans toutes les enquêtes que j'ai réalisées, j'ai toujours comparé les hommes et les femmes, même lorsque leurs relations n'étaient pas mon principal objectif. Si j'analyse des résultats d'enquêtes et que j'observe des comportements bien différenciés entre les hommes et les femmes, je fais sans doute une analyse par genre sans le savoir.

Comme j'étais prévenue qu'il me serait demandé de « revisiter » une enquête, je me suis exécutée et j'ai été rendre visite à une enquête déjà ancienne, l'enquête *Vie familiale et vie professionnelle*, réalisée en 1981 à l'INED, qui s'adressait aux femmes actives et inactives ayant au moins un enfant de moins de 16 ans à charge. Si j'ai choisi de m'attaquer à cette enquête, ce n'est pas du tout parce qu'elle présente plus de défauts qu'une autre, au contraire, elle était bien conçue, elle a été largement exploitée et elle a permis d'obtenir des résultats très intéressants. Mais je l'ai choisie parce que, avec d'autres chercheurs, j'en étais responsable et que je trouve plus généreux de s'attaquer à ses propres œuvres qu'à celles des confrères et aussi parce que « qui aime bien châtie bien ».

La relecture du questionnaire, 18 ans plus tard, suscite plusieurs questions :

- 1) Pourquoi n'a-t-on interrogé que des femmes pour comprendre les mécanismes de la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle ? Pourquoi à l'époque personne ne s'en est-il étonné ? Réponse : parce qu'en 1981 la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle était encore une affaire de femmes et que nous aurions cru perdre du temps et de l'argent en interrogeant les hommes. Aujourd'hui personne n'oserait faire une enquête sur ce sujet sans les interroger. Cela signifie d'une part que les chercheurs responsables de cette enquête ont été victimes des représentations des rôles masculins et féminins en vigueur à cette époque, et d'autre part que ces représentations ont changé plus rapidement que les pratiques, car en 1981 il y avait déjà des hommes qui participaient aux tâches domestiques, et en 1999, il y en a toujours beaucoup qui s'abstiennent...
- 2) Si on avait interrogé des hommes et proposé un questionnaire hommes, le questionnaire réservé aux femmes actives aurait-il été plus proche de celui des hommes ou de celui des femmes inactives ? Autrement dit quelle est la différence la plus discriminante, le genre ou l'activité ? A vouloir s'intéresser au genre, on peut oublier d'autres différences plus essentielles. Stéphanie Condon a donné un autre exemple dans ce sens, les femmes migrantes qui viennent en France seules pour travailler sont-elles plus proches des hommes ou des épouses qui viennent avec leur mari et n'ont pas d'activité professionnelle ?
- 3) Faut-il poser les mêmes questions aux hommes et aux femmes ? Si on ne le fait pas, on est taxé de sexisme et on perd les moyens de comparer et de voir des changements qui s'amorcent ; si on le fait, on risque d'être incompris par une partie des enquêtés. J'ai sélectionné à votre intention quelques questions qui n'auraient pas pu être posées à l'identique aux hommes et aux femmes.

Aux femmes actives on demandait : « Vous travaillez, estimez-vous que, financièrement, cela en vaut la peine ? ». A la question suivante, on enfonçait le clou : « Avez-vous calculé, compte tenu des dépenses supplémentaires et des pertes d'allocation liées à votre activité professionnelle, ce que cela rapportait en définitive ? » et aussi : « Si votre mari(ou partenaire) gagnait une somme à peu près égale au total de ce que vous gagnez actuellement tous les deux, arrêteriez-vous de

travailler ? ». Je pense que nous aurions mieux fait de ne pas poser ces questions ou seulement en les posant également aux hommes et dans l'idée de détecter ceux pour qui l'épanouissement personnel dans des activités non rémunérées prévaut sur la valeur travail. Un des sujets de philosophie au baccalauréat de cette année n'était-il pas, je cite approximativement, « Le travail est-il une entrave à la liberté ? ».

Sur la participation des hommes aux activités ménagères, nous avons bien su éviter le piège qui consiste à proposer d'habituelles questions de rattrapage pour les hommes, telles que : qui jardine ? Qui vide la poubelle ? Qui sort le chien ? Mais nous avons demandé : « Pensez-vous que votre conjoint participe suffisamment aux différentes tâches ménagères, ou bien qu'il ne vous **aide** pas assez ? » On voit bien que l'idée d'une égalité entre les sexes est parvenue à s'imposer puisque aujourd'hui on n'utiliserait plus le verbe « aider ». Mais, en 1981, cette formulation n'était pas choquante, 20 % des femmes inactives et 9 % des actives ayant d'ailleurs répondu que ce n'était pas l'affaire de leur conjoint.

On mesure plus vite les progrès de l'égalité entre les sexes en relisant des questionnaires qui ont une vingtaine d'années qu'en relisant les analyses menées à partir de ces questionnaires. Cette enquête que j'ai prise pour cible n'est pas unique en son genre ; ainsi j'ai relevé d'autres exemples dans l'enquête « Générations nouvelles et mariage traditionnel » de L. Roussel, menée auprès des 18-30 ans en 1978. Cette enquête était très innovante en son temps, pourtant on y trouve cette question : « Autrefois, les jeunes filles devaient arriver vierges au mariage. Pensez-vous que cette règle était bonne et devrait être maintenue... ». Et cette autre qui s'adressait aux personnes mariées : « Diriez-vous qu'en matière de fidélité, le cas de la femme est : · exactement le même que celui de l'homme, · un petit peu différent, · assez différent ? ». Pour conclure, je pense qu'en posant les mêmes questions aux hommes et aux femmes, on évite le risque de traiter de manière différente les hommes et les femmes.

Michel Bozon : Merci Catherine. Je ne sais pas si je serais capable de faire une autocritique de mes propres questionnaires.

Catherine Villeneuve-Gokalp : On peut le faire à ta place.

(Rires)

Michel Bozon : Merci. J'ai de l'humour mais je ne sais pas jusqu'à quelle limite.

Intervention dans la salle : S'il faut attendre 18 ans pour faire la critique...

Catherine Villeneuve-Gokalp : Quand il s'agit de critiquer les autres, on peut faire plus vite !

Michel Bozon : Oui, c'est sûr qu'un jour il y aura quelqu'un qui viendra s'amuser à relire mes vieux questionnaires. Je passe la parole maintenant à Maria Cosio, qui est professeur à l'Université Paris X.

Intervention de Maria Cosio

Merci. Je vais vous parler de travaux qui ont été menés dans un contexte très différent, puisque cela se passe au Mexique. Et je vais parler de plusieurs enquêtes que j'ai analysées ou auxquelles j'ai participé au cours du temps. En partant des enquêtes de fécondité des années 1970-80, qui étaient les enquêtes PECFAL urbaine et rurale, la première enquête mexicaine de fécondité est de 1976 et elle fait partie de *l'Enquête mondiale de fécondité*. C'est une enquête tout à fait classique dans laquelle il n'y avait pas de perspective de relations sociales de sexe à proprement parler, mais dont l'analyse a pu montrer que l'entrée dans la vie familiale et la constitution de la descendance étaient fortement différenciées suivant le sexe. C'est un premier constat, qui a été pour moi un point de départ, sur l'importance des différences de vécu entre les hommes et les femmes dans les dynamiques familiales.

Pour vérifier cette hypothèse, des enquêtes ont été faites au niveau local, donc des petites enquêtes, pour des raisons financières ou de stratégie de recherche. Et, en particulier, il y a eu une enquête qui a été organisée par André Quesnel, analysée par Olivia Samuel, qui a fait sa thèse de doctorat sous ma direction sur le thème *La famille au Mexique*. En allant sur le terrain, et en particulier dans des petits villages du Morelos, donc à une certaine distance mais pas très loin de la capitale, elle a pu observer les rôles et les pouvoirs des hommes et des femmes dans la famille, la socialisation dans l'enfance, la place des hommes et des femmes dans un contexte institutionnel et culturel donné. La question la plus importante au Mexique, à cette époque-là, était celle des transformations dans la vie familiale et en particulier la baisse de la fécondité extrêmement rapide après des décennies d'immobilisme et de fécondité très élevée, où les relations sociales de sexe étaient marquées par le *machismo*, qui a été bien décrit par les anthropologues et où le modèle de famille était certes le modèle européen de famille mais, dans le vécu, il y avait des formes familiales très différentes. Olivia Samuel a construit des catégories par rapport aux fiançailles. Elle a distingué les différents types de fiançailles, « *noviazgo* » en espagnol, qui déterminent la communication dans le couple et l'élaboration d'un projet familial. C'est véritablement un changement d'optique par rapport aux enquêtes classiques de fécondité, dans la mesure où la catégorie de fiançailles, « d'affinité », avec un fort degré de communication et élaboration d'un projet familial, supposait l'analyse des relations entre les personnes. Donc, ce n'était plus des analyses pour savoir si les pauvres et les riches, les urbains et les ruraux agissent de la même façon, mais c'était fondé sur la communication et sur les projets. Et elle a distingué cette catégorie par rapport à une autre catégorie qui était les fiançailles de « conformité » ou utilitaires, qui s'appuyaient sur un projet à très court terme et révélaient une faible cohésion des partenaires. En particulier, dans plusieurs de ces enquêtes, les femmes disaient « oh je suis mariée depuis trente ans, mais je ne sais vraiment pas pourquoi avec cet homme-là, je ne sais pas ce que je lui ai trouvé » bien qu'ayant onze enfants. Ils restaient ensemble mais elle ne savait toujours pas pourquoi elle s'était mariée à l'âge de quinze ans avec quelqu'un qui ne lui disait pas plus que ça qu'un autre. Donc il était intéressant de voir qu'il fallait trouver des indicateurs pour construire des catégories, mais ça a été rendu possible par un travail ethno-démographique, elle a passé du temps dans ces villages et elle a pu mesurer, à travers un questionnaire, la socialisation dans l'enfance, l'environnement familial et les projets familiaux pour le futur.

Dans un autre domaine, dans les cinq enquêtes asiatiques de Karen Mason, qui sont des enquêtes de fécondité dans lesquelles elle introduit les dimensions de pouvoir, d'autonomie économique, de liberté de mouvement et de contrôle coercitif, on est toujours dans le domaine des relations interpersonnelles. Karen Mason utilise des variables comme la confiance, la confiance en soi, la confiance en les autres, l'expérience, l'indépendance, donc toutes sortes de variables subjectives. Un certain nombre d'enquêtes, en particulier une enquête de l'INEGI (Mexique) sur la dynamique familiale, faite à la fin de l'année 1998, avec un questionnaire d'hommes et un questionnaire de femmes sensiblement identiques, ont repris ces catégories, en particulier d'autonomie, de coercition, de pouvoir, de partage des rôles et des responsabilités. Je m'arrête là parce que tout cela a servi à construire un projet d'enquêtes sur le genre, qui va être mis en place au Brésil et au Mexique, et dont je reparlerai..

Michel Bozon : Merci. C'est une bonne transition pour le second tour de table tout à l'heure. Je passe la parole à Laurent Toulemon, qui est chef de la division des Etudes Démographiques à l'INSEE.

Intervention de Laurent Toulemon

Merci. Michel m'a demandé de présenter un exemple où j'avais eu des difficultés à traiter la question du genre ou des rapports hommes/femmes. Je vais fermer la boucle de la table ronde en reprenant un exemple issu de l'enquête *Formation-qualification professionnelle* (FQP) réalisée par l'INSEE en 1985. Cette enquête n'a pas du tout été faite pour traiter les questions de rapports entre hommes et femmes, mais elle contient, et c'est une grande originalité pour une enquête de l'INSEE,

des informations sur l'ensemble des enfants qu'ont eus les personnes, hommes ou femmes. Donc, pour traiter de la fécondité des hommes, c'était la seule enquête de grande ampleur qui était disponible. Et le problème auquel j'ai été confronté, c'était de savoir comment interpréter un résultat... Il s'agissait d'une étude sur les personnes et les couples qui restent sans enfant, pour lequel j'ai d'abord regardé la part d'hommes et de femmes encore célibataires à cinquante ans selon le diplôme, utilisé comme un indicateur de position sociale, et son évolution d'une génération à l'autre.

Pour les hommes, le célibat diminue au fur et à mesure qu'on monte dans la hiérarchie sociale. Ce résultat est conforme à l'intuition, et on peut parler de l'exclusion de certains hommes du marché matrimonial : les moins bien dotés socialement, les moins diplômés, ceux qui sont agriculteurs ou ouvriers, ceux qui sont immigrés, ont des difficultés spécifiques pour trouver une épouse. Par contre, quand on décrit le célibat féminin, on est obligé de faire appel à des interprétations beaucoup plus compliquées, puisque ce sont les femmes les mieux dotées socialement qui restent célibataires. Sont-elles victimes de cet état de fait, parce qu'elles s'y prennent trop tard, après avoir prolongé leurs études, ou encore parce qu'elles font peur aux hommes ? Ou bien à l'inverse restent-elles plus souvent volontairement célibataires parce que, renonçant au piège de la maternité ou de la conjugalité, elles acceptent de ne pas vivre en couple pour assumer une vie d'adulte complète à travers une activité professionnelle épanouie, parce qu'elles peuvent se permettre de rester célibataires ? On voit bien qu'en termes d'interprétation, les comportements familiaux des femmes sont beaucoup plus compliqués.

Un résultat surprenant venait compliquer l'analyse : parmi les femmes les moins diplômées des générations les plus récentes, on commençait à voir apparaître un célibat féminin important, comme si les femmes se rapprochaient de la logique habituelle, masculine, selon laquelle les moins bien dotés sont exclus. J'avais alors été tenté par l'interprétation selon laquelle le statut relatif de la femme s'améliore suffisamment pour que les phénomènes normaux, habituels, d'exclusion puissent avoir lieu. Pour le dire de manière un peu provocatrice, dans les années 50 ou 60, une femme était toujours assez bonne pour faire une bonne épouse, alors que, dans les années plus récentes, le statut de la femme s'améliore suffisamment pour qu'apparaisse une exclusion des femmes les moins bien dotées, qui finissent par ne plus être assez bonnes même pour faire une épouse. C'était un peu tiré par les cheveux, et le résultat était trop fragile, le retournement éventuel étant trop récent pour pouvoir être clairement établi.

On verra ce qu'il en est quand on disposera de données plus récentes... dont je parlerai quand on évoquera les projets en cours, mais j'avais trouvé que c'était un résultat difficile à interpréter. On parlait ce matin de la construction d'indicateurs d'inégalité. On voit bien dans cet exemple que le même comportement, le célibat féminin, peut être présenté comme positif ou négatif, mais surtout que toutes les interprétations du phénomène et de son évolution se fondent sur l'hypothèse d'une double inégalité : inégalité entre classes sociales d'une part, inégalité entre hommes et femmes d'autre part.

Sous l'hypothèse que ces deux inégalités restent stables, c'est le sens même du célibat qui change. Les contrastes dans la proportion de femmes célibataires d'un milieu social à l'autre, et leur évolution au cours du temps dans les différents groupes sociaux, sont la marque d'un changement dans la manière dont les questions se posent aux femmes sur ce que signifie ou implique le célibat ou le fait de rester sans enfant. Je préférerais considérer que le sens du célibat et les inégalités sociales restaient stables, et que le changement traduisait une évolution dans les rapports entre les sexes, dans le statut des femmes au sein des couples. On est toujours confronté à ce problème de la fixité ou du changement des indicateurs, mais la situation se complique ici parce que la différence hommes/femmes varie entre les milieux sociaux, et que les comportements des hommes et des femmes, dans chaque groupe social, se modifient d'une période à l'autre.

Michel Bozon : Merci. Je propose après ça qu'on fasse un petit tour de salle, en vous demandant des réactions, des commentaires ou des questions, ou , mais alors il faut être assez bref, en présentant des expériences dont vous avez envie de parler. Ensuite on va demander aux gens de la

table de réagir et puis je lancerai une seconde série de questions aux intervenants. Qui voudrait la parole pour une réaction, un commentaire, une expérience ? Oui, Olivia Samuel.

Olivia Samuel : Merci. Je voudrais prolonger un peu le développement de Maria Cosio, en parlant de cette enquête au Mexique, et donner un exemple précis de l'apport des enquêtes quantitatives à la connaissance des rapports sociaux de genre et de la constitution de la descendance. Dans cette enquête, qui a été à la fois une approche quantitative et qualitative, on essayait de voir comment se faisait la constitution de la descendance des couples. On a un indicateur démographique très courant qui est l'intervalle protogénésique, qui mesure l'intervalle entre le mariage et la première naissance. Il s'est avéré que cet indicateur ne donnait aucune différence de comportements entre les femmes interrogées, quels que soient leurs catégories sociales, leurs niveaux de scolarisation etc. Et l'approche qualitative a permis de constater qu'en fait ce qui se jouait c'était la discussion, les transactions qui s'étaient opérées entre les conjoints avant cette première naissance, c'est-à-dire s'il y avait eu communication et, au sujet de la première naissance, simplement de savoir si, entre les conjoints, cette première naissance avait été discutée, si le couple avait nommé cet enfant qui allait venir, s'ils avaient parlé, en fait, de ce premier enfant à venir. C'est là que toute la différence se faisait sur la constitution familiale ultérieure, sur la pratique de la contraception ; l'intervalle protogénésique était le même pour toutes les femmes mais, ensuite, la taille de la famille allait varier selon l'existence ou non de cette transaction conjugale au début du mariage, c'est à dire si on avait parlé au sein du couple de cette naissance du premier enfant ... Donc on a vu que cette question de la communication entre conjoints apparaissait dans le matériel qualitatif, mais il n'est pas compliqué d'introduire un indicateur quantitatif dans des questionnaires pour mesurer justement le rôle de la négociation et des transactions conjugales. Là, on voit bien que l'indicateur classique démographique n'apporte pas beaucoup d'enseignements. En revanche, la relation entre conjoints, la discussion et la communication, d'autres auteurs l'ont déjà, bien entendu, montré, jouaient, elles, un rôle fondamental sur la trajectoire du couple ultérieur.

Michel Bozon : Merci beaucoup. Une autre intervention. Jean-Louis Rallu ?

Jean-Louis Rallu : J'ai une question à propos de l'enquête Famille en 1990. Il est impossible de savoir si les hommes gardaient les enfants, dans le cas où l'homme ne travaillait pas. Je me suis rendu compte, donc, qu'on pouvait savoir si l'homme ne travaillait pas, on pouvait savoir s'il y avait des parents, des ascendants de l'homme ou de la femme dans la famille, habitant dans le logement, mais on ne sait pas si c'est l'homme qui garde les enfants. Dans le questionnaire, on n'a pas cette égalité entre homme et femme; j'espère qu'on en aura tenu compte pour l'enquête 1999. En tout cas, si ce n'est pas le cas, c'est trop tard, ça sera pour la prochaine enquête.

Michel Bozon : Laurent Toulemon, est-ce qu'on en a tenu compte pour l'enquête 99 ?

(Rires)

Laurent Toulemon : Alors, oui et non. C'est-à-dire qu'on en a tenu compte en interrogeant également des hommes, donc j'y reviendrai quand on fera le deuxième tour, mais on n'a plus posé de questions sur la garde des enfants.

(Rires)

Michel Bozon : Merci. Donc les enfants se gardent tout seuls désormais. Arlette Gautier ?

Arlette Gautier : Oui, je voulais juste donner l'information qu'en ce qui concerne les Antilles, ça fait déjà assez longtemps que plus la femme est bien dotée au niveau scolaire et au niveau professionnel, plus elle se marie. Donc c'est un phénomène qui est en cours de réalisation en France mais qui existe depuis longtemps aux Antilles françaises.

Michel Bozon : Oui, mais ce qui pose la question de l'interprétation du mariage, de ce que signifie le mariage: est-ce un indicateur de statut, de respectabilité etc. ? La parole à Françoise Batagliola.

Françoise Batagliola : Oui, je voulais juste souligner que quand on a travaillé à partir de l'enquête *Emploi Jeunes 92* pour reconstituer les itinéraires familiaux, professionnels des jeunes, c'est-à-dire

le passage de la jeunesse à l'âge adulte des garçons et des filles, on s'est heurté à un moment donné à une frustration importante, quand on s'est rendu compte qu'on ne pouvait pas reconstituer les trajectoires des conjoints, c'est-à-dire qu'on avait des hommes d'un côté, des femmes de l'autre, mais on avait extrêmement peu de renseignements dans cette enquête sur les conjoints. Mais je trouve que la problématique de genre maintenant a pénétré le milieu. Moi, je suis assez optimiste. Et, du coup, l'enquête qui est en cours, enfin qui est plus qu'en cours puisque les exploitations vont être bientôt publiées, a intégré cette dimension et, maintenant, on peut étudier, à travers des enquêtes quantitatives, les trajectoires des deux membres du couple, ce qui va apporter beaucoup de renseignements, puisque avant on était réduit, sur ce thème-là, à faire surtout du qualitatif. Même si, de mon point de vue, le quantitatif devrait toujours être couplé avec du qualitatif.

Michel Bozon : Merci. On retrouve là le biais individuel-individualiste des enquêtes, dans lesquelles des individus sont interrogés, alors qu'on voudrait saisir des relations. C'est exactement le problème du genre. La parole à Henri Leridon.

Henri Leridon : Je voudrais revenir sur l'enquête *Vie Familiale, vie professionnelle* (VFP), dont parlait Catherine Villeneuve. J'en apprend de belles...

Catherine Villeneuve-Gokalp : Pourtant tu y as participé... (Rires)

Henri Leridon : Non, non je n'ai absolument rien à voir là-dedans, rien du tout. D'ailleurs, un article qu'on a fait ensemble portait sur le partage des tâches ménagères et si je me souviens bien, on analysait le partage des tâches sur la seule foi des déclarations des femmes. C'est bien ça ? Donc, vous vous rendez compte un peu le courage que nous avons, la confiance que nous avons dans les déclarations des femmes. Cela pose la question un peu plus générale de savoir ce que vaut l'information qu'on peut recueillir auprès d'un sexe seulement quand on prétend s'intéresser aux relations entre les deux. C'est une question qui a une portée beaucoup plus générale.

Catherine Villeneuve-Gokalp : C'est ce que j'ai essayé de dire. Il aurait fallu un questionnaire-couple.

Henri Leridon : D'accord, cela étant, ce n'est pas la seule enquête où on a procédé comme ça. Donc je pose la question de façon plus générale: est-ce que vous avez eu des expériences douloureuses de confiance dans les données collectées auprès d'un seul sexe et qui seraient censées donner des informations sur les comportements des deux sexes ?

Catherine Villeneuve-Gokalp : Il existe quand même des enquêtes pour lesquelles on sait si le conjoint était présent au moment de l'entretien.

François Héran : Un mot là-dessus. Cela fait bien dix ans que j'enseigne cela à mes étudiants. Il y a des enquêtes de l'Insee où on ne donne aucune consigne à l'enquêteur pour décrire les pratiques au sein du ménage et, donc, quand on ne donne aucune consigne à un enquêteur, deux fois sur trois, c'est Madame qui répond. L'important est de savoir à la fin du questionnaire qui était présent, qui a répondu, qui a participé. Est-ce que si Madame a répondu, il y avait une présence complète ou partielle ou une absence totale de Monsieur et réciproquement ? Et quand on a cette variable de contrôle à la fin des questionnaires, on peut comparer de façon tout à fait intéressante ce qui concerne les pratiques des hommes déclarées par les hommes et les pratiques des hommes déclarées par les femmes et, réciproquement, les pratiques des femmes déclarées par elles-mêmes et les pratiques des femmes déclarées par les hommes. Selon le sujet les écarts varient. Par exemple, un des thèmes où l'écart était important, c'est le temps que les pères déclarent consacrer à aider leurs enfants à faire leurs devoirs. Selon qu'il est déclaré par les hommes ou qu'il est déclaré par les femmes, il y a un écart important, qui est de l'ordre de 15 %-20 % des durées. Est-ce que c'est une sur-déclaration des hommes ? Pas forcément, parce que les hommes qui ont accepté de répondre au questionnaire s'intéressent plus souvent que les autres à l'éducation de leurs enfants et c'est pour ça qu'ils ont répondu sans demander à l'enquêteur de revenir le jour où Madame serait présente. Donc il n'est pas toujours facile d'interpréter ces choses-là. Mais j'ai vu que, par exemple, pour des questions comme la participation aux associations, les femmes ne sont pas de très bonnes

informatrices sur la participation au syndicat de leurs maris, surtout en fin de carrière, où elles ne savent plus très bien où en est le mari du point de vue de l'adhésion syndicale. Et il peut y avoir à ce moment-là des sous-déclarations par rapport à ce que déclarent les hommes du même âge pour eux-mêmes, qui peuvent être de 30 à 40 %, donc des écarts considérables. Par contre, pour d'autres formes d'associations qui impliquent davantage l'ensemble du foyer et pas les deux sexes séparément, les écarts sont beaucoup plus faibles. Il n'y a pas de principes généraux mais, tout de même, quand on essaie de faire un peu une synthèse des écarts qu'on observe dans ces questions d'informations, on peut dire qu'en gros les femmes ont quand même une vision un peu plus réaliste des pratiques et les hommes bluffent davantage quoi.

Michel Bozon : Les hommes bluffent davantage. Bien.

Intervention dans la salle: On trouve un autre exemple de la répartition des tâches hommes-femmes dans les enquêtes *Eurobaromètre* où il y a quelques années, Eva Lelièvre et Marianne Kempeneers avaient introduit une question sur le partage des tâches ménagères, posée aux hommes et aux femmes, dans les 12 pays de la communauté européenne. Ce n'étaient pas les membres d'un même couple qui étaient interrogés, mais au total les déclarations concordaient assez bien. Je ne me rappelle plus exactement les chiffres, mais 40 % des Italiennes disaient que leurs maris les aidaient, et il y avait environ 40% des Italiens qui déclaraient aider leurs femmes. Avec une exception étrange, pour l'anecdote, les Irlandais et les Irlandaises : 70% des Irlandaises disaient que leurs maris les aidaient, mais seulement 20 % des hommes disaient qu'ils aidaient leurs femmes.

Catherine Villeneuve-Gokalp : Je me souviens maintenant des réponses sur la participation des hommes aux activités ménagères dans l'enquête *Vie familiale-vie professionnelle*. On a regardé si les réponses des femmes étaient différentes quand leur mari assistait à l'entretien. À quel résultat vous attendez-vous ? Personnellement, je m'attendais à ce que les femmes n'osent pas déclarer que leur mari ne faisait rien quand celui-ci était présent. Eh bien, c'est l'inverse. Quand le mari est présent, les femmes profitent de l'entretien pour régler leurs comptes avec lui. En revanche, lorsqu'il n'est pas là, c'est impossible, et elles préfèrent alors donner à l'enquêteur une image flatteuse de leur couple en lui racontant que le mari participe aux activités domestiques.

Olivia Eckert : J'ai fait à peu près le même travail sur l'enquête *Situations familiales* où on interrogeait les individus sur leur histoire conjugale, qui pouvait être mouvementée. J'imaginai que si le mari ou les enfants étaient présents, eh bien, il y aurait des différences, les femmes déclareraient par exemple moins d'anciennes cohabitations. Eh bien non, aucune différence. Donc c'est pour aller un peu dans ce sens. Les enquêtes sont relativement fiables, je pense.

Michel Bozon : Personnellement je crois que l'effet produit par la présence d'un conjoint, quand il est bien analysé, permet de découvrir beaucoup de choses sur le sens des phénomènes eux-mêmes et sur les rapports de genre. Je me souviens d'un résultat non publié de l'enquête *Formation des couples*. On avait demandé aux personnes interrogées si, au moment où elles avaient rencontré leur conjoint pour la première fois, celui-ci correspondait à leur genre, du point de vue physique. Que le conjoint soit présent ou non, les femmes ne sont pas du tout inhibées par la situation, c'est-à-dire qu'elles répondent dans les mêmes proportions qu'il « n'était pas leur genre », puisque c'était quand même la réponse majoritaire. Pour les hommes, cela ne se passait pas comme ça. On peut dire que la présence de leur femme les troublait beaucoup plus. Ils déclarent beaucoup plus souvent qu'elle était leur genre au point de vue physique quand elle assiste à l'entretien, que quand elle n'est pas là. Il me revient un autre exemple qui va dans le même sens, emprunté à l'enquête sur les comportements sexuels en France (ACSF), et qu'a analysé Jean-Marie Firdion. Toutes choses égales par ailleurs, la présence du conjoint au cours de l'entretien, qui était ici un entretien téléphonique, a des effets significatifs sur le nombre de partenaires sexuels déclarés par l'individu, qui baisse lorsque le conjoint est présent. L'effet est particulièrement net pour les partenaires déclarés dans des périodes récentes (12 mois et 5 ans), et touche, de nouveau, plus les hommes que les femmes. Et cela, alors même que les réponses données au téléphone n'étaient pas explicites pour

un tiers : à la question sur le nombre de partenaires, la personne interrogée répondait en donnant des chiffres (1, 5, 25), mais un assistant ne pouvait pas comprendre de quoi il s'agissait.

(Rires dans la salle)

Michel Bozon : S'il n'y a plus d'interventions dans la salle, je vais faire une seconde demande aux intervenants de la table. Je voudrais vous demander d'envisager l'avenir ou le présent, le présent c'est déjà l'avenir, en réfléchissant à des enquêtes selon votre cœur, c'est-à-dire des enquêtes qui envisagent plus délibérément la problématique hommes/femmes, soit sur des thèmes nouveaux, soit sur des thèmes déjà traités. J'aimerais que vous donniez là encore des exemples assez concrets si possible.

Intervention de Catherine Marry

Je vais vous parler encore de mes enquêtes sur les scientifiques. Dès le départ, je me suis dit qu'il n'y avait pas de raisons de ne poser qu'aux femmes la question de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Mon enquête date de 1986, donc il y a 10 ans, et j'étais dans une équipe dirigée par des hommes et qui s'intéressait à la profession d'ingénieur et quand je leur ai dit ça, ils m'ont dit mais « tu vas nous ruiner l'enquête si on pose ce genre de questions aux hommes, les hommes ne vont pas répondre, ça va être affreux, catastrophique » bon. Et, en fait, pas du tout, ça s'est très très bien passé. Les questions sont bien passées, donc... Cela dit, par la suite on a monté d'autres enquêtes, notamment récemment avec Michèle Ferrand et Françoise Imbert sur les normaliens et les polytechniciens et puis on a essayé de voir aussi les carrières de couples, le problème des interactions conjugales autour des carrières. Maintenant que les trois quarts des couples comptent deux actifs, l'homme n'est pas forcément pénalisé, loin de là, par le fait d'avoir des enfants mais plus par le fait d'avoir une femme qui bouge et qui fait carrière. Ça peut, sinon l'empêcher de travailler, du moins un peu entraver certaines de ses mobilités. Donc on a posé ce type de questions et on en a parlé, à la séance du MAGE, du 4 juin 1999, qui était consacrée au masculin et le bilan de ces enquêtes, de ces travaux et des interventions de cet après-midi là, c'est qu'on n'avait pas beaucoup avancé. Pourtant, je ne veux pas faire de l'autodénigrement, mais on a quand même du mal. C'était sur le masculin, donc c'était l'idée « et les hommes ? ». Après tout c'est un sujet sexué les hommes, il n'y a pas que les femmes qui soient sexuées, les hommes aussi. Donc, il faudrait peut-être en parler.. qu'est-ce qu'on peut en dire de ça et on s'est aperçu qu'il n'y avait pas grand-chose, que même nous, qui depuis 10 ans, essayons de dire « il faut traiter les deux. Il faut intégrer cette dimension-là, en terme de représentation, d'identité virile au travail etc. » même nous, on se rend compte que finalement le bilan est maigre et qu'on a encore beaucoup à faire. Une intervenante de ce matin a dit, dans les enquêtes sur l'Afrique, sur la fécondité, « il y a les femmes d'abord et puis les hommes c'est un petit peu un échantillon témoin, mais la fécondité est étudiée à partir des questions posées aux femmes ». Dans notre enquête, on a voulu évoquer le sujet de la paternité, les relations par exemple, pas simplement entre célibat, mariage et carrières, mais entre les enfants et la carrière de l'homme. On constatait que dans ces populations très diplômées, chez les polytechniciens ou les normaliens, quand ils ont énormément d'enfants, ils font des carrières époustouflantes, ceux qui n'en ont pas du tout font des carrières de femmes, et ceux qui en ont deux ou trois font des carrières moyennes. Donc, c'est extraordinaire, c'est tout à fait linéaire, alors que chez les femmes ça l'est moins : avec 0 enfant elles font des carrières « pas mal », avec 1 enfant c'est mieux, avec 2 encore mieux et ça s'écroule quand vraiment il y en a beaucoup. Effectivement, les polytechniciennes et les femmes ingénieurs jeunes n'ont pas de problèmes pour plaire aux hommes, elles se marient autant que les hommes. On ne sait pas si leur couple va durer, ça c'est un autre problème, mais il y a effectivement quelque chose qui a changé de ce côté-là. On s'est rendu compte de ce phénomène étonnant, cette explosion des carrières masculines avec le nombre d'enfants et on était incapable d'en dire quelque chose, alors qu'on avait fait plein d'entretiens. On a une cinquantaine d'entretiens, on n'avait pas vraiment posé des questions là-dessus... Aux femmes on a posé plein de questions, sur les enfants, la carrière etc. et aux hommes, en dépit de notre souhait de poser les mêmes, eh bien on n'avait rien récolté parce que

ça ne nous est pas vraiment venu à l'esprit, on les a interrogés sur le partage des tâches ménagères etc. mais pas sur leurs enfants, la paternité et l'importance des enfants pour leur carrière. Donc je crois qu'on a quand même encore à avancer sur ce problème.

Michel Bozon : En somme il s'agit du problème de l'invisibilité persistante des hommes.

Catherine Marry : Non, attends, c'est l'invisibilité persistante des hommes dans le rapport avec la famille !

Michel Bozon : Oui, d'accord. Je passe la parole à Maryse Jaspard.

Intervention de Maryse Jaspard :

A chaque fois que le protocole de cette enquête sur la violence envers les femmes est présenté, la question de l'invisibilité des hommes est posée. On pourrait répondre en forme de provocation que les hommes ne sont pas invisibles puisqu'ils sont les auteurs de violence ! Ce qui est clairement énoncé dans les enquêtes réalisées à ce jour dans d'autres pays : l'enquête nationale sur la violence envers les femmes réalisée au Canada en 1993 avait pour objectif principal de produire des données sur la fréquence et la nature des violences masculines contre les femmes²⁷ ; une enquête sur *la domination et la violence envers la femme dans le couple*, a été réalisée en Suisse, en 1994²⁸. Comme je l'ai déjà indiqué lors de ma première intervention, nous avons fait le choix de ne pas nous limiter à la seule violence masculine : violence subie, violence agie ne représentent pas pour nous une ligne de partage nette entre les deux sexes. Ce choix marque une relative rupture épistémologique avec les approches anglo-saxonnes. Notre souci de requestionner le champ de l'analyse des violences envers les femmes, tout en restant dans une approche de rapports de sexe socialement construits, nous a bien sûr amenées à nous interroger sur la validité d'un échantillon constitué uniquement de femmes ou d'hommes et de femmes. La solution adoptée a trouvé rapidement des justifications à la fois techniques, économiques, mais surtout scientifiques et théoriques. Je ne peux ici développer l'ensemble de l'argumentaire. Je me contenterai de souligner les points essentiels. Nous n'ignorons pas que les hommes sont eux-mêmes victimes de violences, mais celles-ci sont de nature différente de celles subies par les femmes, même si on peut imaginer des recoupements entre les univers masculins et féminins. En raison de la complexité du phénomène, il est vite apparu que si nous disposons d'un grand nombre de recherches préalables qui permettent d'étayer problématique et hypothèses concernant les femmes, l'absence d'enquêtes qualitatives sur la violence subie par les hommes nous empêche de produire les éléments conceptuels indispensables à la mise en œuvre d'une opération quantitative de grande envergure. En effet, en nous appuyant sur les études précédentes nous avons pu construire un questionnement qui prenne en compte toutes les formes de violences dans leur continuum. A partir de là, la constitution d'indicateurs devrait permettre de décrire le processus de la violence envers les femmes. Une telle démarche s'avère encore improbable pour les hommes. Il ne faut pas oublier que nous sommes, en France, dans une phase de découverte du sujet. Initier ce type d'enquête, sur un sujet sensible et complexe, dans une approche renouvelée, nécessite de prendre un maximum de précautions.

Je voudrais maintenant évoquer quelques points qu'il me semble intéressant de soumettre à la réflexion dans le cadre d'une perspective de genre. Je n'aborderai pas les problèmes de la mesure de l'intime, du caché, de la mise en péril de l'enquêtée, de mémorisation, remémoration, propres à toute investigation de ce type, mais retiendrai quelques questions plus spécifiques :

- La violence n'est pas le conflit, dans lequel il y a interaction entre au moins deux personnes. Le conflit est un mode relationnel « égalitaire », susceptible d'entraîner du changement tandis que la violence est mode relationnel « inégalitaire », univoque, toujours destructeur. Dans une approche en termes de genre qui intègre le concept de domination masculine, le mode de questionnement doit être conçu de façon à ce que l'on puisse distinguer les situations de violence des situations de conflit.

- La violence ne peut être cernée seulement par une comptabilité d'actes, de faits qui hors de leur contexte peuvent recouvrir des sens différents. La nature des actes violents est liée à des éléments culturels qui, au-delà de l'inégalité entre les sexes, renvoient à des normes intégrées par les individus, telles que le type de rapport au corps, à la parole. Les actes violents sont d'autant plus stigmatisants qu'ils sont en décalage avec les règles en vigueur dans le groupe d'appartenance. Il est

²⁷ STATISTIQUE CANADA. (1993) : “ L'enquête sur la violence envers les femmes. Faits saillants ”, *Le Quotidien*, n°11-001F : 10 p.

²⁸ Gillioz Lucienne, De Puy Jacqueline, Ducret Véronique. (1997) : *Domination et violence envers la femme dans le couple*, Lausanne : Editions Payot Lausanne, 269 p.

donc indispensable de tenir compte des particularités culturelles, tout en considérant que la référence à la tradition ne saurait légitimer toutes les pratiques.

- La violence subie par les femmes, notamment mais pas seulement, dans la sphère privée est déniée par les femmes elles-mêmes. L'enquête pilote a bien montré ce phénomène : de nombreuses femmes ont parlé pour la première fois de violences qu'elles avaient subies. La structuration du questionnaire a fonctionné selon notre attente, en opérant une mise en confiance et une sensibilisation des enquêtées, permettant la remémoration de situations qu'elles n'auraient pas d'emblée déclarées. On sait par ailleurs que le cadre neutre d'une enquête anonyme, en donnant la parole sur un sujet sensible, favorise la mise au jour de la réalité vécue. Mais peut-on mesurer ce qui ressort de la « violence symbolique »²⁹ dans une enquête par questionnaire reposant sur les déclarations des femmes qui seraient supposées avoir intégré la domination masculine ? Peut-être, car il semblerait que, d'après nos résultats partiels, on puisse repérer que certaines femmes « cèdent sans pour autant consentir »³⁰.

- Afin d'éviter de reléguer les femmes dans leur fonction maternelle, c'est avec beaucoup de prudence que les approches féministes abordent la question du rapport aux enfants (je ne parle pas ici de la procréation). Dans l'étude de la violence, il semble important de ne pas négliger la place des enfants en tant que médiateurs dans la relation de couple, dans le rapport à l'emploi, et plus globalement dans l'ensemble des rapports sociaux.

- Je finirai par une question qui me fut posée au début de cette recherche, il y a environ deux ans : Vous étudiez la violence ou la domination ? Je répondrais maintenant : la domination c'est peut-être la forme suprême de la violence, puisque la domination, c'est la soumission de l'autre, c'est en fait l'aboutissement du processus de la violence.

Je n'ai fait ici qu'évoquer quelques points sensibles de l'état de ma réflexion sur cette approche de la violence envers les femmes, bien d'autres questions restent en suspens, et il reste un énorme terrain à défricher.

Michel Bozon : Merci. Bon, je crois qu'une des choses que Maryse a décrites, c'est comment il a été décidé de passer d'un projet qui était prévu comme devant être une enquête auprès des femmes et des hommes à un projet auprès des femmes seulement, notamment en raison de la difficulté du sujet et du fait qu'il y avait peu d'enquêtes préalables réalisées sur la violence subie par les hommes, qui auraient permis de construire un questionnement, alors qu'on disposait déjà, malgré tout, d'un ensemble de données d'enquêtes, essentiellement qualitatives, sur la violence auprès des femmes.

Catherine Villeneuve-Gokalp : Il y a dix minutes Michel nous a demandé quel type d'enquêtes on souhaiterait réaliser. Je n'ai pas eu le loisir d'y réfléchir pendant la séance. Je me contenterai donc de poursuivre ma réflexion.

Je pense que les chercheurs sont à la fois victimes des représentations sociales et responsables de ce qu'elles sont. Demander aux femmes si, financièrement, cela vaut la peine qu'elles travaillent, c'est leur suggérer qu'il n'est peut-être pas utile qu'elles le fassent. Leur demander si leur mari les aide, c'est « normaliser » le fait qu'il ne les aide pas.

Par ailleurs, s'il me semble que les chercheurs ont souvent des œillères qui les empêchent de voir les évolutions en cours, je pense aussi que s'ils perçoivent trop tôt les premiers signes de changements, ils risquent d'être découragés de poursuivre leur observation. Je pense à un travail que j'ai fait sur les couples qui ne cohabitent pas. En 1985, j'ai cru qu'un nouveau mode de relations conjugales était en train d'émerger. J'ai posé une ou deux questions sur ce thème dans une

²⁹ Sans être totalement en accord avec la théorie développée par Pierre Bourdieu, nous pouvons tenter de vérifier l'opérationnalité de ce concept dans notre société.

³⁰ En référence à l'article fondateur de Nicole-Claude Mathieu. (1985) : " Quand céder n'est pas consentir ", in *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Paris : Editions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, p.169-245.

enquête sur les *Situations Familiales*. Résultat : moins de 3 % des couples ne vivaient pas ensemble. En 1994, j'insiste, et repose les mêmes questions. Je suis obligée de conclure que les couples sans domicile commun ne se développent pas. Je ne sais pas si je persévérerai en 2003, et pourtant c'est peut-être à cette époque que cette forme d'union commencera à se développer.

Michel Bozon : A vrai dire, quand on se met à poser les questions c'est aussi que les choses ne vont plus de soi, c'est-à-dire qu'on ne pose pas de question quand on considère que cela va sans dire. On s'est mis à faire de la sociologie de la famille quand on considérait que la famille avait des problèmes et se transformait. La représentation s'est imposée et il est devenu légitime de travailler sur ce thème. Je passe la parole maintenant à Maria Cosio.

Intervention de Maria Cosio

En partant d'un point de vue de démographe, les analyses les plus récentes conduisent au constat que, parmi les explications des changements démographiques, la prise en compte du genre est tout à fait essentielle. Les études de population sont un champ d'application important pour les recherches sur le thème « genre et développement ».

En 1996, j'ai organisé une enquête auprès des centres de démographie, membres du CICRED, soit environ 600 centres de recherche, qui visait à établir la liste des recherches entreprises sur le thème « Femmes et familles » et la description de leur contenu. Il y a eu plus de 300 réponses, portant sur des sujets variés, comme les structures familiales, les rôles et responsabilités des femmes et des hommes, les relations intergénérationnelles, etc. On constate qu'il y a de fortes spécificités régionales, car on n'étudie pas les mêmes thèmes en Afrique, en Amérique latine, en Europe ou en Asie. Après cette enquête, j'ai organisé un séminaire à l'UNESCO en février 1997, avec une quarantaine de participants de tous les continents, représentant les centres de recherche membres du CICRED. Il était évident que l'on se trouvait confrontés à une grande diversité des approches, une information très lacunaire sur certains sujets, une grande insuffisance des sources de données. Il n'existe aucun consensus sur un ensemble théorique et descriptif pour la prise en compte du genre dans les études démographiques, comme celui qui existe pour les études de fécondité par exemple. De là est né le projet d'organiser une réunion, qui a eu lieu en janvier 1998, au sein du Programme de Population de l'East West Center à Hawaï, avec la participation de Karen MASON, Thérèse LOCOH, Noriko TSUYA, Ron RINDFUSS, Minja KIM CHOE et moi-même. Nous avons passé en revue les thèmes qui constituent une base indispensable et minimale pour analyser le genre et qui puissent servir de point de départ à des enquêtes spécifiques sur les relations sociales de sexe comme objectif principal. Il ne s'agit plus, comme cela a souvent été le cas, d'enquêtes de fécondité dans lesquelles on introduit des questions sur les relations entre hommes et femmes, mais d'enquêtes sur le genre dans lesquelles on a des questions sur la fécondité. Le point de vue est fondamentalement différent, même si on retrouve des indicateurs classiques, comme la scolarisation par exemple.

Pour le moment, un projet d'enquête a été élaboré, dans lequel on a des questions sur le système de parenté, la division sexuelle du travail, les rôles, responsabilités, participation à tous les niveaux du travail domestique et extra-domestique, le rôle de l'Etat, la protection sociale, la sécurité sociale, la politique familiale; de plus, on introduit la notion de pouvoir, liberté, autonomie, coercition, des questionnements sur la violence, l'exercice du pouvoir au sein des couples, dans le ménage et autour du couple (comme le rôle de la belle-mère), les représentations des hommes et des femmes dans les différentes sociétés. Le projet porte sur une enquête quantitative, avec des modules de base, qui seront adaptés à chaque contexte local, pouvant être complétés par des enquêtes qualitatives. Bref, une sorte d'enquête mondiale sur le genre comme on a eu dans le passé une enquête mondiale de fécondité. Nous allons commencer modestement, au Mexique (en 2001) et au Brésil, des opérations pilote sont en cours, des repérages, mais le temps n'est plus favorable à l'organisation et

au financement de projets d'enquêtes massives comme les 40 enquêtes de l'Enquête mondiale de fécondité. Cependant, il est possible d'avancer prudemment et à petit pas mais dans la direction précise d'une plus grande connaissance du genre, en particulier dans les changements démographiques.

Michel Bozon : Surtout que toutes ces enquêtes demandent une mobilisation locale très forte. Je passe la parole à Laurent Toulemon.

Intervention de Laurent Toulemon

Merci. Je vais vous présenter deux projets d'enquêtes. La première est une enquête sur les intentions de fécondité, qui reprend dans son principe celle qu'Alain Monnier avait réalisée à l'INED à la fin des années soixante-dix, c'est-à-dire qu'on interroge plusieurs fois les mêmes personnes à deux et cinq ans d'écart pour confronter leurs intentions à leur comportement ultérieur. La manière dont on y aborde la question du genre répond peut-être aux questions que posait Catherine Villeneuve tout à l'heure. On a adopté deux *a priori*, le premier consiste à interroger des hommes et des femmes et de poser les mêmes questions aux hommes et aux femmes. On pourra toujours se moquer de nous dans 18 ans... Par contre, on a renoncé à interroger les deux conjoints des mêmes couples, ce qu'on avait fait en 1978 dans *l'Enquête mondiale de fécondité*, pour un bénéfice assez faible et un coût élevé : ce n'est pas en confrontant deux réponses à un questionnaire quantitatif que l'on peut comprendre ce qui se passe au sein des couples, c'est un peu trop compliqué, et on a considéré que le jeu n'en valait pas la chandelle. Autre chose, les déterminants de la fécondité sont très difficiles à cerner, et l'approche qu'on a choisie, c'est de parler en termes d'idéal, de souhait, de contraintes, en isolant systématiquement les contraintes pour une femme, les contraintes pour un homme et les contraintes pour un couple, et en posant ces mêmes questions aux hommes et aux femmes. Malheureusement, les premiers résultats montrent qu'on est un peu dans le schéma de « domination consentie » que Michel Bozon avait évoqué. C'est-à-dire que les femmes explicitent mieux les contraintes qui s'imposent à elles, alors que les hommes se permettent plus facilement de considérer que les femmes sont soumises à peu de contraintes et qu'elles font à peu près ce qu'elles veulent. L'exploitation de l'enquête commence à peine mais cela risque d'être un peu décevant, parce que les réponses sont trop « normées » par rapport aux comportements réels, sauf si on trouve un angle d'attaque plus percutant. En tout cas, j'espère qu'on s'est donné les moyens d'une « analyse de genre » en posant les mêmes questions aux hommes et aux femmes.

Le deuxième projet, l'enquête *Famille*, réalisée en même temps que chaque recensement de la population, est beaucoup plus ambitieux. Ambitieux par la taille et la constitution de l'échantillon d'abord, puisqu'on a interrogé en 1999 également des hommes, une première pour une enquête démographique de cette ampleur. On disposera d'un échantillon de 150 000 hommes et 250 000 femmes de 18 ans ou plus, ce qui permettra de comparer les histoires familiales des hommes et des femmes et, en termes de différenciation sociale, on pourra utiliser une information beaucoup plus riche, puisqu'on connaîtra à la fois le positionnement de l'homme et de la femme et les histoires familiales des hommes et des femmes. Ambitieux par son contenu, ensuite ; l'enquête a été rebaptisée *Étude de l'histoire familiale*, puisqu'elle développe davantage que par le passé l'aspect biographique, par lequel on s'intéresse à l'histoire, j'allais dire génésique, mais disons plutôt parentale, et à l'histoire conjugale. Pour l'histoire parentale, on recueille de l'information sur l'ensemble des enfants qu'ont eus les personnes, y compris, plus explicitement que par le passé, les enfants mort-nés qui sont aussi un élément important de l'histoire féconde des couples. On inclut également les enfants que la personne a pu adopter et, ceci est une nouveauté, les autres enfants que la personne a pu élever, en particulier les enfants d'un conjoint ou d'un ex-conjoint. On place les enfants et les beaux-enfants exactement sur le même plan, en posant les mêmes questions à leur sujet.

On sait que la définition même des événements familiaux, par exemple la place des beaux-enfants dans l'histoire des individus varie avec le sexe : les hommes sont amenés à vivre plus souvent que

les femmes avec plusieurs enfants de manière successive et à résider avec leurs beaux-enfants, alors que les femmes vivent avec moins d'enfants au total, mais les gardent plus longtemps que les hommes, puisqu'elles restent avec leurs enfants en cas de rupture conjugale et vivent moins souvent que les hommes avec leurs beaux-enfants. De même, la notion de couple est prise dans une définition large puisqu'on a inclus les couples non mariés. Les réponses des hommes et des femmes peuvent être un petit peu différentes, surtout en ce qui concerne les unions terminées.

Enfin, l'enquête inclut des questions sur les langues transmises au sein de la famille, d'une génération à l'autre : « En quelles langues, dialectes ou patois vos parents vous parlaient-ils d'habitude quand vous étiez enfant, vers l'âge de 5 ans ? », avec des réponses pour la mère et pour le père, et « En quelles langues, dialectes ou patois parliez-vous d'habitude à vos jeunes enfants, quand ils avaient 5 ans ? ». Les transmissions des langues par les femmes ou par les hommes peuvent être assez différentes, et on pourra comparer les réponses des hommes et des femmes interrogé(e)s comme enfants et comme parents, donc sur plusieurs générations, puisque là aussi on a choisi de poser exactement les mêmes questions aux hommes et aux femmes.

Les questions des bulletins masculins et féminins sont identiques, même si cela n'était pas toujours évident. Par exemple, les questions sur l'histoire professionnelle et les interruptions d'activité sont les mêmes, mais on sait bien qu'on n'en tirera pas la même information pour les hommes et pour les femmes.

J'ai apporté des bulletins pour ceux d'entre vous qui n'auraient pas rempli un bulletin à l'occasion du recensement. Le fichier devrait être disponible à peu près d'ici un an. L'Insee souffre d'un mal chronique, il n'a pas le temps d'exploiter les enquêtes qu'il produit. L'Ined a largement participé à cette enquête, François Héran, quand il était à l'Insee avait associé l'Ined à cette enquête, je suppose qu'il compte en récolter les fruits et faire bénéficier largement l'Ined de cette enquête, mais d'une manière générale, l'Insee souhaite que cette enquête soit exploitée sous de multiples angles, et le fait que des hommes et des femmes aient été interrogés offre des perspectives assez nouvelles, par rapport aux précédentes enquêtes *Famille*, sur un échantillon encore une fois très, très large.

Michel Bozon : Merci. Est-ce qu'il y a un désir d'intervenir ? Oui Rabia Bekkar.

Rabia Bekkar : Deux remarques. Je rebondis sur ce que tu viens de dire. En dehors des institutions, comment les chercheurs peuvent-ils accéder à vos données à l'Insee et à vos enquêtes, parce qu'on s'est toujours posé la question ? C'est très compliqué de le faire ?

Laurent Toulemon : Alors c'est très simple. Juste une réponse très rapide parce que c'est important. Le CNRS s'est organisé et l'Insee a une convention avec le LASMAS, tous les chercheurs du CNRS peuvent avoir accès aux données de l'Insee. Les universitaires ne se sont pas organisés et donc ils ont le plus grand mal à avoir accès aux données de l'Insee. Mais l'Insee est soumis à des contraintes, notamment de la part de la CNIL, et notamment de la part des règles de concurrence. L'Insee vend à des entreprises privées à but lucratif, et l'Insee ne peut pas se permettre, c'est un défaut de concurrence, de donner gratuitement des données à des chercheurs. Bon, les chercheurs est-ce qu'ils sont à but lucratif ou pas, ce n'est pas clair du tout. D'après la CNIL, les chercheurs sont à but lucratif parce qu'ils fonctionnent souvent sur des conventions. La frontière n'est pas très facile à cerner. La réponse est très claire, l'offre existe, c'est la demande qui n'est pas organisée.

Haris Symeonidou : Je voudrais parler de ce qui se passe en Grèce et lier un peu la question de l'aide, si l'on peut dire, dans les tâches ménagères avec la fécondité. Nous avons mené une enquête nationale de fécondité en 1983 et nous avons répété pour la région d'Athènes avec les mêmes formes récemment, l'année dernière. Dans les deux enquêtes, il était intéressant de trouver que l'aide que les femmes ont de leur conjoint dans les tâches familiales était statistiquement significative et qu'elle avait une influence positive sur la fécondité. Encore une autre remarque. Je suis tout à fait d'accord avec Catherine Marry à remarquer la relation qu'a l'emploi féminin avec la fécondité. Alors nous avons trouvé aussi en Grèce que l'emploi continue après le troisième enfant, la fécondité n'a pas d'influence significative sur l'emploi. C'était dans les deux enquêtes, avec

quinze ans de différence, avec le même échantillon de femmes. Je voulais apporter cette information pour la Grèce. Je vous remercie.

Michel Bozon : Merci. Encore une intervention. Annie Racapé.

Annie Racapé : Par rapport à ce que nous a dit tout à l'heure Laurent Toulemon, il nous a dit d'une manière très catégorique que si on ne posait pas les mêmes questions aux femmes et aux hommes sur un problème déterminé, on s'interdisait toute comparaison. Je ne sais pas. Je ne peux pas le dire de manière aussi radicale parce que je pense que si on ne pose pas les mêmes questions, il faut être sûrement très vigilant, parce qu'on peut faire dire n'importe quoi, ça je suis tout à fait d'accord. Mais il me semble que pour certains problèmes, certaines réalités, des questions différentes, à condition qu'elles soient bien travaillées au regard du contexte et du rapport social de sexe, vont nous éclairer. Quand tu dis « on va poser aux hommes et aux femmes les mêmes questions » bien sûr je suis tout à fait d'accord. Ce que j'espère et ce que je suppose quand même, c'est que l'interprétation des pourcentages pour les hommes et les femmes et l'analyse seront différentes, parce que ça ne veut pas dire la même chose. Il faut les analyser de deux manières différentes parce que les rapports... enfin la situation des hommes et des femmes seront toujours différentes au regard du problème étudié, il faut en tenir compte, voilà. Je me pose la question. Mais je pense quand même que des questions différentes peuvent être à un moment donné très, très utiles.

Anne Le Gall : Je suis militante féministe et il y a une chose qui m'a beaucoup intéressée dans ce que vous avez dit, Michel, c'est le mot légitimité. Et venant après l'évocation brève, mais, à mon avis, tout à fait fondée, de l'imaginaire en ce qui concerne la construction même d'une enquête, ça me semble très important. Je crois que c'est là en partie qu'on bute et c'est très difficile parce qu'il y a des questions légitimes et d'autres qui sont écartées parce qu'elles n'apparaissent pas légitimes y compris sur des critères que l'on pense scientifiques. Et je vais dire très rapidement dans un autre domaine, pour faire voir comme c'est difficile et complexe cette idée de légitimité. Les élections européennes viennent de se dérouler il y a une semaine. Ce que les journaux ont mis en évidence d'une façon frappante c'est par exemple l'abstention, alors que cette abstention est bien confirmée mais elle n'est pas nouvelle. Elle s'est accentuée, et bien sûr ce n'est pas rien. En revanche, il y a eu un grand phénomène historique qui n'a pas été mentionné, c'est que pour la première fois depuis que les femmes votent et peuvent être élues, il y a eu 40 % de femmes qui ont été élues. Eh bien cet élément n'est pas apparu dans la grande presse. Un jour ou l'autre, dix ou quinze ans après comme disait Madame, on finira par se dire « tiens c'est bizarre dans le fond c'était passé inaperçu ». Mais ce que je voudrais vous dire à propos des enquêtes, le regard sur les choses et l'idée de ce qu'on pourrait demander, *a fortiori* aussi de ce que l'on peut en tirer, mais surtout de ce qu'on pourrait demander, contrairement à ce qu'en pense l'imaginaire questionneur, sont extraordinairement contraints par les institutions, les rapports de force.

Françoise Bartiaux : J'appartiens à l'Institut de Démographie de Louvain, en Belgique. Je voulais signaler une étude qualitative sur la violence entre les conjoints faite en France par Olivier Schwartz, qui montre bien que les formes de violences utilisées par les femmes et par les hommes sont différentes. Les hommes, violence physique, les femmes, violence plus verbale. Et je voulais signaler qu'en écoutant les hommes d'une part et en essayant de reconstituer, à partir de ce que les hommes disent, le scénario de la dispute qui amène à des violences, il arrive à dégager deux processus. Ensuite il fait la même chose en écoutant les femmes, et il dégage deux processus, l'un étant commun aux hommes et aux femmes. Donc, au total, il arrive à dégager trois processus. Et je trouve que son approche est intéressante, parce qu'il montre aussi les paradoxes et que le paradigme de la domination consentie marche dans les deux sens. Les hommes acceptent une domination sur le domestique par les femmes et cela pose des problèmes qui peuvent mener à la violence s'ils sentent que leur autorité masculine est mise en question. Et, donc, je pense qu'il faut essayer d'aller plus loin dans la réflexion et d'essayer de travailler sur les paradoxes et sur les dominations consenties dans les deux sens.

Michel Bozon : Merci. Il est tard. Je prends encore un commentaire et je vais conclure après, avant de passer la parole à Thérèse Locoh.

Intervention dans la salle : C'est un commentaire très bref. Je suis très intéressée par cette construction de l'imaginaire parce qu'il me semble que dans un travail de recherche, ce qu'on met en avant c'est une représentation non pas de l'objet, mais une représentation de l'interaction qu'on a avec l'objet. Ce qui me paraît très intéressant dans cette journée c'est qu'on cherche à modifier collectivement notre rapport à l'objet et, du coup, ça ouvre un espace de recherche qui ne peut être, d'une certaine façon, que collectif, parce qu'il dépend des représentations collectives.

Michel Bozon : Merci. Je vais conclure cette table ronde sur les enquêtes et le genre, dans le sens de ce qui peut changer, ce qui peut bouger. On a vu que sur les échantillons des enquêtes, au fond, beaucoup de choses pouvaient être faites. Ce n'est pas forcément le plus difficile à imaginer, car beaucoup de combinaisons sont légitimes: on peut n'interroger que l'un des sexes, ou les deux, ou les deux de façon appariée, ou même les deux avec des questionnaires différents. Il y a beaucoup de possibilités, dont à peu près aucune n'est illégitime à condition qu'on se soit bien posé la question de ce qu'on voulait chercher. En revanche, on a signalé à un moment donné que la situation d'enquête méritait d'être questionnée et approfondie. Je crois que les démographes en sont conscients depuis longtemps mais ça reste toujours vrai et c'est une question qui touche étroitement aux rapports de genre. Sur les questionnements d'enquêtes eux-mêmes, maintenant, on a vu apparaître des thèmes comme la négociation, la confrontation, la contrainte, l'autonomie qui ont tous à voir avec le passage d'enquêtes centrées strictement sur l'individu à des enquêtes sur les relations, les interactions dans lesquelles ils sont pris, analysées bien sûr à partir de ce que les individus en disent, parce qu'on n'arrive pas tellement à dépasser cette limite. Il me semble enfin qu'il y a un thème qui a été moins abordé, c'est le lien entre les individus et le contexte social plus général, dont font partie par exemple les politiques sociales dans lesquelles ils se trouvent inscrits. C'est un élément qui n'est pas si simple à prendre en compte et à analyser et pourtant il le faudrait. Je crois que ce qui a été suggéré assez souvent, c'est que, pour assez longtemps encore, on aura besoin d'associations de méthodes, c'est-à-dire qu'on accepte de plus en plus d'associer les enquêtes quantitatives à d'autres formes d'approches et que cette association a révélé son caractère productif. Voilà. Je vous remercie et je remercie les intervenants de leur participation. Je passe la parole à Thérèse Lochon qui va nous proposer quelques pistes pour conclure.

Genre et démographie : quels nouveaux chantiers ?

Thérèse Locoh

La démographie, un lieu de production de données sur le genre

Les recherches sur le genre répondent à un double objectif. L'un est de l'ordre de la connaissance, l'analyse des phénomènes sociaux en termes de rapports entre hommes et femmes est une grille de lecture des réalités sociales. L'autre est d'ordre éthique, il consiste à mettre au jour les inégalités entre les sexes et à trouver des chemins vers l'égalité. C'est notamment en ce sens que les conférences internationales (Le Caire, Beijing, Copenhague) ont mis un accent particulier sur la thématique du genre, soulignant que l'égalité des sexes était un rouage majeur de tout effort de développement.

Nous l'avons vu tout au long de cette journée, la démographie participe à la construction sociale des catégories sexuées. Les statistiques qu'elle construit, les catégories d'analyse qu'elle privilégie ou néglige, l'usage qui en est fait, sont des instruments d'élucidation ou d'occultation des rapports de genre. Faire une lecture en termes de genre de la production des démographes est donc une entreprise nécessaire, à plusieurs niveaux.

A) Au premier degré, les tableaux qui sont produits - Jacques Véron nous en a proposé ce matin - et les indicateurs démographiques sont aussi des indicateurs des rapports de genre :

- Surmortalité des petites filles, contraire aux régularités biologiques, qui signent le traitement inégal infligé aux filles là où la préférence pour les garçons est très forte
- Différences de mortalité par cause selon le sexe, qui révèlent des modes de vie spécifiques liés aux rôles respectifs des hommes et des femmes et notamment, bien sûr, surmortalité des mères si les sociétés ne prennent pas en charge les risques liés à la maternité
- Âge au premier mariage et écart d'âge entre conjoints, dont on a voulu voir le signe d'une "domination consentie"³¹ par les femmes.

Ces descriptions statistiques, pourtant simples, sont parfois difficiles à trouver, comme le soulignait une des participantes à cette rencontre et Jacques Véron a montré ce matin les services que rend l'analyse statistique à la cause féministe

B) Si on y regarde de plus près, les champs de recherche qui sont privilégiés ou négligés sont aussi des révélateurs des rapports de genre. Deux des exemples les plus évidents, la négligence pour la fécondité masculine, d'une part, la cécité pour les migrations féminines, d'autre part ont été abordés aujourd'hui. Armelle Andro a montré dans son exposé l'importance de l'analyse des décisions des hommes dans les débuts de la transition de la fécondité en Afrique. Stéphanie Condon, quant à elle, nous a rappelé sur des exemples précis à quel point la prise en compte des migrations de femmes était indispensable pour comprendre les dynamiques migratoires.

³¹ Expression due à Michel Bozon... qui a suscité quelques polémiques

C) *En allant plus loin*, les instruments d'investigation (les variables enregistrées dans les questionnaires par exemple) et le discours scientifique sur les phénomènes démographiques sont aussi une des expressions des rapports de genre dans une société.

Un institut de démographie comme l'INED, qui est statutairement redevable d'un rapport annuel au Parlement, n'est pas seulement un lieu de production de données objectivées où hommes et femmes sont deux catégories de "routine", c'est aussi un des lieux où la société "dit", implicitement ou explicitement, quelles sont les normes qu'elle se donne en termes de genre. Catherine Villeneuve-Gokalp l'a dit d'une façon particulièrement pertinente : *"On est responsable de la présentation que l'on fait des attitudes que l'on commente"*.

Les travaux des sociologues qui ont mis en lumière l'importance de l'analyse en termes de genre, dont Annie Labourie-Racapé nous a parlé ce matin suggèrent de travailler dans une double direction, tout d'abord ouvrir de nouveaux champs de recherche qui n'ont pas été jusqu'ici suffisamment pris en compte dans la recherche en population mais aussi faire de l'analyse de genre (les lunettes de genre dont elle parle) une grille de lecture des analyses scientifiques que nous produisons. Car, souvent nous faisons des analyses de genre comme Monsieur Jourdain faisait de la prose... L'approche de genre nous incite à traquer l'implicite, à réexaminer les présupposés, les stéréotypes, les normes de valeur qui sous-tendent, sans que nous en ayons toujours conscience, les analyses que nous produisons. La table ronde a donné de très bons exemples de ce que nous pourrions approfondir.

Une illustration : l'analyse du travail féminin

J'ai cherché dans la déjà longue histoire de l'INED un exemple qui pourrait illustrer ce propos, et j'ai choisi ce qui était dit du travail féminin dans des travaux déjà anciens. C'est un thème important puisqu'il est traité dès le 5^e cahier de l'INED par Jean Daric (1947). Le ton de l'époque est donné. Il ne s'agit pas de savoir quels sont les rapports de travail entre hommes et femmes ni le statut des femmes dans la main d'œuvre mais seulement d'avoir des données objectives de l'emploi féminin de façon à donner aux responsables politiques les éléments de décision pour choisir entre favoriser la natalité par l'investissement "démographique" que représente la femme au foyer et stimuler l'économie par l'investissement "économique" que représente la femme au travail. L'activité productive et reproductive des femmes était instrumentalisée. Les choses sont clairement dites par Jean Daric qui ajoute aussitôt :

« Un choix se pose à la communauté nationale... C'est à elle qu'il appartient de savoir si elle doit encourager les femmes à participer aux activités professionnelles ou si elle doit permettre aux femmes de réserver le meilleur de leur temps à la conception et à l'éducation de la prochaine génération... Dans quelle mesure doit-on, peut-on sacrifier l'avenir au présent ? C'est là la façon brutale avec laquelle se pose en France le problème du travail féminin » (p.10).

Cette préoccupation de la concurrence entre insertion dans la vie active et "production" d'enfants restera une des entrées majeures de la question du travail des femmes dans les publications de l'INED. En 1964 puis en 1967 paraissent deux cahiers de l'INED, consécutifs aux travaux d'une commission du Plan sur le travail féminin (Guélaud-Léridon, 1964 et 1967). L'auteur souligne *« que les difficultés rencontrées par les femmes à l'heure actuelle tiennent sans doute moins à leur incapacité d'assumer certaines fonctions qu'à l'obligation dans laquelle elles se trouvent de les assumer sur le mode masculin, l'organisation de la société et de la vie professionnelle ayant été jusqu'à présent pensée par des hommes et pour des hommes »*... et elle en tire la conclusion que *« vouloir que le déroulement de la vie professionnelle d'une femme soit identique à celui d'un homme et ne définir le statut de la femme qu'en fonction de cette carrière professionnelle normale*

semble assez peu réaliste... Une bonne orientation professionnelle est nécessaire afin d'éviter que la jeune fille ne poursuive de longues études ou n'acquière une formation en vue d'une carrière qui sera ensuite peu compatible avec une vie familiale »(Guélaud-Léridon, 1967, p. 85-86). Suivent des propositions d'aménagement du travail des femmes... On ne parlait pas encore à l'époque de partage des tâches domestiques entre hommes et femmes. C'était en 1967, on mesure le chemin qui a été parcouru depuis dans les opinions et les comportements.

Le recul du temps donne une nouvelle résonance à ces conclusions mais elles sont l'expression d'un état de l'opinion à l'époque et ont certainement concouru au discours sur les rapports hommes/femmes de cette période. La question de l'activité féminine est devenue surtout à partir de 1980 un sujet largement traité par les articles de *Population*.

Par contre les rapports sur la situation démographique, régulièrement présentés par l'INED au Parlement, restent muets sur la condition féminine jusqu'en 1984, date à laquelle la question de l'activité féminine est abordée, toujours en tant que facteur lié à la fécondité. C'est en 1990 seulement, sous la plume du Ministre Claude Evin, que sont évoqués les principes d'égalité entre hommes et femmes et que sont recommandées la participation accrue des pères à la vie familiale et la corresponsabilité parentale.

Cette rapide incursion dans le passé de l'INED illustre la nécessité d'un regard constamment critique sur nos recherches et, bien évidemment, sur les politiques de population qui sont menées qu'elles inspirent éventuellement.

L'analyse de genre, un champ à privilégier dans les études sur la population

Plus conscients de la diversité de la définition des rôles sexués selon les milieux et les sociétés grâce aux avancées de la problématique genre, nous avons maintenant à nous en saisir comme d'un champ d'étude à part entière. L'inégalité entre les sexes est un universel mais les expressions de cette inégalité et les moyens d'établir des rapports plus égalitaires ne peuvent être identiques dans toutes les sociétés.

Si de multiples initiatives ont permis d'appuyer le combat des féministes pour dénoncer toutes les inégalités à l'encontre des femmes, il y a aussi de nombreux chantiers à ouvrir dans différentes disciplines scientifiques pour relayer leur combat en analysant les mécanismes de la différenciation et parfois de la discrimination. D'autres disciplines des sciences humaines ont déjà beaucoup travaillé dans ce domaine : historiennes, sociologues du travail, économistes... Les spécialistes en population ont eux aussi exploré ce domaine mais souvent de façon implicite à l'occasion d'autres thèmes de recherche (je pense en particulier aux nombreuses études de l'INED sur l'évolution de la famille et de la fécondité) ou à propos des travaux sur les pays en développement où la thématique des rapports de genre est devenue depuis le début des années 1990, une approche majeure.

Depuis deux ans, nous avons travaillé à l'INED au sein d'un groupe « *démographie, sexe et genre* » sur les interrelations entre notre discipline et les concepts de l'approche de genre. Cette journée d'études a eu pour objet de restituer l'état (toujours provisoire) de notre démarche.

Ce travail nous a confirmé qu'il existe à l'INED et plus largement parmi les spécialistes en population de nombreux travaux qui décrivent les rapports sociaux de sexe et utilisent implicitement ou explicitement l'analyse de genre comme grille de lecture. On peut citer, parmi les recherches récentes, l'enquête sur les comportements sexuels des français (Bozon et Léridon, 1993), les enquêtes sur la famille, sur les nouvelles formes de vie en couple (Léridon et Villeneuve-Gokalp, 1994) et, dans les pays en développement, plusieurs analyses de la nuptialité et de la fécondité (Andro et Hertrich, 1999 ; Barbieri et Hertrich, 1999) ou la comparaison des réponses des hommes et des femmes dans une enquête en milieu rural malien (Hertrich, 1997).

Dans les travaux en préparation, la participation de l'INED à une enquête sur les violences promet des résultats très nouveaux sur les rapports de pouvoir entre les sexes. Quant à l'enquête « *biographie et entourage* » elle sera une véritable mine pour les études sur les rapports de genre. Ce ne sont que quelques exemples et la liste n'est pas exhaustive.

Ce qui précède nous conduit à trois réflexions :

- Il est nécessaire maintenant d'investir de façon plus explicite la question des rapports de genre comme un champ essentiel de la connaissance des sociétés et non plus seulement de façon marginale en tant que déterminants des comportements démographiques.
- Il est important pour nous de réfléchir en quoi nos instruments de recherche, nos méthodes, les catégories et concepts que nous utilisons sont ou non adéquats à la connaissance et la perception des rapports de genre et si, dans certains cas, ils ne contribuent pas à leur occultation (les chercheurs qui ont animé la table ronde en ont donné des exemples très éclairants). Il faut en effet sortir de la simple habitude des comparaisons entre hommes et femmes pour aborder la connaissance des systèmes de relations, de répartition des pouvoirs, de champs d'action respectifs des uns et des autres, dans chaque contexte social. C'est ce que nous a rappelé Annie Labourie-Racapé. L'essentiel de l'approche de genre n'est pas dans la constatation de situations différentes entre hommes et femmes, mais dans l'identification des systèmes de relations, formelles et informelles, entre hommes et femmes, de répartition du pouvoir, d'accès différentiel aux ressources. Ces systèmes de genre sont spécifiques de sociétés et sous-sociétés. Il y a un énorme chantier d'études à mener pour identifier ces systèmes de genre et peut-être contribuer à les rendre moins inégalitaires.
- De nouvelles collaborations avec d'autres disciplines (sociologie, économie, psychologie...) doivent être recherchées. Leurs analyses nous apporteront un nouvel éclairage et l'apport de l'analyse des données de population permettra d'explorer de nouveaux domaines.

Ouvrir de nouvelles perspectives

De nombreuses pistes ont été suggérées au cours de cette journée. Je ne ferai qu'en rappeler quelques unes. Il y a tout d'abord les champs classiques de la démographie qui méritent une approche renouvelée en termes de rapports de genre. Viennent ensuite des thématiques nouvelles auxquelles l'analyse démographique peut apporter son concours. Enfin l'INED doit contribuer à des confrontations méthodologiques susceptibles d'explorer mieux les questions de genre.

1. Domaines classiques de la démographie (mais avec une approche différente)

Citons quelques exemples des sujets qui ont été évoqués aujourd'hui ou devraient être abordés :

- effets possibles d'une transition démographique rapide dans les pays en développement, sur les rôles sexués,
- examen critique des politiques démographiques, au niveau national et dans les instances internationales, quant à leurs implications sur les rapports de genre,
- études prospectives des effets possibles, sur la structure des populations, des tentatives de sélection du fœtus *in utero*, en fonction du sexe
- analyses plus poussées de la fécondité vue du côté masculin
- analyses des migrations féminines, prises en tant que telles et non comme un sous-produit des migrations masculines
- études sur les nouveaux modes de vie en couple et leurs effets sur les rapports formels et informels entre hommes et femmes
- recherches sur l'évolution des rôles sexués et des rapports de genre dans leur évolution au cours du cycle de vie, compte tenu de l'augmentation différentielle de l'espérance de vie.

2. Nouveaux champs de recherche

Quelques suggestions :

- a) Tout ce qui permet un meilleur diagnostic des inégalités entre hommes et femmes et une meilleure compréhension des mécanismes sociaux de la discrimination (représentations collectives, formation des stéréotypes etc.) doit être intégré aux instruments de recherche de l'INED en collaboration étroite avec les chercheurs d'autres disciplines qui y travaillent déjà.
- b) De nouveaux thèmes jusqu'ici délaissés ou considérés comme "tabou" deviennent des priorités de recherche. C'est le cas par exemple des violences faites aux femmes. Le fait que l'INED contribue à une enquête sur ce sujet avec l'IDUP est un signe de son intérêt pour de nouveaux champs thématiques.
- c) On peut citer aussi tout ce qui lie le domaine du travail aux rôles sexués et à la fécondité. Il faudrait relancer des études dans différents contextes culturels sur l'activité productive des femmes, en tant que relevant de rapports de genre (subordination, manque d'accès aux ressources et de contrôle sur les revenus, inégalités des salaires, etc.) comme un déterminant des comportements démographiques.
- d) Les confrontations culturelles dans le temps et dans l'espace peuvent aussi être un domaine d'étude très éclairant pour replacer les rapports de genre dans leur dynamique spatio-temporelle et en mesurer mieux le caractère contingent.
- e) Dans les pays développés, l'apport des nouvelles générations de femmes à carrière professionnelle continue est étudié essentiellement en termes de pression (négative) sur les retraites, Pourquoi ne pas l'étudier aussi en termes de potentialités pour la société ? L'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé change les perspectives de tous mais des femmes en particulier qui ont un fort capital social et professionnel.

3. Confrontations méthodologiques

Plus que de nouvelles méthodes il s'agit ici de confronter divers partis méthodologiques. Certains moyens d'analyse disponibles à l'INED pourraient être particulièrement utiles. Je pense par exemple aux méthodes d'analyse textuelle (logiciel Alceste d'analyse des discours, qu'ont utilisés Catherine Bonvalet et Laurent Ortalda...) qui permettent des analyses de discours recueillis au moment d'entretiens. Je pense aussi à l'analyse multiniveaux que développe D. Courgeau et E. Lelièvre et qui devrait permettre d'aller au-delà de l'observation des comportements et normes rapportés par des individus dans des entretiens individuels en y associant des variables de contexte. Enfin il est maintenant bien admis que les approches qualitatives ne sont pas un simple adjuvant mais font partie intégrante de la conception et de l'interprétation d'enquêtes quantitatives. On l'a rappelé aujourd'hui, c'est une approche indispensable de l'étude des rapports de genre.

Plus simples d'apparence mais tout aussi utiles (et complexes) sont les révisions de questionnaires "classiques". Les questions qui paraissent "naturelles" à un démographe le sont-elles vraiment ou sont-elles les héritières de conditionnements culturels qui peuvent occulter la réalité plus que la révéler ? Pourquoi les femmes d'âge fécond sont-elles nos interviewées de prédilection ? Ne faudrait-il pas donner plus systématiquement la parole aux hommes et analyser leurs réponses en elles-mêmes et pas seulement dans leur dissonance (ou convergence) avec celle des femmes ? Certaines enquêtes de l'INSEE et enquêtes DHS se sont engagées dans cette voie. Elles appellent de nouveaux programmes d'analyse.

4. Contribution à la formation universitaire, notamment dans les pays en développement

Les démographes, mais pas seulement eux, devraient acquérir, au cours de leur formation, un regard critique sur les catégories statistiques classiques et les politiques démographiques, quant à leur pertinence par rapport à l'objectif d'égalité entre les sexes.

La sensibilisation à l'importance des questions de genre devrait figurer au programme de nombreuses formations universitaires. Il faut, pour les alimenter, avoir des résultats de recherche et des évaluations de projets illustrant le rôle joué par la prise en compte des rapports de genre dans toutes les politiques et les programmes.

En France un certain nombre d'enseignements intègrent les questions de genre mais ils sont dispersés dans diverses disciplines ce qui ne favorise pas l'accumulation de connaissances. Les instituts de recherche peuvent utilement contribuer à cette accumulation, comme le fait déjà le MAGE.

Pour une unité de recherche "Démographie, genre et sociétés"

Dans sa première note d'intention, parue au moment où nous mettions la dernière main à cette journée, le directeur de l'INED a proposé que soit constituée une unité de recherche « genre et sociétés ». Elle devra alors répondre aux quatre objectifs ci-dessus mentionnés : Afficher la pertinence de l'étude du Genre comme champ à part entière des études de population, développer de nouveaux thèmes de recherche, favoriser une analyse critique des méthodes et instruments qui ont servi jusqu'à présent à décrire les rapports de genre dans nos analyses en suscitant des collaborations transdisciplinaires, à l'intérieur de l'INED et à l'extérieur, et enfin favoriser le développement des formations sur les questions de genre dans l'enseignement de la démographie et des autres sciences sociales.

Références

- Andro Armelle et Hertrich Véronique, 1998, « Demand for contraception by Sahelian couples : Are men's and women's expectation converging ? The cases of Burkina-Faso and Mali », Paris, 30 p. (Communication présentée au séminaire UIESP *Men, family formation and reproduction* », Buenos-Ayres, Argentine, 13-15 mai 1998).
- Daric Jean, 1947, *L'activité professionnelle des femmes en France*, Paris, INED/PUF (Travaux et documents de l'INED, cahier n° 5), 99 p.
- Guélaud-Leridon Françoise, 1964, *Le travail des femmes en France*, Paris, INED/PUF (Travaux et documents de l'INED, cahier n° 42), 77 p.
- Guélaud-Leridon Françoise, 1967, *Recherches sur la condition féminine dans la société d'aujourd'hui*, Paris, INED/PUF (Travaux et documents de l'INED, cahier n° 48), 125 p.
- Hertrich Véronique, 1997, « Les réponses des hommes valent-elles celles des femmes ? Une double collecte sur les questions génésiques et matrimoniales dans une population du Mali », *Population*, vol. 52, n° 1, p. 45-62.
- Leridon Henri et Villeneuve-Gokalp Catherine, 1994, *Constance et inconstance de la famille : biographies familiales des couples et des enfants*, avec une contribution de Laurent Toulemon, Paris, INED/PUF (Travaux et documents de l'INED, cahier n° 48), 125 p.

ANNEXES

Présentation des intervenants et membres de l'atelier

Armelle Andro est démographe, chargée de cours à l'Université de Lille III. Prépare actuellement une thèse à l'Université de Paris X sur "Coopération et conflits entre conjoints en matière de santé de la reproduction en Afrique de l'Ouest", sous la direction de Thérèse Locoh. Ses thèmes de recherche portent sur la pertinence d'une approche en terme de couple de la régulation de la fécondité et sur l'apport de cette perspective d'analyse en terme de rapports de genre pour la compréhension de la dynamique population-développement en Afrique Sub-saharienne.

Publications :

« La demande de contraception au sein des couples au Sahel : les attentes des hommes rejoignent-elles celles de leurs épouses ? », article en collaboration avec Véronique Hertrich, à paraître dans la revue *Population*, 2000 - 30 p.



Rabia Bekkar est Maître de Conférences à l'Université de Paris-X-Nanterre et chercheur à l'IPRAUS. Elle a soutenue une thèse sur l'espace des femmes en Algérie et publié plusieurs articles sur ce même sujet. Ses travaux récents portent sur l'espace habité et urbain des immigrés maghrébins en France ainsi que sur l'émergence de nouveaux usages de l'espace public (tel que la religion par exemple). Elle poursuit ses recherches sur les rapports hommes / femmes dans les villes du Maghreb.

Principales publications :

« Statut social des femmes, accès à l'espace et à la parole publique » in *Espaces publics et paroles publiques au Maghreb et du Machrek*, dir. H. Davis et J.-C. David, Paris : l'Harmattan / Maison de l'Orient Méditerranéen/CNRS, 1997.

« Les immigrés et la télévision : reformulation des rapports familiaux et sociaux », *Migrants-Formation*, n°107, Paris, décembre 1996.

« Territoires des femmes à Tlemcen : pratiques et représentations », *Maghreb / Machrek*, n°143, Paris, avril 1994.

« Espaces et rapports familiaux », *L'Information Psychiatrique*, n°7, Paris, septembre 1994.



Michel Bozon, sociologue, est directeur de recherche à l'Institut National d'Etudes Démographiques. Après avoir mené des travaux sur la formation des couples, la famille et la jeunesse, il se consacre depuis le début des années 1990 à des recherches sur la sexualité en France et en Europe, et plus récemment en Amérique du sud. L'étude de la sexualité lui a donné l'occasion d'approfondir une approche des phénomènes socio-démographiques en termes de rapports sociaux de sexe, qu'il pratiquait déjà dans ses travaux antérieurs.

Quelques références :

« Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints. Une domination consentie, I et II », *Population*, 1990, 2, p.327-360 et 3, p.565-602.

« Amour, désir, durée. Cycle de la sexualité conjugale et rapports entre hommes et femmes » in Bajos, Bozon, Giarni et al., *La sexualité aux temps du sida*, Paris, PUF, 1998, p.175-234.

« Les significations sociales des actes sexuels » in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°128, 1999, Numéro spécial « *Sur la sexualité* », coordonné par Michel Bozon, p.3-23.

Stéphanie Condon est chercheuse à l'INED et membre de l'unité de recherche Démographie, genre et sociétés. Après une formation doctorale en géographie sociale à l'Université de Londres (thèse sur l'histoire de l'immigration italienne à Lyon), elle s'est spécialisée sur les migrations internationales et internes en France, notamment sur l'histoire et les déterminants des migrations antillaises vers la France métropolitaine. Elle a mené ou participé à plusieurs recherches comparatives franco-britanniques (migrations antillaises ; logement des retraités). Depuis son arrivée à l'INED en 1992, elle a pu se consacrer plus à l'analyse des migrations dans une perspective de genre. Parallèlement, elle est membre de l'équipe de recherche de l'Enquête nationale sur les violence envers les femmes en France (ENVEFF).

Publications récentes :

- « Compromise and coping strategies : gender issues and Caribbean migration to France » in Mary Chamberlain (dir) *Caribbean Migration. Globalised Identities*, London, Routledge, 1998, pp.232-247.
- « Migrations antillaises en métropole : politique migratoire, emploi et la place spécifique des femmes », *Cahiers du CEDREF*, 2000, n°8-9 (Femmes en migration), pp. 167-202.
- « L'activité des femmes immigrées du Portugal à l'arrivée en France, reflet d'une diversité de stratégies familiales et individuelles », *Population*, 2000, n° 2, pp. 301-330.



Maria-Eugenia Cosio-Zavala est Professeur des Universités. Née à Mexico, elle est diplômée de El Colegio de Mexico, de l'Institut de Démographie de Paris et Docteur d'Etat-ès-Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Paris V-René Descartes. Elle enseigne à l'Université de Paris X-Nanterre et à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine. Spécialiste des questions de population latino-américaines, elle a créé et elle dirige le Centre de Recherches Populations et Sociétés (CERPOS). Elle mène des travaux sur la transition démographique, les politiques de population et la mobilité spatiale au Centre de recherche et documentation sur l'Amérique latine (CREDAL - CNRS). Elle a obtenu le prix Philip Morris 1993 de la recherche pour ses travaux en démographie. Elle coordonne l'axe Fécondité, Femmes et Famille au Comité International de coopération dans les recherches nationales en démographie (CICRED).

Publications récentes :

- Maria E. Cosio-Zavala, « La structure de la population rurale : des catégories sociales aux interactions. Quelques notes méthodologiques » in *Mobilité, fécondité et activité des femmes en milieu rural*, IRD, Actes du séminaire de Tunis organisé par le CREDIF et l'IRD, les 20 et 21 mai 1999 (en préparation).
- Maria E. Cosio-Zavala, « Fécondité et statut des femmes dans la famille », in Tabutin D. et al., *Théories, paradigmes et courants explicatifs en démographie*, Chaire Quetelet 1997, Academia-Bruylant/L'Harmattan, 1999, pp. 359-379.



Arlette Gautier, enseignante en démographie à l'Université de Paris X-Nanterre, a d'abord travaillé sur l'esclavage tant du point de vue de la division sexuelle du travail, des relations familiales et des politiques reproductives que des résistances multiformes des femmes, recherche qui a été publiée dans *Les soeurs de Solitude. la condition féminine dans l'esclavage aux Antilles françaises (1635-1848)*, Paris, éditions caribéennes, 1985 et dans *Population* n°6, nov-déc.86. Puis elle a travaillé sur les raisons et les conséquences, notamment pour les rapports sociaux de sexe, de la divergence des politiques familiales métropolitaines et ultra-marines (*Le sexe de politiques sociales*, (avec Jacqueline Heinen). Paris, éditions côté-femmes, 1993, un article à paraître dans *Clio* à l'automne 2000). Elle a ensuite mené une enquête de terrain au Mexique, qui a donné : *Politique de population, médiateurs institutionnels et régulation de la fécondité au Yucatán (Mexique)*. Paris, ORSTOM éditions, 1993. Elle a également édité : « Familles du Sud »(avec Marc Pilon). Paris, *Autrepart* n°2, 1997. Elle travaille actuellement sur la question des politiques démographiques et des droits reproductifs, notamment sur la question de l'autorisation conjugale pour l'utilisation de la contraception.

Maryse Jaspard, démographe, est maître de conférence à l'Institut de démographie de l'université Paris I - Panthéon -Sorbonne où, depuis de nombreuses années, elle assure l'enseignement et la pratique des enquêtes quantitatives. Dans ce cadre, elle a réalisé des enquêtes statistiques en milieu étudiant sur des sujets sensibles (contraception, sexualité, prévention du sida ...) en collaboration avec des partenaires sociaux. Depuis le début des années 80, ses thèmes de recherche (maîtrise de la procréation, avortement ; vieillesse au féminin ; parcours d'insertion des femmes ; sexualité) se situent dans une perspective de rapports sociaux de sexe. En tant que co-responsable du pôle méthodologie, au sein de l'*Atelier Production reproduction* en 1984-87, et membre du Groupe de travail *Enquêtes statistiques et indicateurs des pratiques familiales* en 1986-1990, elle a contribué à faire avancer la légitimation des approches statistiques dans les analyses en terme de genre. Plus récemment, elle s'est centrée sur le thème des violences envers les femmes, elle est responsable de l'*Enquête nationale sur les violence envers les femmes en France (Enveff)*, première opération quantitative, sur échantillon aléatoire, réalisée en France.

Quelques publications récentes :

Maryse Jaspard, avec F. Battagliola et E. Brown, « Itinéraires de passage à l'âge adulte, différences de sexe, différences de classe », *Sociétés contemporaines* n°25, janvier 1997, L'Harmattan.

Maryse Jaspard, *La Sexualité en France*, La découverte, Repères, 1997.

Maryse Jaspard, « Les violences envers les femmes en France », in M. Bozon, T. Locoh, *Population, genre et développement*, Ined, *Dossiers et Recherches*, juin 2000.



Annie Labourie-Racapé a réalisé au Centre d'études de l'emploi plusieurs recherches sur l'activité, l'emploi et la formation des femmes, qui ont donné lieu à différentes publications. Elle a organisé et animé un colloque international dont les actes ont été publiés sous le titre « La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales » dans le cadre la mission préparatoire à la IVième Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Pékin en 1995 .

Ses travaux actuels avec l'unité « démographie, genre et sociétés » à l'INED, la division des femmes et de la population à la FAO et des réseaux associatifs impliqués dans le développement local en France, la conduisent à un approfondissement de l'approche « genre » comme outil d'analyse et d'action dans différents champs de la réalité sociale.

Quelques publications récentes :

Biche Brigitte, Labourie-Racape Annie, 1998.- « L'approche genre Un outil d'analyse pour les actions Now et le développement local », *Pour*, n°158 juin 1998, (17 p.)

Labourie-Racapé Annie, 1999. – « Les inégalités entre hommes et femmes, bien que toujours globalement criantes, tendent à se réduire », *Le nouvel état du monde, 80 idées-force pour entrer dans le 21ième siècle*, La Découverte, Paris. (3p.)

Labourie-Racapé Annie, Locoh Thérèse, 1998.- « Genre et démographie: nouvelles problématiques ou effet de mode? », Paris, INED, *Dossiers et Recherches*, n°65, février, 28 p.

Thérèse Locoh est directrice de recherche à l'INED et co-responsable de l'Unité de recherche *Démographie, genre et sociétés*. Elle a enseigné à l'université de Lomé (Togo) de 1973 à 1985 et y a créé une unité de recherche démographique. À son retour à l'INED, en 1985, ses recherches ont porté essentiellement sur la fécondité et les structures familiales en Afrique. Depuis 1990 elle a progressivement été impliquée dans les études sur les femmes et a fait de nombreuses missions d'évaluation pour des programmes de coopération sur la formation et la recherche sur les questions de genre. Cette problématique occupe maintenant une place importante dans ses intérêts scientifiques et ses publications. Elle est notamment l'auteur de *"Fécondité et famille en Afrique de l'Ouest : le Togo méridional contemporain"*, (Travaux et documents INED Cahier 107, 1985), a publié plusieurs articles sur les questions de genre dans les pays en développement et a édité en collaboration avec Koffi Nguessan en 1999, un ouvrage de synthèse intitulé *Genre, population et développement en Afrique de l'Ouest*, traitant de la relation entre approche de genre et questions de développement en Afrique.



Catherine Marry est sociologue, chargée de recherche au CNRS. Après des études d'économie et de sociologie à l'université d'Aix-en-Provence, elle a travaillé au Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail à Aix puis à Paris, au LASMAS (Laboratoire d'Analyse secondaire et de méthodes appliquées à la sociologie). Depuis janvier 1999, elle est directrice du Groupement de recherche du CNRS MAGE (« Marché du travail et Genre), réseau européen et pluridisciplinaire de chercheurs intéressés par la question des différences entre hommes et femmes sur le marché du travail.

Ses principaux thèmes de recherche portent sur la comparaison des systèmes éducatifs et d'emplois dans différents pays européens (plus particulièrement la France et l'Allemagne), sur l'insertion des jeunes et sur les carrières comparées des hommes et des femmes, en particulier dans le domaine des sciences et des techniques.

Quelques publications récentes :

Ferrand M., Imbert F., Marry C., 1999 (sous presse), *L'excellence scolaire : une affaire de famille, Le cas des norlaliennes et normaliens scientifiques*, l'Harmattan, collection Bibliothèque de l'éducation. Préface de Christian Baudelot.

Marry C., Kieffer A., 1998, « Education et carrières sexuées : regards français, regards allemands, Présentation du dossier « Carrières masculines, carrières féminines, France-Allemagne, *Revue Française de Sociologie*, n° XXIX-2, pp. 265-268.

Marry C., Kieffer A., Brauns., Steinmann, 1998, « France-Allemagne : inégales avancées des femmes. Une analyse comparée des évolutions de l'éducation et de l'activité des femmes de 1971 à 1991 », *Revue Française de Sociologie*, n° XXIX-2, pp. 353-389.



André Quesnel est démographe, chercheur à l'IRD (ex-ORSTOM). Il a d'abord travaillé en Afrique (Burkina et Togo) sur les questions de peuplement et mobilité en milieu rural. Il a poursuivi ses recherches dans les années 1980 au Mexique dans différents contextes agraires mexicains. Il a ensuite toujours au Mexique porté ses recherches sur la question des transformations familiales induites par les politiques de santé de la reproduction. Actuellement ses recherches portent sur les changements intergénérationnels et de genre, induits par la réforme de la propriété foncière et la mobilité au sein des familles rurales du sud du Mexique. (Actuellement en mission longue au Mexique, il n'a malheureusement pas pu participer aux travaux de cette journée.

Quelques publications récentes :

André Quesnel et Patrice Vimard, *Recompositions familiales et transformations agraires : une lecture de cas africains et mexicains*, Marseille : ETS, 1996.

Susana Lerner, André Quesnel et Olivia Samuel, « Intégration des femmes au système biomédical par la constitution de la descendance : une étude de cas en milieu rural mexicain », in *Sciences sociales et Santé*, vol. 17, n° 1, mars 1999, Editions John Libbey Eurotext : 67-103.

Laurent Toulemon est chargé de recherche à l'Ined. Il dirige actuellement la division des Enquêtes et études démographiques de l'Insee, en charge de la publication des données de base sur le mouvement de la population (naissances, mariages, décès) et des projections de population. A l'Ined, ses travaux ont porté sur la fécondité et la contraception, puis sur l'évolution des formes de vie conjugale et les relations entre comportements conjugaux et fécondité. Il est responsable de l'enquête Famille associée au recensement de 1999, qui porte sur les histoires familiales des hommes et des femmes.

Quelques publications récentes :

Toulemon L, Lapierre-Adamcyk E, 2000, « Demographic patterns of motherhood and fatherhood in France », in Bledsoe C, Lerner S et J Guyer (dirs), *Fertility and the male life cycle in the era of fertility decline*, O.U.P., Clarendon.

Toulemon L et Leridon H, 1999, « La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge ? », *INSEE Première*, n°652.



Catherine Villeneuve-Gokalp est chercheuse à l'Ined. Ses recherches ont porté sur : - la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle ; - les différents modes de vie en couple ; - les biographies familiales des enfants dont les parents ne vivent pas ensemble ; - l'entrée des jeunes dans l'âge adulte. Actuellement, elle travaille sur les conséquences du départ des enfants sur le mode de vie des parents. Ses travaux s'appuient principalement sur des enquêtes qu'elle réalise dans le cadre de l'Ined.

Quelques publications :

Gokalp C et Leridon H, 1983, « Incidences de l'activité féminine sur la participation du père à la vie familiale », *La Revue Tocqueville V(2)*, pp.397-418, automne-hiver, Paris.

Villeneuve-Gokalp C, 1985, « Incidences des charges familiales sur l'organisation du travail professionnel des femmes », *Population*, 40 (2), p. 267-298.



Jacques Véron est économiste et démographe, chercheur à l'INED et délégué aux relations internationales de l'institut. Il est chargé de conférence à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS). Il a été membre de la délégation française à la Conférence internationale sur la population et le développement au Caire (CIPD) et aussi à la Commission de la population des Nations Unies de 1993 à 1999. Ses principaux thèmes de recherche sont : population et développement ; démographie de l'Inde ; et histoire, probabilités et mortalité. Il a publié notamment *Arithmétique de l'Homme* (Le Seuil, 1993), *Population et Développement* (PUF, 1994, réédité en 1996), et *Le monde des femmes* (Le Seuil, 1997).

Travaux de l'atelier "Démographie, sexe et genre" à l'INED, 1997-1999

Objectif

L'objectif de cet atelier de recherche est de mener une réflexion sur l'étude des phénomènes démographiques dans une perspective de rapports sociaux de sexe. L'ambition principale de l'atelier est de nous donner des outils théoriques et méthodologiques pour réfléchir. Ce sont des outils qui nous permettront d'intégrer une perspective de *genre* dans l'élaboration d'enquêtes, dans l'analyse des données statistiques, et aussi dans l'analyse de données d'enquêtes de l'INED que nous pourrions "revisiter". Il s'agit surtout d'un travail d'autoformation, les travaux individuels de chaque membre de l'atelier étant alimentés par cette réflexion. Un deuxième but est d'informer nos collègues démographes des résultats de notre réflexion, sous forme d'une journée séminaire et de la publication des travaux de cette journée.

Mise en place cet atelier

Pour mettre en place cet atelier, notre démarche a été la suivante :

- présenter notre idée à quelques collègues démographes intéressés par le sujet. Nous avons cherché aussi à diversifier les compétences, en invitant des personnes ayant des entrées différentes au sujet. Ainsi nous nous sentons en mesure d'aborder les thèmes de la fécondité, la nuptialité, la famille, le passage à l'âge adulte, les migrations, les conditions de vie des immigrés, les politiques sociales et familiales, le développement, l'emploi, la pensée féministe et les questions linguistiques ;

- proposer des thèmes de séance pour cadrer notre réflexion. Chaque membre de l'atelier*, individuellement ou avec d'autres, présente et commente un texte. Ensuite a lieu une discussion. Parfois, nous invitons un collègue spécialiste à présenter ses propres travaux ;

- inviter une allocataire de recherche à l'INED (Armelle Andro) à participer aux travaux. Armelle Andro fait une thèse intitulée "Coopération et conflits entre conjoints en matière de planning familial en Afrique de l'Ouest", ainsi qu'un travail d'évaluation de l'utilité des données des Enquêtes DHS pour ce type d'analyse. A partir des enregistrements de séance, elle rédige un compte-rendu que nous transmettons à tous les membres de l'atelier.

Déroulement des travaux

Depuis 1997, dix séances de l'atelier ont eu lieu :

- le 23 avril, séance animée par S. Condon (présentation des objectifs de l'atelier) et par Th. Locoh, sur la nuptialité en Afrique ;

- le 5 juin, séance animée par M. Bozon et A. Gautier, sur la domination masculine ;

- le 22 septembre, séance animée par C. Villeneuve, L. Toulemon, avec Olivier Galland (Observatoire Sociologique du Changement), sur les trajectoires des jeunes ;

- le 8 décembre, séance animée par J. Véron, sur les indicateurs du statut de la femme.

- le 26 janvier, discussion sur le genre et les théories de la fécondité, animée par Arlette Gautier;

- le 6 avril, séance animée par Thérèse Locoh et Annie Labourie-Racapé sur “genre et démographie : nouvelles problématiques ou effet de mode?” ;

- le 22 juin, discussion autour de l’analyse des différences entre les réponses des femmes et des hommes aux enquêtes, avec la présentation des recherches d’Armelle Andro et de Véronique Hertrich ;

- le 5 octobre, séance consacrée au thème des politiques sociales et genre, avec des présentations d’articles sur les politiques familiales par M. Bozon, S. Condon et C. Villeneuve et une introduction à la discussion par A. Gautier.

- le 16 février 1999, analyse des migrations dans une perspective de genre, séance animée par André Quesnel (revue de la littérature sur l’Amérique Latine et commentaires sur ses propres recherches) et par Stéphanie Condon (l’étude de l’immigration en France).

- le 19 avril, présentation de l’enquête *Attention album* (recherche sur les représentations des rôles féminins et masculins vues à travers les albums illustrés pour enfants) par Sylvie Cromer, enseignante et membre de l’Association *Du côté des filles*.

Pour clore cette phase des travaux, une journée séminaire a été organisée pour en juin 1999, avec la publication de la journée. Dans la deuxième phase des travaux, nous poursuivrons les réunions de travail avec des interventions d’autres chercheurs, soit des collègues de l’INED, soit des personnes rencontrées lors de la journée du 21 juin 1999.

*** Membres de l’atelier**

Equipe d’organisation :

Michel Bozon (INED)

Stéphanie Condon (INED)

Annie Labourie-Racapé (consultante au GREP, Groupe de Recherche pour l’Education et la Prospective)

Thérèse Locoh (INED)

Autres membres :

Armelle Andro (allocataire de recherche à l’INED)

Rabia Bekkar (Paris X)

Arlette Gautier (Paris X)

Maryse Jaspard (IDUP)

André Quesnel (ORSTOM)

Laurent Toulemon (INED-INSEE)

Jacques Véron (INED)

Catherine Villeneuve (INED)

Journée Séminaire Démographie, Sexe et Genre

Lundi 21 juin 1999 de 9h15 à 18h30

A l'INED, Salle Alfred Sauvy (salle 111)

9h15 Ouverture : *Stéphanie Condon* (INED, animatrice de l'atelier)

9h25 Intervention de *François Héran*, Directeur de l'INED

Présidence de la matinée : *Maria Cosio (Paris X)*

Séance 1 9h35 - 11h15

Le genre, un outil pour les démographes

- Le genre comme concept et outil d'analyse en sciences sociales : *Annie Racapé* (consultante au GREP)
- Le genre et la fécondité : *Arlette Gautier* (Paris X)

pause 11h15- 11h40

Séance 2 11h40 - 13h

Mesure du statut de la femme et des relations homme-femme

- Des indicateurs sur les femmes aux indicateurs sur les relations homme-femme : *Jacques Véron* (INED)
- Etudier les rapports homme-femme et la notion du couple au Maghreb . L'apport d'une analyse des rapports à travers l'espace : *Rabia Bekkar* (Paris X)

déjeuner à l'extérieur 13h - 14h15 ; café dans la salle 14h-14h30

Présidence de l'après-midi : Henri Leridon (INED)

Séance 3 14h30 - 15h40

Des enquêtes revisitées dans une perspective de genre

- Perspective d'analyse en terme de couple à partir des enquêtes démographie et santé (DHS) : *Armelle Andro* (INED)
- Replacer la femme dans l'histoire de l'immigration en France à partir de l'enquête Mobilité Géographique et Insertion Sociale (INED-INSEE, 1992) : *Stéphanie Condon* (INED)

pause 15h40-16h

16h-17h30

Table ronde sur l'analyse d'enquêtes quantitatives et l'élaboration de nouvelles enquêtes dans une perspective de genre : possibilités et limites

Table ronde organisée par *Michel Bozon* (INED) avec la participation de *Maria Cosio* (Paris X), *Maryse Jaspard* (Paris 1), *Catherine Marry* (LASMAS, MAGE), *André Quesnel* (ORSTOM), *Laurent Toulemon* (INSEE), *Catherine Villeneuve* (INED).

17h30-18h15

Clôture du séminaire : Genre et démographie : des pistes à suivre, Thérèse Locoh (INED)

Cocktail au réfectoire de l'INED 18h15-19h30

Résumé des interventions

Séance 1 : Le genre, un outil pour les démographes

Annie Labourie-Racapé : *Le genre comme concept et outil d'analyse en sciences sociales*

Il n'est guère de recherche, d'étude anglo saxonne prenant en compte la variable sexe qui n'évoque, à un moment ou autre le *gender*. La difficile traduction de ce terme par *genre* a sans nul doute freiné la réflexion en France sur l'intérêt, le sens, et la portée que peut avoir ce concept importé d'Outre-Atlantique. Toute traduction est interprétation. Les recherches en démographie conduisent à s'interroger sur cette notion. Cela suppose que, dans un premier temps on tente d'en connaître l'origine et d'en comprendre les différentes dimensions à partir de quelques travaux de chercheuses et chercheurs qui, depuis plusieurs années travaillent cette idée.

Les femmes ne sont pas seulement une catégorie statistique dont on décrit les caractéristiques mais une des deux composantes de tout rapport social qu'il importe d'examiner pour comprendre et expliquer. Une telle approche permet alors de mettre en évidence certains phénomènes qu'un regard neutre, ne considérant pas les spécificités des situations des femmes et des hommes et leurs relations entre elles, occulte et ne peut faire apparaître.

Arlette Gautier : *Genre et Fécondité*

Que la fécondité ait un genre, nul n'en doute puisque, depuis le début de ce siècle et après moult réflexions, c'est la fécondité des femmes qu'auscultent les démographes. Pourtant, les études sur la fécondité masculine de Gilles Pison et Nicolas Brouard suffisent à démontrer l'insuffisance de cette approche. Pis est, l'hypertrophie des recherches sur la fécondité masque plus qu'elle ne révèle tant l'évolution de la reproduction des populations que l'expérience des femmes. Il paraît donc nécessaire de développer de nouveaux indicateurs qui restituent celles-ci en intégrant les relations sociales de la procréation et la mortalité.



Séance 2 : Mesure du statut de la femme et des relations homme-femme

Jacques Véron : *Des indicateurs démographiques du statut des femmes et des relations homme-femme*

Le chapitre IV du *Programme d'action* de la Conférence du Caire -«Egalité entre les sexes et promotion des femmes»- insiste sur la nécessité d'accroître l'autonomie des femmes et d'améliorer leur condition, tant politique que sociale, économique et sanitaire. Pour apprécier les progrès réalisés par rapport aux objectifs assignés, il importe de s'entendre sur des critères et des instruments de mesure. Il apparaît alors que trois types d'indicateurs peuvent être recherchés : le premier type permettrait une appréciation du statut des femmes, le deuxième type de l'inégalité des sexes et le troisième type des relations de genre.

Quelles variables socio-économico-démographiques sont susceptibles d'être retenues pour envisager une des trois dimensions du thème «démographie, sexe et genre»? L'objet de cette communication est de discuter la possibilité d'une mesure - et par là la possibilité de comparaisons - de l'état des relations entre hommes et femmes dans le monde.

Rabia Bekkar : *Espaces et relations de genre en Algérie. L'apport d'une analyse des rapports homme-femme à travers l'espace*

L'organisation de l'espace et les pratiques qui s'y déroulent permettent de décrypter les rapports entre les hommes et les femmes et les relations de couple, ainsi que celles qu'entretiennent les membres de la famille entre eux. Nous proposons de prendre l'espace comme analyseur des interactions de genre. L'espace est envisagé dans sa dimension d'interface, de limite et de médiation entre les individus. La bipartition classique de l'espace au Maghreb, qui attribue la maison aux femmes et la ville aux hommes, est redoublée par une hiérarchie fondée essentiellement sur l'âge, le statut matrimonial et le statut professionnel. Enfin, on se demandera que deviennent les relations entre les hommes et les femmes dans l'espace de la ville maghrébine contemporaine et quels ajustements des identités féminines et masculines on peut observer.



Séance 3 : Des enquêtes revisitées dans une perspective de genre

Armelle Andro : *Perspective d'analyse en terme de couple à partir des enquêtes démographie et santé (DHS). Etudier l'évolution de la fécondité dans une perspective de genre.*

Les enquêtes DHS (*Demographic and Health Surveys*) constituent la source de données la plus importante dans de nombreux pays en développement, notamment africains, pour étudier les niveaux, les tendances et les déterminants de la fécondité. S'inscrivant dans la lignée des grandes enquêtes mondiales sur ce thème, elles n'ont longtemps interrogé que les femmes, considérant implicitement qu'elles sont seules à décider en matière de reproduction. Cependant, dans ses enquêtes les plus récentes, le programme DHS a aussi interrogé un échantillon d'hommes, suivant ainsi les recommandations des instances internationales sur l'intégration de la dimension du genre dans les études de population.

Bien que le questionnaire « hommes » présente certaines limites, ces données statistiques permettent d'apporter un nouvel éclairage sur la gestion sociale de la reproduction, qui intègre la dimension des rapports sociaux de sexe. En adoptant le point de vue du couple dans l'analyse et non plus seulement celui des femmes, il devient possible de mieux appréhender dans leur complexité les mécanismes qui régissent les régimes de fécondité.

Stéphanie Condon : *Replacer la femme dans l'histoire de l'immigration en France : l'apport des données d'une enquête nationale par questionnaire*

Loin d'être de simples accompagnatrices de migrants masculins, les femmes participent à l'élaboration du projet migratoire des hommes et des familles. Beaucoup de femmes migrent seules. La migration de femmes célibataires est généralement assimilée à celle des hommes (une décision autonome, une migration de travail), tandis que celle des femmes en couple est considérée comme une action passive. Pourtant travailler après la migration fait souvent partie du projet migratoire de ces dernières, comme l'atteste l'analyse des parcours professionnels. Il faut remplacer la vision unidimensionnelle de l'intégration des migrants masculins et féminins – homme travailleur, femme mère de famille – par une vision multidimensionnelle. L'enquête MGIS (INED-INSEE, 1992) auprès des populations immigrées en France fournit l'occasion d'étudier la place de la femme dans des sphères autre que celle de la famille, ainsi que la place de l'homme dans la sphère privée.

LISTE DES PARTICIPANTS à la journée du 21 juin 1999

BARTIAUX Françoise (Mme)	(UCL Institut de démographie 1), Louvain la Neuve
BATTAGLIOLA Françoise (Mme)	(IRESCO), Paris
BEDIDI Zahia (Mme)	Villiers sur Marne
BLONDEL Béatrice (Mme)	(INSERM), Villejuif
BRACHET Sara (Mme)	(INED)
BROWN Elizabeth (Mme)	(IDUP)
BRUGEILLES Carole (Mme)	Montrouge
CADORET Annie (Mme)	(CNRS), Paris
CHESNAIS Jean-Claude (M.)	(INED)
CHEVALIER Vèrène (Mme)	Paris
CICCHELLI Vincenzo (M.)	Boulogne
CLEMENT Céline (Mme)	(INED)
CRESSON Geneviève (Mme)	Hellemes
CROMER Sylvie (Mme)	Paris
DE PESLOUANG.(Mme)	Paris
DE CLEDAT Bernard (M.)	(INED)
DELBES Christiane (Mme)	(INED)
DIGOIX Marie (Mme)	(INED)
ECKHART Suzanne (Mme)	(INED)
FERRAND Michèle (Mme)	(LASMAS-IRESCO), Paris
FERRY Benoît (M.)	(CEPED)
FIRDION Jean-Marie (M.)	(INED)
FLAHAULT Erika (Mme)	(Université Marne-la-Vallée), Paris
FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL D. (Mme)	(CNRS), Paris
FRANCOIS Sigrid (Mme)	(INED)
FRECHON Isabelle (Mme)	(INED)
FROTTIE Brigitte (Mme)	Chevilly la Rue
GUBRY Françoise (Mme)	(CEPED), Paris
GUERIN Jacques (M.),	Ivry sur Seine
HECHT Jacqueline (Mme)	(INED)
HERTRICH Véronique (Mme)	(INED)
IMBERT Françoise (Mme)	(CSU IRESCO), Paris
KUAGBENOU Victor (M.)	(INED)
LAUFER Jacqueline (Mme)	(Groupe HGE), Jouy en Josas
LE GALL Anne (Mme)	Paris
LEBUGLE Amandine (Mme)	Paris
LESCLINGAND Marie (Mme)	Paris
LETABLIER Marie-Thérèse (Mme)	(CEE)
MALPAS Nicole (Mme)	(Engender), Bruxelles, BELGIQUE
MARRY Catherine (Mme)	(MAGE, CNRS)
MARTINI Manuela (Mme)	(INED)
MASON Karen (Mme)	(WORLD BANK), Washington, ETATS-UNIS
MEUNIER Françoise (Mme)	(INED)
NDEINDOUM Urbain (M.)	Mantes la Jolie
NEYRAND Gérard (M.)	(CIMERSS)
NIZARD Alfred (M.)	(INED)
PHILIPPE Claudine (M.)	Montreuil
RALLU Jean-Louis (M.)	(INED)
REGNIER-LOILIER Arnaud (M.)	(IFRESI), Lille
RIVAL Annelise (Mme),	Montesson
ROZENKIER Alain (M.)	(CNAVTS), Paris
SAGLIETTI Carla (Mme)	(DPM)
SAMUEL Olivia (Mme)	Paris
SEBAG Jean-Claude (M.)	(INED)
SEGALEN Martine (Mme)	(Université Paris X)
SHAPIRO Roberta (Mme)	(LAVA), Paris
SYMEONIDOU Haris (M.)	Paris

102

TAIN Laurence (Mme)

THAUVIN Patricia (Mme)

THIRIAT Marie-Paule (Mme)

TOBIO Constanza (Mme)

YVERT JALU H el ene (Mme)

Fontaines sur Sa ne

(INED)

(CEPED), Paris

(Universidad Carlos III), Getafe-Madrid, ESPAGNE

Paris

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette journée :

- les secrétaires de la recherche Huguette Lecerf, Valérie Berthail et Françoise Schmitt, pour la préparation de la journée et l'accueil. Fabien Nolin, pour la préparation de la salle et de la sonorisation ;
- puis Bernard Somnavilla, Cécile Fleurance pour l'organisation des pauses-café et du cocktail de clôture.

Par ailleurs, nous remercions vivement Françoise Schmitt qui a effectué la transcription de la table ronde et a aidé à la préparation de cette publication et Isabelle Brianchon pour le graphisme.

Table des matières

Introduction aux travaux du séminaire : <i>Stéphanie Condon (INED)</i>	p.1
 I. - Le genre, un outil pour les démographes	
• Le genre comme concept et outil d'analyse en sciences sociales :	
<i>Annie Racapé (consultante au GREP)</i>	p. 3
• Genre et Fécondité : <i>Arlette Gautier (Paris X)</i>	p. 13
 II. - Mesure du statut de la femme et des relations homme-femme	
• Des indicateurs démographiques du statut des femmes et des relations homme-femme :	
<i>Jacques Véron (INED)</i>	p. 21
• Espaces et relations de genre en Algérie . L'apport d'une analyse des rapports homme-femme à travers l'espace : <i>Rabia Bekkar (Paris X)</i>	p. 41
 III. - Des enquêtes revisitées dans une perspective de genre	
• Perspective d'analyse en terme de couple à partir des enquêtes démographie et santé (DHS). Etudier l'évolution de la fécondité dans une perspective de genre : <i>Armelle Andro (INED)</i>	p. 45
• Replacer la femme dans l'histoire de l'immigration en France : l'apport des données d'une enquête nationale par questionnaire : <i>Stéphanie Condon (INED)</i>	p. 51
 IV. - Table ronde sur l'analyse d'enquêtes quantitatives et l'élaboration de nouvelles enquêtes dans une perspective de genre : possibilités et limites	
• Table ronde organisée par <i>M Bozon (INED)</i> , avec la participation de <i>Maria Cosio (Paris X)</i> , <i>Maryse Jaspard (Paris I)</i> , <i>Catherine Marry (LASMAS, MAGE)</i> , <i>Laurent Toulemon (INSEE)</i> , <i>Catherine Villeneuve (INED)</i>	p. 57
 V. - Conclusions : Genre et démographie : quels nouveaux chantiers. <i>Thérèse Locoh (INED)</i>	p. 77
 Annexes	
I. Présentation des intervenants et membres de l'atelier	
II. Travaux de l'atelier « Démographie, sexe et genre » 1997-1999	
III. Programme de la journée du 21 juin 1999	
IV. Résumé des interventions	
V. Liste des participants à la journée du 21 juin 1999	
VI. Remerciements	

